

NOTE TO USERS

This reproduction is the best copy available.

UMI[®]



uOttawa

L'Université canadienne
Canada's university

**FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES
ET POSTDOCTORALES**



uOttawa

L'Université canadienne
Canada's university

**FACULTY OF GRADUATE AND
POSTDOCTORAL STUDIES**

Éric Perron

AUTEUR DE LA THÈSE / AUTHOR OF THESIS

M.A. (Histoire)

GRADE / DEGREE

Département d'histoire

FACULTÉ, ÉCOLE, DÉPARTEMENT / FACULTY, SCHOOL, DEPARTMENT

**Sécurité collective ou le mythe du maintien de la paix?:
L'impact de l'opinion publique sur le processus décisionnel du gouvernement canadien lors des
engagements internationaux : 1954-1993**

TITRE DE LA THÈSE / TITLE OF THESIS

Dr. Jeffrey Keshen

DIRECTEUR (DIRECTRICE) DE LA THÈSE / THESIS SUPERVISOR

CO-DIRECTEUR (CO-DIRECTRICE) DE LA THÈSE / THESIS CO-SUPERVISOR

EXAMINATEURS (EXAMINATRICES) DE LA THÈSE / THESIS EXAMINERS

Dr. Micheline Lessard

Dr. Nicole St-Onge

Gary W. Slater

Le Doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales / Dean of the Faculty of Graduate and Postdoctoral Studies

Sécurité collective ou le mythe du maintien de la paix?:
L'impact de l'opinion publique sur le processus décisionnel du
gouvernement canadien lors des engagements internationaux : 1954-1993

Par Éric Perron

Thèse soumise
à la Faculté des Études Supérieures et Postdoctorales
comme exigences partielles pour
la Maîtrise ès Arts en Histoire

University of Ottawa/ Université d'Ottawa

2008



Library and
Archives Canada

Bibliothèque et
Archives Canada

Published Heritage
Branch

Direction du
Patrimoine de l'édition

395 Wellington Street
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

395, rue Wellington
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Your file Votre référence
ISBN: 978-0-494-46494-6
Our file Notre référence
ISBN: 978-0-494-46494-6

NOTICE:

The author has granted a non-exclusive license allowing Library and Archives Canada to reproduce, publish, archive, preserve, conserve, communicate to the public by telecommunication or on the Internet, loan, distribute and sell theses worldwide, for commercial or non-commercial purposes, in microform, paper, electronic and/or any other formats.

The author retains copyright ownership and moral rights in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

AVIS:

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque et Archives Canada de reproduire, publier, archiver, sauvegarder, conserver, transmettre au public par télécommunication ou par l'Internet, prêter, distribuer et vendre des thèses partout dans le monde, à des fins commerciales ou autres, sur support microforme, papier, électronique et/ou autres formats.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms may have been removed from this thesis.

Conformément à la loi canadienne sur la protection de la vie privée, quelques formulaires secondaires ont été enlevés de cette thèse.

While these forms may be included in the document page count, their removal does not represent any loss of content from the thesis.

Bien que ces formulaires aient inclus dans la pagination, il n'y aura aucun contenu manquant.


Canada

Résumé

Sécurité collective ou le mythe du maintien de la paix? L'impact de l'opinion publique sur le processus décisionnel du gouvernement canadien lors des engagements internationaux : 1954-1993

Éric Perron
Université d'Ottawa, 2008

Directeur :
Jeffrey Keshen

Cette thèse porte sur l'influence de l'opinion publique sur la décision des différents gouvernements canadiens de participer, de demeurer ou de quitter un engagement international dans trois cas : les deux commissions internationales au Vietnam de 1954 à 1973; l'Opération des Nations Unies au Congo de 1960 à 1964; l'Opération des Nations Unies à Chypre de 1964 à 1993. Dans ces trois cas, l'étude évalue l'impact de l'opinion publique sur les arguments justifiant ces opérations. Les arguments du gouvernement, des médias de masse et des partis de l'opposition à la Chambre des communes sont comparés et catégorisés en trois groupes : une argumentation utilisant la sécurité collective, le mythe du maintien de la paix ou bien demandant le retrait. L'opinion publique a influencé la rhétorique du gouvernement durant ces trois engagements internationaux. Dans le cas du Vietnam, la rhétorique du mythe fut utilisée par le gouvernement fédéral pour répondre aux critiques venant des Canadiens. Le mythe étant répandu dans l'opinion publique réagissant à la guerre américaine. Une situation similaire se produit au Congo lorsque le gouvernement Diefenbaker défendit le bilan de son gouvernement au mois de juillet et au 1960 en utilisant un discours du mythe. Le discours gouvernemental changea une fois la mission

amorcée pour se servir des arguments de sécurité collective. La situation de Chypre offre une perspective différente vu la longue durée de la mission. Pourtant, les arguments de sécurité collective dominèrent dans les journaux jusqu'aux années 1980. Les partis de l'opposition se servaient plutôt de la fierté nationale, teintée des valeurs du mythe, pour justifier cette mission. Le discours du gouvernement changea à travers le temps, passant de la sécurité collective durant les années 1960 jusqu'au mythe et la menace de retrait durant les années 1970 et 1980.

Remerciements

Cette thèse n'aurait pas vu le jour sans l'aide précieuse de plusieurs personnes. Premièrement, il y a mes parents, à qui je dois tout. Ils m'ont soutenu et encouragé à poursuivre mes études dans une passion demandant tant d'effort et de temps : l'Histoire. Sans eux, je n'aurais pas eu les moyens ou la capacité d'avoir accompli cette étude. Je dois souligner l'aide de ma mère et ma tante pour améliorer la qualité de la langue qui me semble encore une chimère malgré toutes ces années d'efforts!

Je dois aussi beaucoup à mon directeur de thèse, Dr. Jeffrey Keshen, qui en plus de m'avoir apporté ses judicieux conseils tout au long des deux dernières années, m'a permis de découvrir qu'il était possible de faire de l'histoire militaire de façon professionnelle. Il est devenu en quelque sorte un modèle à suivre. Je dois aussi remercier les autres professeurs de l'université d'Ottawa qui m'ont aidé lors des séminaires et dans les moments difficiles : Dr. Micheline Lessard, Dr. Lotfi Ben Rejeb et le Dr. Peter Bischoff. Il faut souligner l'aide que j'ai obtenue par le personnel de soutien du département d'histoire de l'université d'Ottawa en particulier Suzanne Dalrymple qui m'a aidé à naviguer dans l'océan administratif de l'université!

Les finances furent un important casse-tête durant ces deux années. Malgré le faible support financier de l'université, je dois avouer que sans cette aide je n'aurais pas réalisé cette thèse. De plus, je dois remercier le département d'histoire de l'université de m'avoir accordé la Bourse Gustave et Marie Lanctôt. Finalement, j'aimerais remercier le Dr. Withney Lackenbauer de me faire participer dans son projet d'étude sur la ligne DEW, ce qui me permet d'avoir des revenus supplémentaires.

Table des matières

Résumé	p. i
Remerciements	p. iii
Liste de graphiques	p. v
Liste d'abréviations	p. vii
Introduction	p. 1
Chapitre Un : Le Canada et les deux commissions internationales au Vietnam	p. 22
Chapitre Deux : Le Canada dans l'Opération des Nations Unies au Congo : une petite guerre de l'ONU en Afrique noire	p. 71
Chapitre Trois : Le Canada dans une mission de maintien de la paix sans fin	p. 114
Conclusion	p. 167
Bibliographie	p. 174

Liste des graphiques

Graphique 1-1 : Répartition des éditoriaux et des lettres à l'éditeur publiés selon les années	p. 24
Graphique 1-2 : Répartition des éditoriaux et des lettres à l'éditeur publiés selon le journal et les années	p. 25
Graphique 1-3 : Répartition des allocutions gouvernementales publiés selon les années	p. 26
Graphique 1-4 : Répartition des interventions à la Chambre des communes selon les années	p. 27
Graphique 1-5 : Répartition des notices médiatiques selon l'argumentation et les années	p. 28
Graphique 1-6 : Répartition des éditoriaux selon l'argumentation et les années	p. 30
Graphique 1-7 : Répartition des lettres à l'éditeur selon l'argumentation utilisée et les années	p. 31
Graphique 1-8 : Répartition des interventions à la Chambre des communes selon l'argumentation et les années	p. 32
Graphique 1-9 : Répartition des discours gouvernementaux selon l'argumentation et les années	p. 33
Graphique 2-1 : Répartition de la publication d'éditoriaux et de lettres à l'éditeur selon les années	p. 74
Graphique 2-2 : Répartition de la publication d'éditoriaux et de lettre selon les journaux et les années	p. 75
Graphique 2-3 : Répartition des notices venant des journaux selon les années et le type d'article	p. 76
Graphique 2-4 : Répartition des interventions à la Chambre des communes selon les années	p. 77
Graphique 2-5 : Répartition des éditoriaux et des lettres à l'éditeur selon l'argumentation et les années	p. 79

Graphique 2-6 : Répartition des éditoriaux selon l'argumentation et les années	p. 80
Graphique 2-7 : Répartition des lettres à l'éditeur selon l'argumentation utilisée et les années	p. 81
Graphique 2-8 : Répartition des interventions à la Chambre des communes et des discours gouvernementaux selon l'argumentation et les années	p. 82
Graphique 3-1 : Répartition des notices médiatiques selon les années	p. 117
Graphique 3-2 : Répartition des notices médiatiques selon le type et les années	p. 118
Graphique 3-3 : Répartition des éditoriaux et des lettres selon les journaux et les années	p. 119
Graphique 3-4 : Répartition des interventions à la Chambre des communes selon les années	p. 120
Graphique 3-5 : Répartition des discours gouvernementaux selon les années	p. 121
Graphique 3-6 : Répartition des notices médiatiques selon l'argumentation et les années	p. 122
Graphique 3-7 : Répartition des éditoriaux selon l'argumentation et les années	p. 123
Graphique 3-8 : Répartition des lettres à l'éditeur selon l'argumentation et les années	p. 124
Graphique 3-9 : Répartition des interventions à la Chambre des communes selon l'argumentation et les années	p. 125
Graphique 3-10 : Répartition des discours gouvernementaux selon l'argumentation et les années	p. 126

Listes d'abréviations

CCF : Cooperative Commonwealth Federation

CIC : Commission internationale de contrôle

CICS : Commission internationale de contrôle et de supervision

FUNU : Force d'urgences des Nations Unies

NPD : Nouveau parti démocratique

ONU : Organisation des Nations Unies

ONUC : Opération des Nations Unies au Congo

OTAN: Organisation du traité de l'Atlantique Nord

PSD : Parti social démocratique du Canada

UNFICY : United Nations Peacekeeping Force in Cyprus

URSS: Union des Républiques socialistes soviétiques

Introduction

Durant la Guerre froide, le Canada envoyait des contingents de militaires à l'étranger pour respecter ses engagements internationaux. D'une part, en tant que membre de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) depuis mars 1949, le Canada maintenait une brigade mécanisée et des escadrilles de l'aviation en Allemagne de l'Ouest.¹ D'autre part, en tant qu'État membre de l'Organisation des Nations Unies (ONU) depuis sa fondation en 1945, le Canada s'engageait, dès 1948, dans des opérations de maintien de la paix. La première mission avait lieu sur la frontière entre l'Inde et le Pakistan nouvellement indépendants.² Une seconde requête onusienne et américaine arrivait en juillet 1950 lors du déclenchement de la guerre de Corée.³ Ensuite, en 1953, l'ONU demandait au Canada de participer à l'équipe d'observation sur les frontières de l'État d'Israël.⁴ En tout, les Forces armées canadiennes se retrouvaient engagées dans douze opérations commanditées par l'ONU entre 1945 et 1970.⁵

La participation canadienne à ces opérations à l'étranger était justifiée par le gouvernement et appuyée par les citoyens dans une logique de Guerre froide. Préserver la sécurité collective constituait l'un des premiers arguments pour la justifier. Le moyen d'assurer la paix était de contenir la progression communiste. La guerre de Corée est

¹ : J. L. Granatstein, Norman Hillmer, *Empire to Umpire*, Toronto, Irwing Publishing Ltd., 2000, p.215.

² : Sean M. Maloney, *Canada And UN Peacekeeping : Cold War by Other Means, 1945-1970*, St-Catharines, Vanwell Publishing, 2002, p. 26.

³ : *Op. Cit.*, Granatstein, Hillmer, p. 213.

⁴ : Fred Fred Gaffen, *In The Eye Of The Storm : A History Of Canadian Peacekeeping*, Toronto, Deneau & Wayne Publishers Ltd, 1987, p. 23.

⁵ : *Op. Cit.*, Maloney, p. 10.

l'exemple le plus significatif de cette situation. L'invasion de la Corée du Sud par son voisin communiste le 25 juin 1950 était perçue par une majorité de Canadiens comme une agression commandée par l'URSS et la Chine communiste.⁶ Dès le mois d'août, le Canada participa à cet engagement sous la bannière des Nations Unies. La population canadienne était favorable à la participation dans la guerre de Corée même parmi les francophones, traditionnellement isolationnistes, avaient peu de sympathie pour les communistes athées.⁷ De plus, les Canadiens étaient conscients que d'autres pays européens et asiatiques seraient menacés si les pays de l'Ouest laissaient passer cette agression de l'URSS. En contenant l'invasion nord-coréenne, les pays de l'Ouest préservaient la sécurité collective.

Le concept de sécurité collective était aussi utilisé pour justifier la présence canadienne dans les missions d'observation et de maintien de la paix au Proche-Orient telles la mission en Israël en 1953 et celle durant la crise de Suez en 1956. Préserver la paix dans la région allait empêcher la progression du Panarabisme nassérien qui était teinté de socialisme selon les pays de l'OTAN. Cette croyance était due à l'aide économique et militaire provenant de l'URSS en Égypte.

L'invasion de la zone du canal de Suez par l'Angleterre et la France suite à la nationalisation de ce dernier par l'Égypte mena à une crise mettant en péril la paix mondiale. L'URSS menaçait d'intervenir directement et d'utiliser des armes nucléaires

⁶ : J. L. Granatstein, *Canada's Army : Waging War And Keeping The Peace*, Toronto, University of Toronto Press, 2004, p.320.

⁷ : *Op. Cit.*, Granatstein, p. 332.

contre la France et l'Angleterre.⁸ De plus, la réaction anglo-française fragilisait l'intégrité de l'OTAN.⁹ Le secrétaire des Affaires extérieures du Canada, Lester B. Pearson, proposa à l'ONU de remplacer les troupes franco-britanniques par une force multinationale. Le Canada envoya mille soldats au début de la Force d'urgence des Nations Unies (FONU).¹⁰ Le but de Pearson était d'empêcher la désintégration de l'OTAN puisque la France et l'Angleterre étaient des partenaires importants de l'alliance. En préservant l'OTAN, la FONU assura la sécurité collective. Finalement, la participation canadienne lors de la crise de Suez, doublée du prix Nobel octroyé à Pearson en 1957, a mené à l'émergence graduelle d'un mythe au sein de la population canadienne : les Canadiens sont doués pour préserver la paix dans le monde.¹¹

Après sa naissance à Suez, le mythe s'est développé dans l'imaginaire collectif des Canadiens durant les missions de maintien de la paix des années 1960 et 1970 telles que celle au Congo, à Chypre et lors de la Commission internationale de Contrôle dans l'ancienne Indochine française. Le développement du mythe ajouté à la question de la sécurité collective a amené les Canadiens à réclamer de leur gouvernement qu'il soit plus actif dans les problèmes internationaux. En fait, à chaque crise survenant après 1956, les Canadiens ont demandé au gouvernement d'envoyer des soldats pour ramener la paix dans le monde.¹² Pouvons-nous affirmer que les pressions des citoyens sont décisives dans la politique étrangère canadienne? Quels sont les arguments utilisés par les citoyens et les gouvernements canadiens pour justifier la participation du pays dans des missions

⁸ : *Op. Cit.*, Maloney, p. 74.

⁹ : *Ibid*, p. 76.

¹⁰ : Il s'agit de 1/6 des effectifs de l'UNEF. *Op. Cit*, Granatstein, p. 346.

¹¹ : *Op. Cit*. Melady, p. 195.

¹² : *Op. Cit*, Granatstein, p. 347.

de paix? Est-ce dans un souci de sécurité collective ou pour apporter la paix dans le monde? Il est donc important d'observer comment l'idée du soldat de la paix s'est développée et s'est implantée dans l'imaginaire collectif des Canadiens durant les années 1970.

La rhétorique du mythe défend l'idée d'un Canada exceptionnel ayant le rôle unique du « Casque bleu » du monde, protecteur de la paix.¹³ Cette représentation du Canada se retrouve dans quelques discours de politiciens, dont celui du ministre de la Défense nationale James Richardson devant la Chambre des communes le 15 octobre 1974 :

Pendant des siècles, des hommes harnachés pour la guerre ont quitté leur pays dans un seul but : aller se battre. Aujourd'hui, des hommes portant l'uniforme quittent leur pays non pour se battre, mais pour essayer d'empêcher la bataille. Je me plais à penser que nous entrons peut-être dans une nouvelle ère. Il se peut qu'il faille attendre longtemps avant qu'il y ait plus d'hommes en uniforme affectés au maintien de la paix que d'hommes destinés à la guerre, mais c'est le but éloigné à atteindre. Un peuple intelligent peut y arriver. Il faut bien se rendre compte que, grâce à ce que les forces armées canadiennes accomplissent sur le plan pratique, grâce à l'exemple moral que donne le Canada en matière de maintien de la paix, nous nous engageons peut-être dans un long cheminement qui permettra à l'humanité de ne plus jamais connaître la guerre.¹⁴

À cette valeur noble d'empêcher les guerres sanglantes, il y a plusieurs autres idées qui se greffent au corpus du mythe : le fait que le Canada n'a jamais eu de colonie, n'a jamais fait la guerre pour ses intérêts économiques, n'a aucune ambition économique

¹³ : J. L. Granatstein, *Whose War Is It? How Canada Can Survive In The Post 9/11 world*, Toronto, HarperCollins publishers, 207, p. 24.

¹⁴ : Canada, *Débats Chambre des Communes*, session 1973, vol.I, p. 425-6.

ou territoriale et que les Canadiens sont des gens aimables, tolérants et pacifiques.¹⁵ Il s'agit donc d'une représentation idéalisée du Canada et de ses habitants comme étant capables d'exporter ses valeurs sur la scène internationale avec le maintien de la paix.

Plusieurs historiens ont écrit sur la participation canadienne aux opérations des Nations Unies au Congo, à Chypre puis dans la Commission internationale de Contrôle. Généralement ces ouvrages sont des synthèses de la politique étrangère canadienne, de l'armée canadienne ou des opérations des Nations Unies. De plus, il faut ajouter quelques thèses qui se penchent plus précisément sur l'engagement canadien lors de l'une des trois missions de paix.

Tout d'abord, Fred Gaffen affirme que lors de l'Opération des Nations Unies au Congo, la décision du gouvernement Diefenbaker est annoncée par le Premier ministre à la Chambre des communes.¹⁶ Il ne mentionne pas les pressions provenant de la population pour inciter la participation canadienne à l'ONUC. Ce manque est comblé par l'ouvrage de J. L. Granatstein et Norman Hillmer. Les auteurs écrivent que la décision du gouvernement Diefenbaker est influencée par l'opinion publique canadienne qui était très sensible aux missions de maintien de la paix depuis la crise de Suez.¹⁷ Granatstein reprend cette explication dans son ouvrage *Canada's Army*.¹⁸ Néanmoins, deux thèses présentent une autre réalité. D'une part, il y a la thèse de maîtrise de Sciences politiques de Derek Gordon McCall, publiée en 1994. McCall affirme que les gouvernements canadiens ont utilisé les missions de paix de l'ONU comme outil de leurs politiques

¹⁵ : *Op. Cit.*, Sean Maloney, p. 2.

¹⁶ : *Op. Cit.*, Fred Gaffen, p.219-220.

¹⁷ : *Op. Cit.*, J. L. Granatstein, Norman Hillmer, p. 254-255.

¹⁸ : *Op. Cit.*, J. L. Granatstein, p. 392-393.

étrangères et qu'ils ont défendu les intérêts du Canada. Selon l'auteur, l'opinion publique seule n'est pas suffisante pour expliquer la participation canadienne au Congo.¹⁹

D'autre part, la thèse de doctorat de Nilufer Balsara publiée en 1999 présente le concept de responsabilité collective utilisé par le gouvernement Diefenbaker pour le financement de l'ONU et des coûteuses opérations de maintien de la paix comme celle du Congo. L'auteur présente un gouvernement conservateur engagé dans l'ONUC et souhaitant que la mission réussisse pour répéter le succès de la politique étrangère des libéraux lors de la crise de Suez. De plus, l'auteur ajoute que le choix du gouvernement Diefenbaker fut influencé par l'opinion publique.²⁰ Ensuite, il y a la synthèse de Sean M. Maloney, *Canada And UN Peacekeeping*. Maloney analyse le processus décisionnel du gouvernement Diefenbaker en portant son regard sur le débat politique au sein du cabinet, mais aussi à la Chambre des Communes. Plusieurs membres du cabinet souhaitaient éviter les attaques en Chambre faites par le chef de l'opposition, Lester B. Pearson. Ainsi, Diefenbaker annonça l'envoi de 500 militaires canadiens au Congo pour limiter les critiques venant du Parti libéral.²¹ L'auteur ne fait pas référence à l'influence de l'opinion publique. Il présente les différents enjeux qui influençaient l'opinion du secrétaire des Affaires extérieures, Howard Green. Maloney dresse le portrait d'un Howard Green indécis parce qu'il ne voulait pas choquer un pays allié, la Belgique, ce qui aurait des conséquences importantes au sein de l'OTAN.²² De plus, Green était conscient que le

¹⁹ : Derek Gordon McCall, *Canadian Foreign Policy And United Nations Collective Security And Peacekeeping Operations : 1950-1964*, Regina, University of Regina, 1994, p. 4-6.

²⁰ : Nilufer Balsara, *Paying For Peace : Canada, The UN And The Financing of The Congo Peacekeeping Mission 1960-1964*, Toronto, University of Toronto, 1999, p.56.

²¹ : Op. Cit., Maloney, p. 116-117.

²² : La Belgique négociait pour doter son aviation de F104 américains. Canadair était supposé avoir le contrat des pièces de rechange pour les F104 belges. Green était conscient que si le Canada s'engageait au

Canada pourrait perdre de la crédibilité au sein de l'ONU s'il ne se joignait pas à l'ONUC.²³ Finalement, il y a la thèse de doctorat de Kevin Spooner publiée en 2002.²⁴ Spooner affirme que l'opinion publique n'a pas eu une influence importante sur la décision du gouvernement Diefenbaker. Selon lui, plusieurs facteurs étaient plus importants pour le gouvernement, dont celui de contrer la menace communiste au Congo. Bref, à première vue, il semblerait qu'il y a un débat sur l'importance de l'opinion publique. Cependant, Spooner est l'auteur qui s'est penché directement sur la question et a conclu qu'elle avait une importance relative sur la décision finale du gouvernement.

Ensuite, l'opération des Nations Unies à Chypre a retenu l'attention des mêmes auteurs à l'exception des thésards. Fred Gaffen en écrit un peu plus sur la décision du gouvernement canadien lors de la crise chypriote que sur le Congo. Il présente les actions du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Paul Martin, qui ont mené à la formation de l'UNFICYP.²⁵ Il affirme que Paul Martin avait été en contact avec le Secrétaire général de l'ONU, U Thant. L'auteur écrit que le gouvernement canadien a annoncé sa participation à la mission chypriote le soir même de l'annonce de la création de la mission de paix à Chypre par l'ONU. De plus, il y a la thèse de doctorat de Robert Gravelle sur la participation canadienne à l'UNFICYP. L'auteur affirme que c'est l'Angleterre qui a fait la demande au gouvernement canadien de participer à la mission chypriote. Ensuite, Gravelle utilise les débats de la Chambre des communes pour

Congo, la Belgique pourrait annuler le contrat des F104 ce qui aurait des conséquences économiques importantes. *Op. Cit.*, Maloney, p. 116.

²³ : Green était aussi un défenseur du désarmement nucléaire. Toute perte de crédibilité du Canada à l'ONU endommagerait ses efforts de désarmement. *Idem.*

²⁴ : Kevin A. Spooner, *Canada, the Congo Crisis, and United Nations Peacekeeping 1960-1964*, Ottawa, Carleton University, 2002, p. 14.

²⁵ : *Op. Cit.*, Gaffen, p. 86-87.

présenter le processus décisionnel du gouvernement Pearson.²⁶ Cependant, il ajoute que tout en écoutant l'opposition, le Premier ministre Pearson demanda au Ministère des Affaires extérieures et au Ministère de la Défense nationale de préparer l'envoi de soldats à Chypre. Pearson était même vague lors des réponses aux questions de l'opposition. Finalement, il termine en affirmant que Pearson attendait l'arrivée de la demande officielle de l'ONU.

Dans *Empire to Umpire*, Granatstein et Hillmer écrivent que Paul Martin a joué un rôle prépondérant dans la création de la mission de paix chypriote pour remplacer les projets de l'OTAN et du Commonwealth qui n'avaient pas vu le jour. Ils ajoutent qu'aux yeux du public canadien, le maintien de la paix semblait être devenu la spécialité du Canada.²⁷ Sean Maloney reprend la même approche que Granatstein et Hillmer tout en allant plus en profondeur dans les actions de Paul Martin.²⁸ Une autre contribution vient de la thèse de doctorat d'Ann Livingstone publiée en 1995.²⁹ L'auteure défend l'idée que l'opinion publique ou les partis de l'opposition ont eu peu d'influence sur la décision des gouvernements libéraux et du gouvernement conservateur de participer aux missions de paix lors de la crise de Suez, au Congo et à Chypre. Bref, l'historiographie sur l'UNFICYP tend dans la même direction que celle sur l'ONUC. L'opinion publique ne semble pas avoir eu un impact sur la décision du gouvernement canadien de participer à la mission onusienne à Chypre. Cependant, il ne faut pas oublier les travaux faits par

²⁶ : Robert J.A.R. Gravelle, *A Different Shade of Blue: Peacekeeping by Confrontation, The Canadian Contingent in Cyprus, 1964-1975*, Ottawa, Université d'Ottawa, 1995, p. 61-63.

²⁷ : *Op. Cit.*, Granatstein, Hillmer, p. 270.

²⁸ : *Op. Cit.*, Maloney, p. 199-202.

²⁹ : G. Ann Livingstone, *Canada's Policy and Attitudes towards United Nations Peacekeeping, 1956-1964*, Keele University, 1995.

Maloney, Granatstein et Hillmer qui présentent clairement que le gouvernement canadien était impliqué à l'élaboration de l'UNFICYP. Il n'y a donc pas eu une période d'indécision du gouvernement comme au Congo.

Finalement, la Commission internationale de contrôle dans l'ancienne Indochine française est plus ou moins étudiée par les historiens. Il y a l'ouvrage de Ramesh Thakur *Peacekeeping in Vietnam* publié en 1984.³⁰ Thakur étudie l'opinion publique des trois pays membres de la commission par rapport à la guerre du Vietnam et leur relation entre eux. Encore une fois les ouvrages de Granatstein, Hillmer, Gaffen et Maloney consacrent tous une partie à la CIC. En fait, seules deux synthèses présentent le processus décisionnel du gouvernement canadien de participer à la CIC. Il s'agit de l'ouvrage conjoint de Granatstein et Hillmer, *Empire to Umpire* et celui de Granatstein *Canada's Army*. Ces deux ouvrages présentent le même point de vue. Le Canada fut invité par les États-Unis, la Chine, l'URSS et l'Angleterre à participer à la commission avec l'Inde et la Pologne. Selon les deux auteurs, le gouvernement canadien ne pouvait pas refuser cette demande venant des grandes puissances.

À ces deux synthèses, s'ajoutent deux thèses qui vont plus en profondeur sur la CIC dans deux pays : le Laos et le Cambodge. D'une part, la thèse de maîtrise de Jeffrey L. Kerr examine le rôle du Canada comme représentant des pays du Bloc de l'ouest dans la CIC au Cambodge. Pour justifier la participation canadienne, il reprend ce qui a déjà été écrit tout en ajoutant que c'est le Premier ministre chinois qui aurait suggéré la

³⁰ : Ramesh Thakur. *Peacekeeping in Vietnam : Canada, India, Poland and the Internationale Commission*. Edmonton, University of Alberta Press, 1984, 375 p.

nomination du Canada.³¹ D'autre part, il y a la thèse de doctorat de Tou Chu Dou Lynhiavu publiée en 2003. Cette étude soutient que le Canada aurait subi des pressions diplomatiques des États-Unis pour qu'il réponde favorablement à la requête des membres de la conférence de Genève.³² Bref, dans l'historiographie, peu de place est laissée à l'analyse de l'opinion des Canadiens.

Il y a quelques lacunes dans l'historiographie. Tout d'abord, l'historiographie récente sur la participation canadienne au sein de l'ONUC et à l'UNFICYP tend à affirmer que l'opinion publique a eu une faible importance dans la décision des gouvernements Diefenbaker et Pearson. Ensuite, l'historiographie de la CIC a surtout analysé la décision par rapport à la diplomatie et l'influence des grandes puissances. Cependant, les citoyens canadiens ont peu de place dans les travaux déjà réalisés sur la commission internationale. De plus, l'historiographie a évité d'analyser l'argumentation utilisée par les citoyens et les gouvernements canadiens pour justifier les trois engagements internationaux.

La question centrale de cette étude peut se résumer ainsi : est-ce que l'opinion publique a une influence sur le processus décisionnel du gouvernement canadien lors des deux commissions internationales au Vietnam de 1954 à 1973, lors de l'opération des Nations Unies au Congo de 1960 à 1964 et lors de l'opération des Nations Unies à Chypre de 1964 à 1993? Chacune des trois situations a une réponse différente puisque le

³¹ : Jeffrey L. Kerr, *"Honest Brokers"? Canada and The International Commission for Supervision and Control, Cambodia: 1954 to 1965*, Ottawa, Carleton University, 1997, p. 1-2.

³² : Tou Chu Dou Lynhiavu, *No Protection and No Peace : Canada and The International Commission for Supervision and Control in Laos, 1954 -1975*, Ottawa, Carleton University, 2003, p. 45.

contexte était différent. En fait, l'opinion publique avait eu une influence sur la politique gouvernementale seulement lors de l'ONUC en 1960 et lors de la seconde commission internationale de 1973. Néanmoins, l'opinion publique a influencé les arguments du gouvernement pour vendre ses décisions.

Quelle est la rhétorique utilisée par la population et les gouvernements canadiens pour justifier ces trois engagements internationaux de 1954 à 1993? Est-ce dans un souci de sécurité collective ou bien pour des raisons humanistes et pacifistes influencées par le mythe canadien des soldats de la paix? Cette étude dépasse ainsi le cadre de l'opinion publique pour s'intéresser au processus de développement du mythe du maintien de la paix au Canada. Le mythe ne s'est pas implanté immédiatement au sein de la population canadienne après la crise de Suez et le prix Nobel de Lester B. Pearson reçu en 1957. Dans un contexte de Guerre froide entre le monde communiste et les pays de l'Ouest, l'enjeu de la sécurité collective est beaucoup plus important pour les gouvernements et les citoyens canadiens. Cependant, ce sont des événements internationaux reliés à ces opérations qui amènent un changement de la perception des Canadiens et les poussent vers l'idée que le Canada apporte la paix dans le monde. Ce changement est perceptible dès la deuxième moitié des années 1960 dans les arguments du gouvernement, des partis de l'opposition et dans l'opinion publique.

La Commission internationale de contrôle débuta en 1954, avant la crise de Suez. Les Canadiens justifiaient leur participation à la troïka au côté de l'Inde et la Pologne en croyant défendre les intérêts de l'Ouest. La situation changea lors de l'intervention de plus en plus importante des États-Unis pour combattre le communisme. La guerre

américaine au Vietnam était impopulaire au Canada.³³ Cette impopularité a influencé la perception que les Canadiens avaient de leur rôle au sein de la commission internationale. Ils voulaient se dissocier de la guerre en adoptant une attitude impartiale et neutre dans la CIC. La situation était différente au Congo.

La crise congolaise s'insère dans un contexte de décolonisation, mais aussi dans celui de la Guerre froide. L'intervention soviétique au Congo le 19 juillet 1960 confirmait le spectre communiste dans le processus de décolonisation. De plus, l'OTAN se trouvait menacée puisque la Belgique, la France et l'Angleterre soutenaient la province sécessionniste du Katanga, alors que les États-Unis et le Canada avec l'aide de l'ONU défendaient un État congolais unifié.³⁴ Ainsi, pour les Canadiens, l'ONUC s'inscrivait dans un contexte de sécurité collective. Néanmoins, lorsqu'ils analysaient la crise congolaise dans une perspective de crise humanitaire, la rhétorique du mythe était utilisée. Cet aspect humanitaire était complètement absent de l'argumentation sur Chypre.

L'opération des Nations Unies sur l'île de Chypre offre un contraste intéressant aux deux autres engagements puisque sa durée dépasse celle de la Guerre froide. En 1964, la crise chypriote est une nouvelle menace pour l'OTAN. La Grèce et la Turquie, deux pays de l'OTAN, menaçaient de s'impliquer dans le conflit. De plus, les Britanniques disposent d'une base de bombardiers nucléaires importante dans la stratégie de dissuasion nucléaire de l'OTAN. La perte de la base et le retrait de la Grèce et la Turquie affaibliraient considérablement la capacité de riposte de l'OTAN en cas d'agression soviétique. Ainsi, dans les discours gouvernementaux, mais aussi dans

³³ : *Op. Cit.*, Granatstein, Hillmer, p. 274.

³⁴ : *Op. Cit.*, Maloney, p. 116.

l'opinion publique, l'argument de sécurité collective dominait jusqu'aux années 1980. Cependant, l'option de retirer le contingent canadien grandissait avec les années. Lorsque le gouvernement conservateur annonça le retrait en décembre 1992, très peu de Canadiens manifestèrent leur désaccord.

Mesurer l'influence de l'opinion publique sur le processus décisionnel des gouvernements canadiens requiert la consultation de sources variées. Tout d'abord, des sources gouvernementales sont utilisées pour analyser la rhétorique justifiant ces opérations. Ces sources sont les journaux des débats à la Chambre des communes, des publications gouvernementales, des articles signés par des membres clefs du gouvernement, les discours des différents ministres et secrétaires d'État aux Affaires extérieures et finalement, les mémoires et les biographies. Cependant, l'utilisation des mémoires et des biographies peut apporter un jugement biaisé puisqu'ils ont été rédigés plus ou moins longtemps après les événements analysés. L'interprétation des événements faite lors de l'écriture des mémoires ou des biographies peut avoir changé avec la perception immédiate des événements. C'est pourquoi il faut comparer les informations recueillies dans ces sources et celles trouvées dans les autres sources gouvernementales.

Plusieurs sources sont utilisées afin de mesurer les tendances et les arguments de l'opinion publique canadienne lors des trois opérations. Le premier type de source est celle qui vient en tête lors d'une analyse de l'opinion publique : les médias de masse. Selon les historiens Lyn Gorman et David McLean, il y a une corrélation entre les médias de masse et l'opinion publique. Ces médias ont une influence assez importante sur les

élus pour influencer leurs décisions politiques.³⁵ Deux types de médias sont consultés : les médias écrits et les médias audiovisuels. D'une part, les médias écrits consistent essentiellement de journaux. Les éditoriaux et le courrier à l'éditeur sont les articles analysés dans cette étude. Ces deux articles offrent des opinions aux lecteurs sur des sujets divers. Dans le cas présent, il s'agit du rôle du Canada au sein de la CIC, la CICS, l'ONU et l'opération des Nations Unies à Chypre. Il faut avoir des quotidiens divers pour avoir une bonne représentation géographique et idéologique du Canada. Le journal conservateur *Halifax Chronicle Herald* représente les Maritimes. Deux journaux francophones viennent de Montréal, le quotidien libéral *La Presse* et le quotidien à tendance isolationniste *Le Devoir*. Deux quotidiens proviennent de Toronto et représentent les opinions du Canada central, le *Globe and Mail* à tendance conservatrice et le *Toronto Star* à tendance libérale. Finalement, deux journaux proviennent des provinces de l'Ouest, le libéral *Winnipeg Free Press* et le *Vancouver Sun* à tendance conservatrice.

La longue durée couverte par les trois missions de paix empêche de faire un dépouillement systématique de tous les éditoriaux et du courrier à l'éditeur parus dans les journaux de 1954 à 1993. Néanmoins, ces trois engagements canadiens à l'étranger n'occupent pas une place centrale dans la page éditoriale chaque jour. Les enjeux internationaux reviennent dans les éditoriaux et le courrier à l'éditeur lorsqu'ils font la manchette. C'est pourquoi le dépouillement s'est fait en fonction des développements durant les trois missions. Les deux quotidiens torontois ayant un moteur de recherche en

³⁵ : Lyn Gorman, David McLean. *Media and Society in the Twentieth Century : A Historical Introduction*. Oxford, Blackwell Publishing, 2003, p.23.

ligne ont servi de base pour dresser les périodes d'activités importantes pour chacune des trois missions. Celles-ci ne sont pas des dates précises, mais des mois. Pour effectuer une analyse conceptuelle et quantitative du contenu journalistique, cette étude utilise la méthodologie développée par Jean De Bonville.³⁶

D'autre part, les sources audiovisuelles utilisées proviennent des archives de Radio-Canada. Ces sources servent à enrichir les informations trouvées dans les journaux. La méthodologie pour analyser le contenu des médias audiovisuels se base sur celle développée par les auteurs de l'ouvrage *Methods of Historical Analysis in Electronic Media*, qui sont des historiens spécialistes dans ce type de sources.³⁷ L'historien Donald G. Godfrey affirme que cette source pose plusieurs problèmes pour l'historien puisqu'elle peut être modifiée aisément.³⁸ C'est le cas dans cette étude puisque les archives de Radio-Canada accessibles en ligne sont fréquemment de courts extraits d'émissions. En outre, cela ne diminue pas l'importance de cette source, souvent boudée par les historiens du 20^e siècle, puisque la radio et la télévision ont occupé une place importante dans la vie des individus.³⁹ Finalement, un dernier type de sources vient enrichir l'analyse. Il s'agit de sondages qui proviennent de la firme Gallup.⁴⁰ Les sondages ne sont pas toujours fidèles, tout dépend de l'échantillon sélectionné et des questions posées aux répondants. Les résultats de ses sondages sont comparés aux

³⁶ : Jean De Bonville, *Les quotidiens montréalais de 1945 à 1985*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1995, 223 p. ; Jean De Bonville, *L'analyse de contenu des médias : de la problématique au traitement statistique*. Louvain-la-Neuve, De Boeck Université, 2000, 451 p.

³⁷ : Donald G. Godfrey, éd. *Methods of Historical Analysis in Electronic Media*, Londres, Lawrence Erlbaum Associates, 2006, 420 p.

³⁸ : *Ibid*, p. 23.

³⁹ : *Ibid*, p. 5.

⁴⁰ : Le Canadian Institute on Public opinion est manquant puisqu'il a fusionné ses activités avec la firme Gallup en 1947.

résultats obtenus dans les autres sources pour empêcher de développer des conclusions hâtives et erronées.

L'étude se divise en trois chapitres. Chacun des chapitres porte sur l'une des missions de maintien de la paix en ordre chronologique. Le premier chapitre présente la CIC, le second chapitre le Congo et le dernier porte sur Chypre.

Mythe, sécurité collective et retrait

La méthodologie pour classer les différentes sources dans ces trois grands thèmes s'inspire de la thèse de doctorat d'Adam J. Green.⁴¹ Il développe une méthode qu'il appelle la *Linguistic Intergroup Bias* qui s'inspire de la psychologie sociale. Son approche permet de regrouper les jugements retrouvés dans les journaux. Dans son étude, Green classa les opinions retrouvées dans les journaux canadiens à propos des États-Unis en deux catégories : favorable, défavorable.⁴² Pour cette étude les trois concepts ou catégories sont : le mythe canadien du maintien de la paix, la sécurité collective et le retrait. J'ai établi le système de classement selon ma lecture de la documentation et de ce que les historiens ont écrit sur la sécurité collective ou le mythe. Dans chaque chapitre, les trois concepts prennent une forme différente puisque les enjeux sont différents.

Dans le cas du premier chapitre sur les Commissions internationales au Vietnam, la guerre américaine influence largement la perception des Canadiens sur leur propre rôle

⁴¹ : Adam J. Green. *Images of Americans : The United States in Canadian Newspapers During the 1960's*. Ottawa, Université d'Ottawa, 2006, p. 24.

⁴² : *Idem*.

là-bas. Les arguments retrouvés dans les sources sont classés dans thèmes selon l'idée projetée :

Mythe	Sécurité collective	Retrait
Impartialité canadienne	Menace guerre totale	Suggestion du retrait
Objectivité canadienne	La guerre de Corée	Ne pas être associé à la G. du Vietnam
Neutralité canadienne	Stabilité dans la région	Cesser de participer à cette «farce»
Maintien de la paix		

Lorsque l'argumentation retrouvée dans une notice défend ou exige l'impartialité des représentants canadiens dans la CIC, cette notice est classée dans le mythe. De plus, cet argument peut défendre aussi l'idée que le Canada est un des rares pays aptes au maintien de la paix par son impartialité sur la scène internationale. Néanmoins, si dans la même notice il y a une référence à une menace de guerre totale, à la guerre de Corée ou à la stabilité dans la région, alors cette notice est classée dans la sécurité collective même si le reste de l'argumentation s'inspire de tous les thèmes du mythe. L'inverse se produit lorsqu'une notice propose de retirer les Canadiens de la CIC pour envoyer un signal aux Américains de cesser l'escalade afin d'éviter une nouvelle guerre de Corée, alors cette notice est classée dans le retrait. Donc, dans des propos plus simples, la présence du retrait supplante les deux autres thèmes, alors que la sécurité collective supplante le mythe. Ceci s'applique aussi aux deux autres chapitres.

Le deuxième chapitre sur l'Opération des Nations Unies au Congo impose de nouvelles idées classées dans le mythe, la sécurité collective et le retrait :

Mythe	Sécurité collective	Retrait
Canada non colonialiste	Intervention des «Grands»	Ne pas être associé aux combats au Katanga par l'ONU
Mission	Menace	Ne pas de Blancs dans la mission

humanitaire	communiste	
Force policière de l'ONU	Guerre totale	Suggestion de retrait
Fierté et honneur	Guerre de Corée	

Les thématiques se retrouvant dans le mythe sont variées comme le montre le tableau précédent. Tout d'abord, il y a l'idée que le Canada est un État non colonisateur, non impérialiste qui n'a aucun intérêt au Congo. Ensuite, il y a l'aspect humanitaire de la mission onusienne qui relève du mythe. Il y avait effectivement une partie de l'ONUC qui était une aide humanitaire. Malgré cela, l'argumentation de l'aide humanitaire est classée dans le mythe pour deux raisons principales. La première est lorsque cet argument est privilégié, l'aspect de la mission de combat de l'ONUC était absent et cela donne une fausse représentation du rôle de l'ONUC ou même de son existence. La deuxième raison vient de la particularité de l'aide canadienne. En effet, outre l'aide alimentaire et technique, les militaires canadiens étaient des spécialistes en transmission et non des troupes combattantes. Alors, la participation canadienne analysée avec l'optique de l'aide humanitaire servait à contribuer au développement du mythe du maintien de la paix en affirmant que les « Casques bleus » maintenaient la paix et non la guerre.

La troisième idée qui relève du mythe est le projet cher aux Canadiens de l'époque d'une force policière permanente de l'ONU. Cet argument était utilisé dans l'optique pour justifier une participation canadienne à l'ONUC en disant que celle-ci contribuait à ce projet. L'idée suivante est la fierté et l'honneur des Canadiens. La fierté du travail accompli par les militaires canadiens à l'étranger ne relève pas toujours du mythe du maintien de la paix. Un député ou un éditorialiste a pu exprimer sa fierté des

performances des militaires canadiens dans la bataille d'Ortona en Italie en 1943 et cela ne peut être analysé comme étant le mythe puisqu'il s'agit d'une guerre. Cependant, lorsque ce député ou cet éditorialiste s'exprime sur l'ONUC ou même sur la mission de l'ONU à Chypre, cela doit être analysé différemment. En effet, la fierté des militaires canadiens dans des missions de maintien de la paix a probablement contribué à l'émergence du mythe en donnant l'impression que les Canadiens étaient meilleurs ou faisaient plus que les autres pays dans ce domaine. La situation est similaire en ce qui concerne l'honneur puisqu'il peut être analysé ainsi : le Canada n'avait plus une politique isolationniste. Néanmoins, la question de l'honneur peut faire référence, sans le mentionner, aux efforts de Lester B. Pearson lors de la crise de Suez et du prix Nobel de la paix qu'il a reçu par la suite. En même temps, la politique du Canada sur la scène internationale en émergence mettait beaucoup d'accent sur le maintien de la paix et l'ONU dans son concept de « puissance moyenne ». Tout cela a probablement contribué à l'émergence du mythe.

La sécurité collective se rapproche de l'argumentation utilisée pour la CIC. Ce concept est généralement associé à la lutte contre le communisme. Dans le chapitre sur le Congo et sur Chypre, l'argument utilisant la menace d'un conflit généralisé est voilé et ne semble pas à priori parler du communisme ou de l'URSS. Ces arguments sont classés dans cette catégorie plutôt que celle du mythe parce que toute mention d'un conflit généralisé ou d'instabilité régionale, durant la guerre froide, signifiait probablement un affrontement avec les puissances communistes. Le cas du retrait est différent. L'argumentation utilisée est propre à l'ONUC. Cette mission était une véritable guerre et

les Canadiens l'ont découverte surtout durant les derniers mois de 1961. Certains souhaitaient, comme lors de la guerre du Vietnam, que le Canada se dissocie publiquement de ces stratégies de l'ONU. Une autre idée qui entre dans le retrait est que les blancs soient exclus de cette mission afin de ne pas provoquer de la confusion chez les Congolais. En même temps, l'exclusion des blancs empêche le développement d'une politique néocolonialiste.

La classification pour le troisième chapitre ressemble à celle développée pour le deuxième avec quelques différences selon les enjeux particuliers ce conflit :

Mythe	Sécurité collective	Retrait
Force policière de l'ONU	Menace OTAN	Durée trop longue
Fierté	Guerre Grèce/Turquie	Peu de progrès
Tradition canadienne		Suggestion de retrait

Plusieurs idées sont déjà abordées plus haut. Il y a une nouveauté dans le mythe : la tradition canadienne. Il s'agit que le maintien de la paix soit devenu une tradition et une spécialité du Canada. L'on retrouve cette thématique surtout à partir des années 1970 alors que la mission à Chypre est devenue en quelque sorte une tradition! Les arguments retrouvés dans le concept de sécurité collective sont différents des deux autres. Pour les Canadiens, il s'agissait surtout d'une menace pour l'OTAN puisque l'île avait une base de bombardier stratégique britannique. De plus, une guerre entre la Grèce et la Turquie, deux alliés de l'OTAN, pourrait affaiblir le flanc sud-est de l'alliance. Les thèmes retrouvés sous la rubrique « retrait » ressemblent à ceux de la CIC comme la durée et le manque de progrès sur le terrain qui rend l'exercice futile.

Finalement, cette étude possède plusieurs limites. Cette analyse est limitée à trois engagements internationaux qui ont débuté dans les années 1950 et 1960. Malgré le fait que deux d'entre eux se prolongent sur une période de plus de 20 ans, il y a eu d'autres événements internationaux qui ont influencé la perception des Canadiens durant la Guerre froide sur les enjeux de sécurité collective ou sur le mythe. En effet, les différentes crises de Berlin, la crise des missiles à Cuba et le débat au sujet de l'arsenal nucléaire des Forces armées canadiennes ont aussi influencé la perception du rôle du Canada sur la scène internationale. Pour avoir une meilleure analyse, il serait pertinent d'inclure ces enjeux. De plus, cette thèse ne tente pas d'analyser en profondeur l'impact du mythe canadien du maintien de la paix sur la représentation que les Canadiens ont d'eux-mêmes et sur le nationalisme. Finalement, la longue durée pose le problème du dépouillement systématique des sources de 1954 à 1993. Néanmoins, en ciblant les périodes chaudes des trois missions, il est possible de développer une bonne vue d'ensemble de la rhétorique de l'opinion publique, des partis de l'opposition et du gouvernement.

Chapitre Un : Superviser un cessez-le-feu durant une guerre, le Canada et les deux commissions internationales au Vietnam 1954-1973

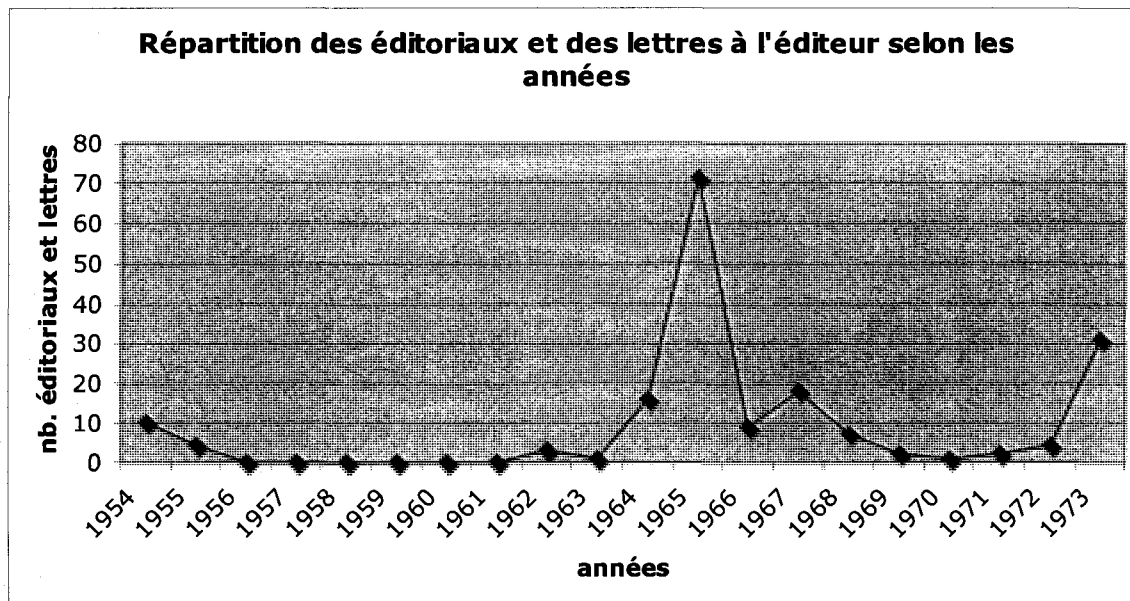
Pendant 19 ans, le Canada a participé à une mission de supervision d'un cessez-le-feu entre le Vietminh et la France qui s'est transformé par la suite, en guerre entre d'un côté le Sud Vietnam soutenu par les États-Unis et de l'autre, le Nord Vietnam communiste. Cette mission n'était pas sous la bannière de l'ONU, mais plutôt sous l'autorité de la Conférence de Genève dont les deux pays codirigeant étaient l'URSS et l'Angleterre. Cette conférence fut convoquée pour mettre fin à la guerre entre la France et sa colonie indochinoise.⁴³ En juillet 1954, le Canada accepta l'invitation des membres de la Conférence de Genève d'être l'un des trois pays supervisant le cessez-le-feu. Les deux autres pays sont l'Inde, représentant les pays neutres et la Pologne représentant les pays communistes. Le Canada dans tout cela? Il représentait les pays de l'Ouest, c'est-à-dire les pays capitalistes et les membres de l'OTAN.

Il y avait trois commissions dans l'ancienne Indochine, une au Laos, une au Cambodge et une au Vietnam. Celle au Vietnam est particulièrement intéressante puisque le Canada supervisait un cessez-le-feu dans une zone de guerre, ce qui rendait la mission futile. De plus, l'allier principal du Canada, les États-Unis, était directement impliqué dans la guerre en fournissant des armes au régime sud-vietnamien, en envoyant plusieurs centaines de milliers de soldats et en bombardant le Nord Vietnam. Ainsi, les Canadiens

⁴³ : Arthur E. Blanchette, *Canadian Peacekeepers in Indochina 1954-1973 : Recollections*, Ottawa, The Golden Dog Press, 2002, p. ix.

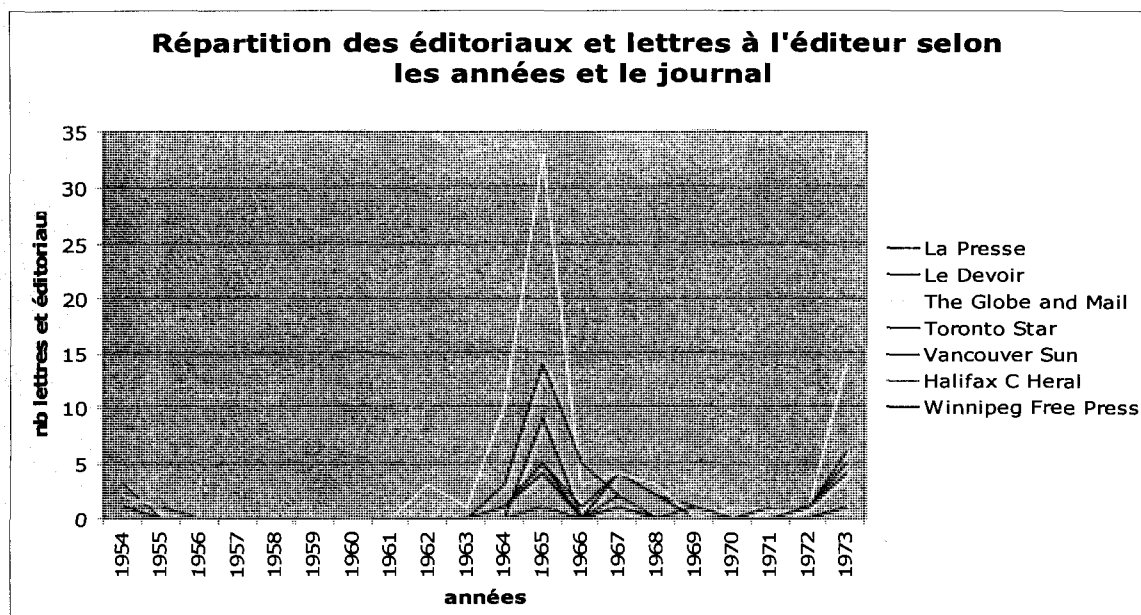
d'opinions ne s'intéressaient pas aux commissions internationales et au rôle du Canada dans le conflit. La plupart ne faisaient que discuter de la guerre américaine au Vietnam. Les articles retenus devaient faire mention du rôle du Canada dans le conflit ou de la Commission internationale de Contrôle au Vietnam.

Graphique 1-1



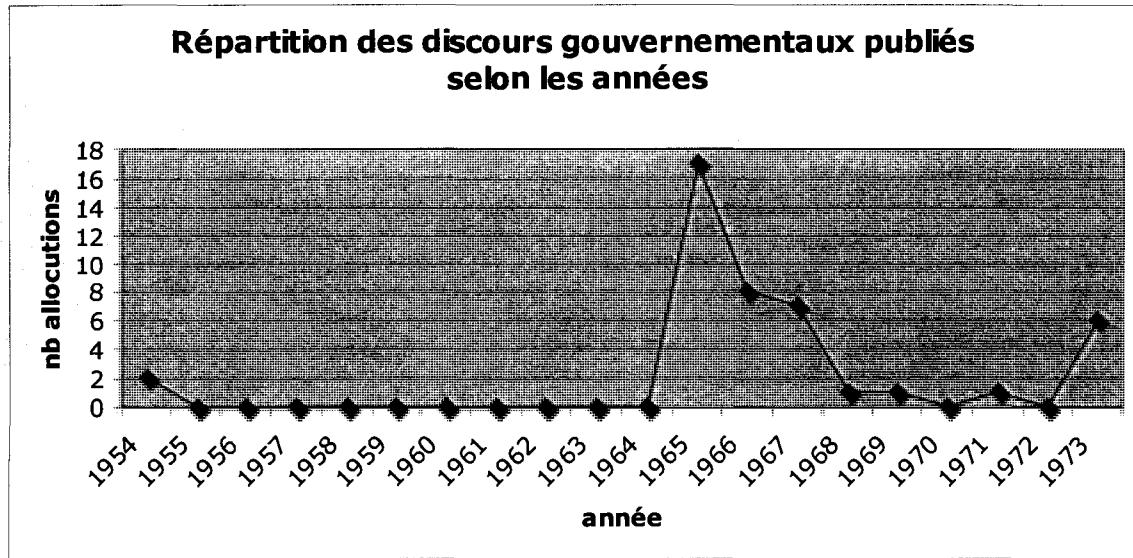
Le graphique 1-1 montre que la majorité de la publication d'éditoriaux et de lettres se situe durant les années 1960 et surtout entre 1964 et 1968 avec un sommet en 1965. La seconde année qui attire le plus l'attention est 1973. Cependant, il faut noter que ces articles sont publiés jusqu'en juillet 1973, date où le Canada s'est retiré de la CICS. Autre fait à remarquer, excluant l'année 1954, peu d'articles furent publiés durant les années 1950. En divisant ces articles selon les journaux étudiés, voici le résultat :

Graphique 1-2



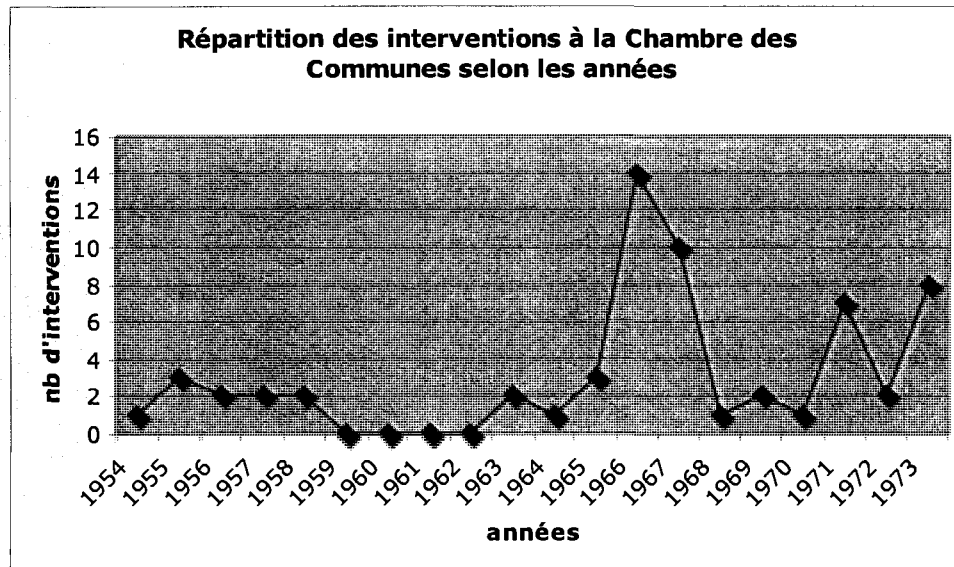
Le graphique 1-2 donne des résultats similaires au premier. *The Globe and Mail* et le *Toronto Star* se démarquent par le nombre d'articles. Ces résultats ne sont pas surprenants puisque les deux quotidiens torontois ont un rayonnement plus national que régional ou local. Les courbes de publications sont relativement similaires pour l'ensemble des journaux étudiés à l'exception du quotidien d'Halifax. Ce dernier manifeste un faible intérêt pour le Canada dans la Commission internationale, puisqu'il n'y eut que cinq éditoriaux et lettres publiés durant ces 19 années. Un des moyens de vérifier l'influence de l'opinion publique sur les gouvernements est de comparer les courbes d'activité gouvernementale et celles des journaux.

Graphique 1-3



Le graphique 1-3 illustre clairement que la courbe est semblable à celles montrées dans les deux graphiques précédents. C'est en 1965 que l'on retrouve le plus de discours et d'allocutions gouvernementales. Contrairement aux journaux, le nombre d'allocutions demeure important en 1966 et 1967 pour ensuite revenir à un niveau assez faible. Il y a un regain d'activité en 1973 tout comme dans les journaux. Les débats à la Chambre des communes sont aussi un indicateur de l'influence de l'opinion publique sur les politiques gouvernementales.

Graphique 1-4



Le graphique 1-4 illustre qu'en général la courbe des interventions est relativement similaire à celles trouvées dans les deux autres sources illustrées plus haut. Néanmoins, il y a quelques différences. Tout d'abord, il y a un peu plus d'interventions durant les années 1950. Ensuite, l'année où l'activité est la plus élevée est 1966 et non 1965. Ce décalage est explicable par le caractère même des discours aux communes. En 1965, la tendance générale est une prise de position par rapport au conflit et surtout sur l'intervention militaire américaine. En 1966, les partis politiques abordent la question du Canada dans le conflit. Ce débat se poursuit durant l'année 1967 pour ensuite connaître un creux de 1968 à 1970. En 1971 et 1973, la question de la participation canadienne reprend de plus belle.

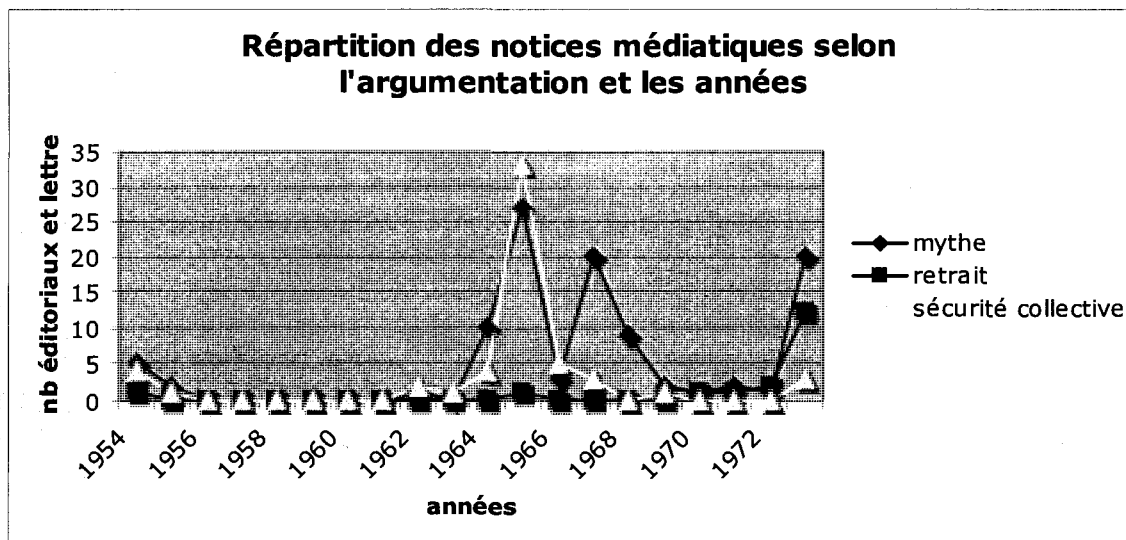
En résumé, ce portrait général des trois types de sources permet d'arriver aux conclusions suivantes. Premièrement, on peut voir un lien de corrélation entre l'activité

dans les journaux, à la Chambre des communes et dans les discours gouvernementaux sur les deux commissions internationales. Deuxièmement, on peut aussi affirmer que c'est un sujet qui ne laissait personne indifférent chez le public, le gouvernement et les partis de l'opposition. Cependant, ces constats ne sont pas suffisants pour mesurer l'influence de l'opinion publique sur les gouvernants, il faut également regarder les opinions de chacun des intervenants.

Portrait de l'argumentation

Cette partie porte sur le classement de l'argumentation entre la sécurité collective, le mythe et le retrait selon le système présenté dans l'introduction.

Graphique 1-5



Le graphique 1-5 illustre plusieurs éléments intéressants. Premièrement, l'idée généralement reçue par les historiens est que le mythe s'impose graduellement durant les

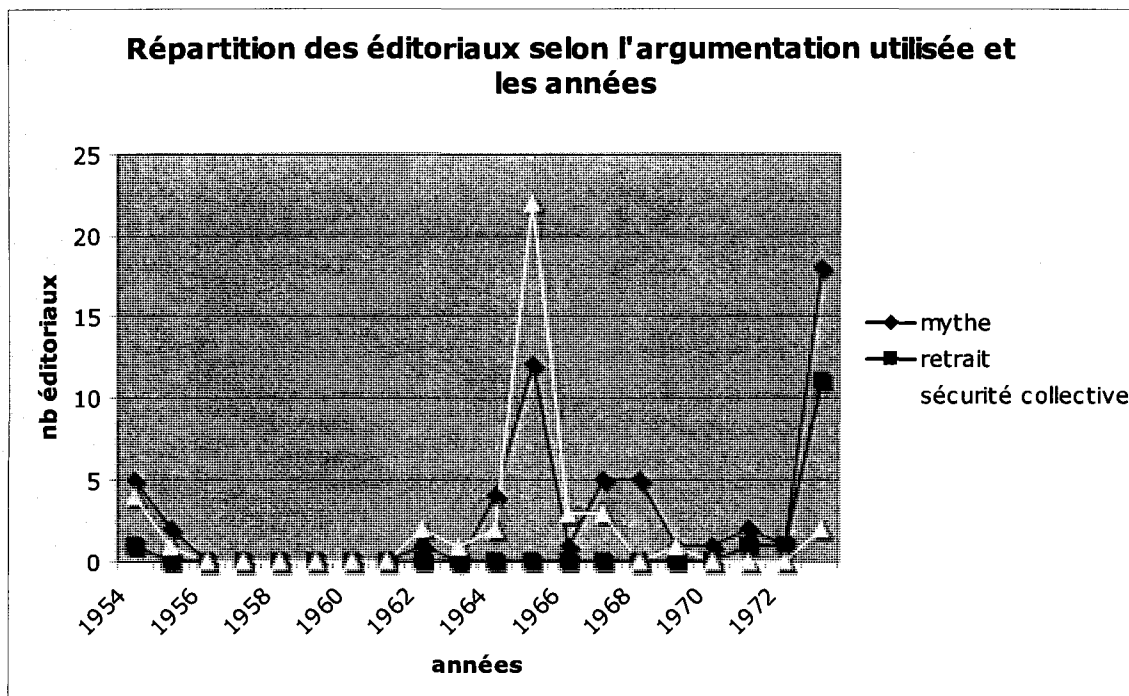
années 1970 et devrait être minoritaire ou absent durant les années 1950.⁴⁴ Or, les deux arguments se retrouvent pratiquement ex aequo en 1954. Deuxièmement, l'argument de sécurité collective domine clairement en 1965 et devient négligeable de 1967 à 1973. L'argumentation utilisant le mythe est importante en 1964, 1965, et surtout en 1967, 1968 et 1973. Ces résultats coïncident avec l'augmentation du nationalisme canadien se basant sur un antiaméricanisme vers la fin des années 1960 et durant l'ère Trudeau.⁴⁵ Ce nationalisme influence l'argumentation retrouvée dans les journaux. La chute de l'argument de sécurité collective, associé au combat contre le communisme, est le résultat concret de cette analyse. Il faut noter que pour l'année 1967 il n'y a que dix des vingt notices qui utilisent le mythe comme argumentation provenant d'une seule émission de télévision francophone dans laquelle dix panélistes étaient invités.⁴⁶ Finalement, l'opinion publique ne commença à exiger le retrait du Canada dans cet engagement futile qu'à partir de 1970. Il existe des différences intéressantes entre les éditoriaux et les lettres à l'éditeur. Commençons par les éditoriaux.

⁴⁴ : *Op. Cit.*, Sean Maloney, p. 2.

⁴⁵ : *Op. Cit.*, Norman Hillmer, J. L. Granatstein, p. 296-297.

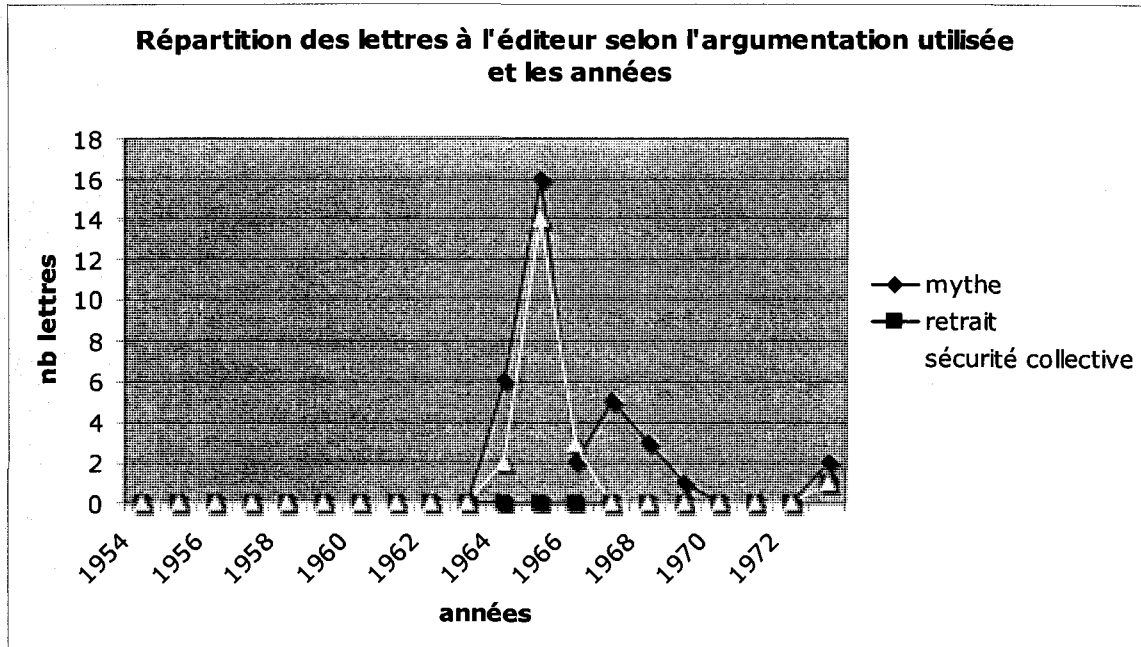
⁴⁶ : Radio Canada, « Tirez au clair », 17 mai 1967, clip télévisé 24 min. 42 sec.

Graphique 1-6



Le 6e graphique suit les tendances du 5e graphique. L'argument de la sécurité collective domine en 1965 et 1966 pour ensuite devenir négligeable. L'argument du mythe est aussi important en nombre en 1965, mais domine en 1964 et surtout en 1967, 1968 et 1973. Le retrait est surtout utilisé à partir de 1971 et fait un bond important lors de l'année de retrait. À noter qu'un éditorial en 1954, provenant de *La Presse*, refusait l'engagement du Canada dans la commission internationale. Maintenant, regardons la courbe des lettres à l'éditeur :

Graphique 1-7



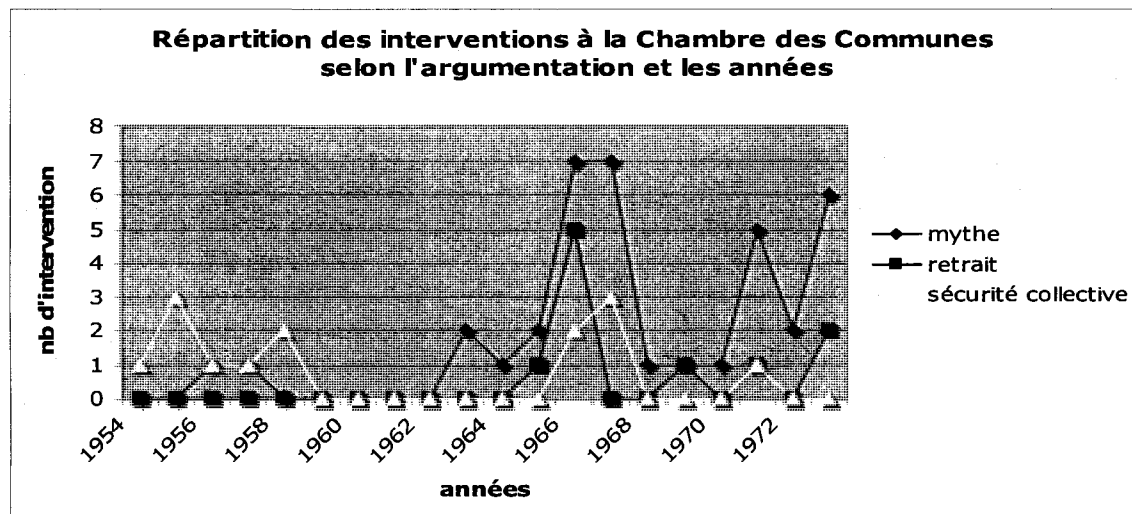
Les courbes du graphique 1-7 se démarquent de celles des deux graphiques précédents. En effet, les lettres à l'éditeur publiées utilisent davantage l'argumentation du mythe en 1964, 1965, 1967 et 1968, alors qu'en 1966 et 1973, le mythe est pratiquement ex æquo avec les autres arguments. De plus, il faut noter l'absence de lettres publiées avant 1964 et le fait qu'une seule demandant le retrait de la CICS fut publiée. Ces résultats illustrent que les lecteurs étaient beaucoup plus sensibles aux éléments du mythe alimentés par le nationalisme croissant. Il faut noter que les éditeurs choisissaient des lettres avec des opinions tranchées par rapport à la majorité.

Bref, ces trois graphiques sur l'opinion publique illustrent plusieurs tendances intéressantes. Tout d'abord, l'opinion publique est divisée sur l'argumentation utilisée à propos des deux commissions. La présence de peu d'articles demandant le retrait avant 1973 illustre qu'en général, les Canadiens ne se mobilisèrent pas pour exiger le retrait du

Canada des commissions. Il est utile de préciser que le mythe était présent en 1954, avant la crise de Suez et le prix Nobel reçu par Pearson. Donc, il faut conclure que le mythe avait une certaine base avant son explosion durant la seconde moitié des années 1960. Pour que ces graphiques aient une certaine signification, ils doivent être comparés à ceux portant sur les discours gouvernementaux et à la Chambre des communes.

Opinions des partis politiques et gouvernement

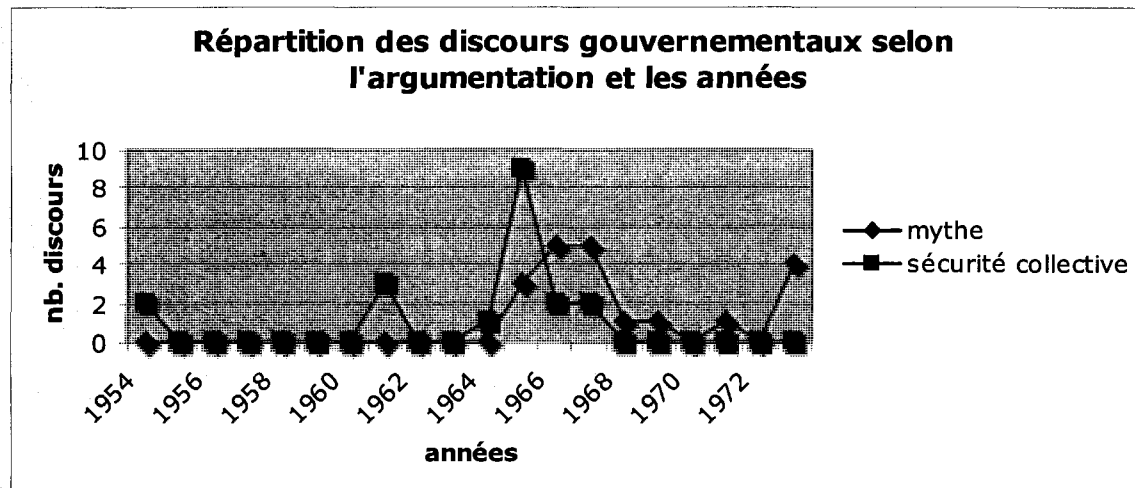
Graphique 1-8



Le graphique 1-8 illustre plusieurs tendances. Premièrement, l'argumentation reliée au mythe est peu présente dans les années 1950 sauf pour les années 1956 et 1957. Cependant, elle devient très importante pour les années 1966, 1967, 1971 et 1973. L'argument « sécurité collective » est étrangement absent en 1965 alors qu'il domine dans les journaux. Finalement, le retrait est anormalement important pour l'année 1966 alors qu'il est plutôt faible en 1973. Cette courbe s'explique par le nombre de fois que les partis de l'opposition ont réclamé le retrait ou bien ont questionné le gouvernement sur

un retrait éventuel du contingent canadien au Vietnam. Maintenant, comparons avec la répartition de l'argumentation utilisée dans les discours gouvernementaux.

Graphique 1-9



Le graphique 1-9 illustre plusieurs différences avec le précédent. Alors que le mythe était présent en 1965 et que la sécurité collective était complètement absente des arguments utilisés à la Chambre des communes, dans ce graphique-ci, elle était trois fois plus utilisée que le mythe. Cependant, comme dans les journaux, le mythe prend le dessus à partir de 1966 et en 1973. Il faut noter l'absence de la rubrique « retrait » des discours gouvernementaux. En fait, il ne serait pas pertinent d'avoir une telle rubrique pour les discours gouvernementaux, puisque les différents ministres n'ont pas fait de déclaration demandant le retrait du Canada des deux commissions avant l'annonce faite par le ministre des Affaires étrangères, Mitchell Sharp, le 29 mai 1973.⁴⁷

Pour conclure cette partie plutôt quantitative, il faut noter plusieurs tendances

⁴⁷ : Canada, *Débats Chambre des Communes*, session 1973, vol.IV, p. 4195

similaires dans l'argumentation entre les discours gouvernementaux et les journaux. Tout d'abord, la sécurité collective domine jusqu'en 1965 et le mythe est aussi fortement présent cette même année prenant le dessus les années suivantes. De plus, la courbe de retrait dans les journaux par rapport à celle de la Chambre des communes est complètement différente. Donc, on ne peut pas affirmer qu'il y a une quelconque corrélation entre les arguments des partis de l'opposition et l'opinion publique à propos du retrait de la Commission internationale de contrôle. Globalement, les résultats présentés dans les graphiques montrent que le mythe croissait par rapport à la sécurité collective alors que l'influence de la rhétorique de la guerre froide diminuait avec la guerre du Vietnam. Ceci étant dit, ce ne sont que des statistiques. Pour véritablement comprendre l'influence de l'opinion publique sur l'argumentation gouvernementale et à la Chambre des communes, il faut analyser plus en profondeur les arguments.

II) Argumentation

Départ 1954-1955

Cette partie se divise en trois blocs : les années 1954 et 1955, les années 1964 à 1967 et finalement l'année de la dernière commission internationale, 1973.

Comme nous l'avons vu précédemment dans la première partie, les journaux approuvent une participation canadienne à la Commission internationale de contrôle. Cependant, comment justifiaient-ils cela? Promouvoir la paix et la stabilité dans la

région, éviter un plus grand conflit ou bien parce que le Canada était un état travaillant pour la paix? En fait, tous utilisent un peu de tout.

Le Toronto Star utilisa surtout l'argument de la sécurité collective dans son éditorial d'approbation de 1954 : «This country could take up the task without obligation to the interest of any great power in the Indo-China conflict, and with the sole objective of furthering the cause of peace and stability in that part of the world.»⁴⁸ Le quotidien torontois affirma donc que le Canada a comme seul objectif d'aider la cause de la paix et de la stabilité dans cette partie du monde.

La Presse utilisa le mythe pour justifier son opinion en affirmant que le «Canada aurait de la sorte l'occasion de travailler à la préservation de la paix. C'est un rôle qu'il s'est efforcé constamment de remplir. Le seul fait que le choix de notre pays ait été proposé à Genève, au moment où il était question de nommer les membres de la commission, témoigne clairement du sens que l'on a donné dans le monde à l'orientation générale de la politique canadienne.»⁴⁹ Cet éditorial relève du mythe puisque le journal montréalais défend l'idée que le Canada a travaillé constamment pour la paix.

L'Halifax Chronicle Herald utilise également le mythe pour justifier la participation canadienne. Le 21 juillet 1954, l'éditorialiste écrit :

With a record of economic and military growth behind her, with a reputation for disinterested fairness and a proved ability to take a fruitful part in international counsels, she appears to the rest of the world to have the possibility of making a

⁴⁸ : «Canada May Serve Peace», *Toronto Star*, 20 juillet 1954, p. 6

⁴⁹ : «On sollicite les bons offices de notre pays», *La Presse*, 20 juillet 1954, vol. 70, no. 233, p. 4

considerable contribution to the cause of world peace.

That possibility will receive something of a test in the supervision of the Indo-China armistice, in which Canada will be associated with India and Poland. While it will not be a crucial test in the sense that world war or peace is likely to hang on the observance of the armistice, it will be a test of this country's ability to deal strongly and yet equitably with other countries differing in outlook, to represent the point of view of the West, and yet so to represent it as not to prejudice the hopes of agreement. The Indo-China assignment may therefore be regarded as something of a proving ground of Canadian diplomatic ability, and as an earnest of greater contributions to peace which may follow.⁵⁰

Le premier paragraphe ci-dessus relève complètement du mythe lorsque l'auteur écrit à propos d'un Canada désintéressé sur la scène internationale. Cependant, dans le second paragraphe présenté, l'éditorialiste affirme clairement que le Canada représente le bloc de l'Ouest dans la Commission. De plus, il écrit que cet engagement n'est pas crucial pour le maintien de la paix dans le monde.

Le *Winnipeg Free Press* utilise la sécurité collective et la menace d'un conflit généralisé comme justification :

If, however, the communists (or the Nationalists) are rash enough to defy the commission and repudiate the truce, the responsibility for suppressing the insurgency would certainly not devolve upon the three nations represented on the commission. Such a development would presumably release the other party from its armistice obligations; it might indeed signal the resumption of large-scale aggression in Asia. But this, quite obviously, would involve much wider security considerations. It is those considerations, touching the safety of neighboring states, that are on the agenda of the Washington conference of the western powers which according to today's announcement will meet in August to discuss a South-East Asia security pact.⁵¹

Le dernier journal à se prononcer avant l'annonce officielle de la décision du gouvernement est le *Globe and Mail*. L'éditorialiste utilise le mythe pour justifier la participation canadienne :

⁵⁰ : «Canadian Opportunity», *Halifax Chronicle Herald*, 21 juillet 1954, vol. 6, no 173, p. 4

⁵¹ : «Canada in Indo-China», *Winnipeg Free Press*, 22 juillet 1954, vol. 61, no. 254, p. 21

Three countries have been invited to serve on the Indo-China armistice commission. Two of them happen to be members of the British Commonwealth, which is a high compliment to that peace-loving organization as well as to India and Canada individually. Canada has made itself useful in settling several international issues of the past decade. Without being smug, Canadians may take pride in the reputation of their diplomats as men of good-will and efficiency.⁵²

Dans le cas présent, les éléments du mythe se retrouvent dans les deux dernières phrases.

En effet, l'éditorialiste ne fait que dire que le Canada fut utile dans plusieurs crises internationales sans donner d'exemple. De plus, il utilise la fierté nationale dans la dernière phrase.

Le gouvernement fédéral fit l'annonce de la participation canadienne dans deux discours de Lester B. Pearson. Dans ces deux discours, il utilise indirectement l'argument de sécurité collective pour justifier cette décision :

Canada is geographically remote from Indochina and her collective security responsibilities in Southeast, Asia are limited to those that arise from membership in the United Nations. We know from experience, however, that just as local conflicts can become general war, so conditions of security and stability in any part of the world serve the cause of peace everywhere. If, therefore, by participating in the work of these Indochinese Commissions, Canada can assist in establishing such security and stability in Southeast Asia, we will be serving our own country, as well as the cause of peace.⁵³

Il ajoute plus loin que le rejet du Canada pourrait avoir des conséquences graves sur la paix fragile dans la région :

Finally, we have been conscious of the serious consequences which might follow if we were to decline the invitation, since this could delay and complicate the implementation of the cease-fire agreements with unhappy and possibly even serious results. We have no illusions that the task we are undertaking will be either easy or of short duration, but we take satisfaction from the fact that in performing it Canada will be playing a worthy and responsible part in an effort to strengthen peace.⁵⁴

⁵² : «A Duty to Be Shouldered», *Globe and Mail*, 23 juillet 1954, p. 6

⁵³ : *Statements and Speeches*, Information Division, Department of External Affairs, Ottawa, Canada, 54/36.

⁵⁴ : *Idem.*

Toutefois, lors du discours télévisé, Pearson affirma que cet engagement n'est pas une mission de sécurité collective : «*It should be emphasized that acceptance of membership on the new Commission, does not mean that we have been called on guarantee or enforce the Indochina cease-fire, nor been involve in new collective security commitment for Canada.*»⁵⁵ Pourquoi a-t-il affirmé cela? La sécurité collective était associée à un conflit comme la guerre de Corée. En disant cela, il voulait probablement rassurer les Canadiens afin qu'ils ne se retrouvent pas engagés dans une nouvelle guerre.

Le 30 juillet, *Le Devoir* publiait un éditorial qui répétait le même argument que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures dans son discours aux Communes :

La décision que vient d'annoncer le gouvernement canadien d'accepter que notre pays soit l'un des membres des commissions de l'armistice d'Indochine rencontre l'approbation générale. Cette invitation décidée à la conférence de Genève témoigne du rôle du Canada dans la vie internationale et du prestige de notre jeune pays. À moins que les conditions aient été inacceptables, le Canada avait le devoir d'accepter, non seulement parce qu'un refus aurait pu compromettre une trêve encore précaire, mais aussi parce que l'influence d'Ottawa dans les conseils internationaux aurait été fort entamée pour l'avenir.⁵⁶

Ainsi, selon l'éditorialiste, le Canada ne pouvait refuser cette offre puisqu'il aurait pu compromettre la paix en Asie du Sud Est. De plus, comme les autres éditorialistes, il présente cette nomination comme étant un symbole du prestige que le pays possède dans le monde.

En résumé, au départ, les quotidiens sont en accord avec la décision de participer à la Commission internationale de contrôle. Toutefois, l'argumentation utilisée par chacun d'eux est légèrement différente. Quelques fois, des éléments de sécurité collective

⁵⁵ : *CBC News*, CBC, 29 juillet 1954, clip télévisé 2 min. 13 sec.

⁵⁶ : «Le Canada en Indochine», *Le Devoir*, 30 juillet 1954, vol. XLV, no. 174, p. 4

sont utilisés alors que d'autres se servent d'éléments du mythe. Parmi les journaux qui emploient des arguments relevant du mythe, aucun ne défend la neutralité du Canada dans ce conflit. Cette situation change lorsque les problèmes commencent dès 1955.

La première crise arriva en mai 1955. Le gouvernement canadien exprimait son insatisfaction à l'égard du fonctionnement de la commission internationale. Le 3 mai, Lester B. Pearson affirma à la Chambre des communes que la «Commission ne peut fonctionner que grâce à la collaboration efficace des parties à l'accord, et elle ne reçoit pas toujours cette collaboration, surtout en ce qui concerne la liberté de mouvement du gouvernement communiste du Nord Vietnam.»⁵⁷ Plus loin dans son discours, il est question du retrait du Canada de la CIC. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures rejetait cette initiative, venant de ce qu'il appelait de «certains milieux», puisque cette décision pourrait nuire aux efforts de maintien du cessez-le-feu.⁵⁸

Trois journaux, le *Globe and Mail*, *Le Devoir* et l'*Halifax Chronicle Herald* réagirent au propos de Lester B. Pearson. Les trois le firent dans des éditoriaux le 5 mai. Ils rejettent tous l'idée «d'un beau départ flamboyant et stérile»⁵⁹. Le quotidien torontois ajoute quelques idées relevant du mythe : «*Other countries see us as a friendly, fair and honorable arbiter in international disputes. For that reason, if for no other, Canada cannot let it be thought that she was weak or complaisant in Vietnam*»⁶⁰. Si des éléments de la neutralité du Canada se retrouvent dans l'éditorial du *Globe and*

⁵⁷ : Canada, *Débats Chambre des Communes*, session 1955, vol. III, p. 3564.

⁵⁸ : *Ibid*, p. 3565.

⁵⁹ : «Le Canada au Vietnam», *Le Devoir*, 5 mai 1955, vol. XLVI, no. 103, p. 4

⁶⁰ : «Terrible Things», *Globe and Mail*, 5 mai 1955, p. 6

Mail, les propos sont similaires dans le quotidien d'Halifax :

Mr. Pearson's statement in the House of Commons was admirably restrained, avoiding as it did any specification of blame for the unsatisfactory conditions in which the Canadian members of the Commission have found themselves, but reading between the lines and taking into account the London reaction to the Commission report, which was offered by India as chairman, it is apparent that Canadian members of the Commission have found themselves alone in the attempt to enforce the neutrality on which the truce ought to be based.⁶¹

Ainsi, le représentant canadien à la Commission aurait défendu la neutralité de cette dernière.

D'où vient cette idée de neutralité? Les discours de Pearson de 1954 et 1955 ne parlent pas de neutralité du Canada dans la commission. Il n'était aucunement question de neutralité dans les instructions de Pearson au premier représentant canadien à la CIC.

The first objective of Canadian policy is the maintenance of the peace in Indochina which has now been achieved. Although there are many aspects of the settlement which are unpalatable to our friends and allies - and indeed to ourselves - and although it may contain the seeds of future troubles, it is based - as stated above - on a realistic recognition of the political and military situation in Indochina as it existed in May, 1954. The cessation of hostilities eliminates, for the time being at least, one of the most serious threats to the general peace of the world, and provides the time and opportunity for a fresh effort to encourage the development of stronger independent and non-communist states on the mainland of Asia.⁶²

Le but était donc de maintenir la paix, mais pas à n'importe quel prix. Cependant, il y a des opinions qui pourraient suggérer une interprétation de neutralité par les différents intervenants : «Le regroupement devant se terminer le 18 mai, je crois, et qui s'est déroulé sans incident grave est maintenant déjà bien avancé. C'est une réalisation qui n'est pas sans importance. Nous pouvons, à mon avis, éprouver quelque satisfaction en apprenant que la commission internationale, dont le Canada fait partie, a, en tant que

⁶¹ : «A Difficult Task», *Halifax Chronicle Herald*, 5 mai 1955, vol. 7, no 106, p. 4

⁶² : Archives du ministères Étrangères, DEA/50052-A-40

surveillant et médiateur, contribué à établir cet état de choses.»⁶³ Cette opinion suggère l'idée que le Canada joue un rôle de médiateur dans le conflit vietnamien.

La définition du *Larousse* du mot « médiateur » est la suivante : « Qui effectue une médiation; qui sert d'intermédiaire, d'arbitre, de conciliateur. »⁶⁴ Un médiateur entre deux factions en guerre, comme en Indochine, devait avoir le respect et la confiance des belligérants. Pour ce faire, ce médiateur devait avoir une certaine neutralité dans le conflit immédiat. Donc, il est donc probable que les médias ont cru cette à idée de neutralité. Or, comme le montre la nomination du Canada comme représentant des pays dits de « l'Ouest », il est difficile d'affirmer que le Canada était neutre. De plus, le gouvernement canadien n'avait aucune intention de jouer le rôle de médiateur neutre au Vietnam comme nous l'avons vu plus haut avec les instructions données par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures au premier représentant canadien à la commission internationale. Cependant, Paul Martin sr affirmait l'inverse dans *Canada and the Quest For Peace*. Dans ce livre publié en 1967, donc en pleine guerre du Vietnam, il écrivait :

Despite the temptation to live up to the conference's expectations, Canada decided from the beginning to avoid the role of rigid advocate for the West and, instead, tried to promote an objective and balanced approach by the Commissions. We were firmly convinced, and remain so to this day, that neither the work of the Indochina Commissions nor the future of international peacekeeping would be served if the members of the Commission gave the impression of being swayed by political bias, and of ignoring the terms and intent of the cease-fire agreements in the interests of one side or another. We encountered many difficulties in carrying out this policy, but after thirteen years we remain convinced that it was the right one.⁶⁵

Ainsi, il affirma que dès le début des travaux de la Commission, le Canada n'a pas joué le rôle de porte-parole des intérêts des pays de l'Ouest, mais a adopté une attitude plutôt

⁶³ : Canada, *Débats Chambre des Communes*, session 1955, vol. III, p. 2459.

⁶⁴ : *Larousse Compact Dictionnaire de la langue française*, Paris, Édition Larousse, 1995, p. 997.

⁶⁵ : Paul Martin, *Canada and the Quest For Peace*, New York, Columbia University Press, 1967, p. 44-45

objective pour projeter une image de «courtier honnête». Il est vrai que durant les premières années de la CIC, la délégation canadienne souhaitait faire de celle-ci un organe viable, efficace et équilibré.⁶⁶ Cependant, les écrits de Paul Martin, datant de 1967, montrent qu'il y a aussi un changement dans le discours gouvernemental et cela est mesurable dès 1964, année d'une autre grande crise pour le Canada dans la CIC.

Appuyer les États-Unis ou non? 1964-1967

En août 1964, le conflit vietnamien se transforma avec l'incident du golfe du Tonkin et la résolution qui s'en suivit au Sénat américain.⁶⁷ Cette résolution autorisa l'engagement direct et massif des forces armées des États-Unis. Les interventions américaines dans le conflit entre le Nord et le Sud Vietnam n'étaient pas nouvelles. Les États-Unis avaient fourni des armes aux Français et par la suite au Sud Vietnam. Pour montrer l'engagement américain, le 13 mai 1957, le président du Sud Vietnam, Ngo Dinh Diem affirma « La frontière des États-Unis se prolonge jusqu'au dix-septième parallèle »⁶⁸, frontière entre le Nord et le Sud Vietnam. Dans le rapport de la Commission internationale de Contrôle au Vietnam de 1962, les trois pays membres dénoncèrent l'important flux de matériel militaire venant des États-Unis vers le Sud Vietnam. Cependant, ce qui changea avec la résolution du Tonkin, c'est l'augmentation graduelle et massive de militaires américains dans le conflit. Le Premier ministre de l'époque, Lester B. Pearson a écrit dans ses mémoires : « The war in Vietnam was, of

⁶⁶ : *Op. Cit.*, Ramesh Thakur, p. 94.

⁶⁷ : Frédéric Stahl, « Adieu l'Indo, Good Morning Vietnam! », *Navires & Histoire*, no 42 (juin-juillet 2007) : p. 52-53.

⁶⁸ : *Ibid*, p. 36.

course, a fair different matter, with the ever deepening involvement of the United States and the resultant complication for their role as leader of the Western World. »⁶⁹ Pour les deux gouvernements canadiens successifs, la situation devint difficile. La proximité politique, géographique, économique et militaire entre les États-Unis et le Canada et l'augmentation de l'opposition à la guerre du Vietnam dans l'opinion publique canadienne forcèrent le gouvernement à changer de discours sur le rôle du Canada dans la commission. Ce changement s'opéra par l'insistance de l'idée de neutralité et d'impartialité du Canada.

Cette idée de neutralité apparaît graduellement dans le discours du gouvernement. Les arguments de sécurité collective demeuraient encore très présents dans les interventions gouvernementales en 1965. Le 8 mars 1965, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Paul Martin sénior, fit une allocution à la Chambre des Communes défendant la participation canadienne dans la Commission internationale en utilisant l'argument de la sécurité collective :

We are all deeply concerned with the implications for world peace, no less that for the future of the Vietnamese people, of the continuation of the present situation. It contains the seeds of escalation and the dangers all too evident to us today of an open conflict of stark and terrifying proportions. As I have indicated on many occasions, we seek a peaceful and equitable solution, and our efforts are certainly being directed to that end. This is our immediate objective, to avoid the inevitable consequences of escalation. (...) Only if all concerned are prepared to face up to their responsibilities and obligations, and only if all concerned are prepared to exercise the restraint for which we and other nations have appealed, can we take the next step toward the peaceful settlement which is our ultimate objective.⁷⁰

Ainsi, en demeurant au sein de la CIC, le Canada pourrait jouer un rôle dans la promotion de la paix dans un conflit qui menaçait de dégénérer en guerre totale.

⁶⁹ : Lester B. Pearson, Mike, *The Memoirs of the Right and Honorable*, p. 137.

⁷⁰ : *Statements and Speeches*, Information Division, Department of External Affairs, Ottawa, Canada, 65/8.

Cependant, dès le 26 mars suivant, lors d'un discours aux éditeurs de la presse de langues étrangères à Toronto, Martin lança l'idée de l'impartialité du Canada dans la commission comme dans les autres missions maintient de la paix : «In sum, we have tried to approach our responsibilities in the Commission with fairness and impartiality. We have not approached those responsibilities any differently from the way in which we have approached our responsibilities in the Middle East, in the Congo, in Cyprus and elsewhere where Canadians have served to keep the peace.»⁷¹ Toutefois, ce discours teinté du mythe n'était pas toujours présent. Dans une lettre destinée au gouvernement britannique, Paul Martin utilise l'argument de la sécurité collective :

For this reason, the Canadian Government has repeatedly appealed for the exercise of restraint in the present circumstances of mounting tension and danger. These appeals have been directed to all concerned, and the Canadian Government hopes that all other powers with a special interest in the situation and with special relations with any of the parties directly involved in the conflict will attempt to exert such influence as they may be able to exercise to this same end.⁷²

Le 27 mai, aux Communes, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures défend l'objectivité du Canada dans la commission internationale et le rapport de 1962, donnant suite aux attaques d'un ancien commandant de l'Aviation royale canadienne. Il affirmait que «Le Canada est membre de la Commission depuis presque onze ans et sous deux gouvernements différents. Je crois que notre état de service au sein de la Commission nous a valu des éloges de la part des peuples asiatiques et de la plupart des Canadiens qui ont envisagé ce problème avec objectivité.»⁷³ Cependant, le lendemain, il expose l'opinion du gouvernement canadien sur le conflit vietnamien à la Chambre des Communes en défendant la théorie des dominos : «If the United States withdraws from

⁷¹ : *External Affairs*, 1965, 17(5), 158-163.

⁷² : *Ibid.*, p. 195.

⁷³ : Canada, *Débats Chambre des Communes*, session 1965, vol.II, p. 1719.

Vietnam, how far is it to withdraw? Does it mean that Thailand, the Philippines and Malaysia, to mention only three of the nations most directly affected, are to be left to fend for themselves with nothing between them and an expansionist China? »⁷⁴

Après une telle affirmation, il est difficile de défendre l'impartialité et l'objectivité du Canada. Le gouvernement avait choisi son camp. Toutefois, après ce discours, un nouvel élément s'ajoute aux allocutions gouvernementales : l'indépendance de la politique étrangère canadienne. Paul Martin le mentionne dès le 10 juin suivant devant le comité permanent des Affaires extérieures :

As far as Canada is concerned, we are not directly involved in this crisis as one of the protagonists, and this, together with our independent position in Vietnam, gives us a certain freedom of maneuver, which we have attempted to use as wisely and constructively as we know how in the interests of world peace. On repeated occasions we have joined in appeals to all sides for restraint. We have done this with the proviso that the appeal be directed equally to all those involved. It was our view, and continues to be our view, that, if these appeals were heeded, they could lead to a downward trend in hostilities or even a de facto cease-fire, which either prior to or during a conference, would have a tranquillizing effect on the situation and act as a stimulus to constructive discussion.⁷⁵

Pourquoi Paul Martin défend-il l'indépendance de sa politique étrangère dans le contexte de la guerre du Vietnam? Cette attitude est une réponse aux critiques venant de l'opinion publique.

Après l'incident du golfe du Tonkin, il y a des réactions dans les journaux à propos de la décision du gouvernement Pearson d'appuyer les États-Unis dans les bombardements contre les bases navales nord-vietnamiennes. Les éditoriaux se concentraient sur l'évènement et non sur la politique canadienne. Cinq lettres publiées

⁷⁴ : *External Affairs*, 1965, 17(6), p. 247.

⁷⁵ : *Ibid*, 17(7), p. 260.

dans les quotidiens retiennent l'attention pour leur opposition complète à la décision du gouvernement Pearson et du chef de l'opposition officielle John Diefenbaker. Les lettres se servent du mythe et de la sécurité collective pour justifier une opposition à la politique étrangère du gouvernement canadien. Dans une lettre publiée dans le *Globe and Mail* du 10 août, un lecteur américain présenta son inquiétude sur l'indépendance du Canada par rapport aux États-Unis : «Many people here in our country do not support the Government's policy on Cuba, Vietnam, Red China, and other Communist nations. We feel that Canada sees these problems far more realistically and, far from resenting criticism of us, we are grateful. The last thing we want to see is Canada as the 51st state.»⁷⁶

Une seconde lettre publiée dans le même quotidien reprend cette inquiétude tout en justifiant son opinion avec un argument de sécurité collective en écrivant : «If our politicians can start to be men instead of yes-men, there is a slim chance that they might manage to convince the United States that, big as she is, she is not big enough to yet dictate settlements in political affairs throughout the world. However, if they continue supporting provocation, the United States might decide that her supremacy is absolute and precipitate the final conflict.»⁷⁷

Une troisième lettre à l'éditeur publiée dans le même journal torontois questionna pourquoi le Canada, en tant que membre de la Commission, n'a pas blâmé les États-Unis :

Why had Canada not protested her ally's violation of the Geneva agreement? The

⁷⁶ : «Cuba and OAS», *Globe and Mail*, 10 août 1964, p. 6.

⁷⁷ : «Vietnam», *Globe and Mail*, 12 août 1964, p. 6.

United States has sent 18,000 troops and military supplies there after agreeing that no foreign countries should intervene. The United States was earlier responsible for blocking the national elections proposed for Vietnam by the Geneva Conference. The United States has been responsible for setting up a series of bloody dictatorships in South Vietnam with no authority whatever from the people there. Why has Canada been silent?⁷⁸

Cette fois l'argumentation relève du mythe puisque l'auteur a oublié le fait que le Canada fut nommé représentant de l'Ouest. Finalement, une dernière lettre publiée dans le *Winnipeg Free Press* le 22 août utilise aussi l'argument de la sécurité collective pour justifier une opposition forte du Canada à la guerre américaine en écrivant : «Nuclear war would destroy Canada. Now is the time, before it is too late, when Canadians must urge our government to press for a realistic policy of negotiation instead of escalation, and a return to the principles of the Geneva Treaty to which Canada is solemnly committed as a member of the three-nation International Control Commission.»⁷⁹

En quelques mots, les critiques à la politique du gouvernement canadien à l'égard de la guerre du Vietnam utilisent des éléments du mythe et de la sécurité collective pour justifier leurs opinions. De plus, la peur de devenir un état client des États-Unis est présente dans quelques lettres. Cette peur se retrouvait dans plusieurs lettres et éditoriaux tout le long de la guerre.

Un autre moment critique de la politique canadienne au sein de la CIC fut la parution du rapport minoritaire canadien en février 1965.⁸⁰ Le rapport minoritaire canadien visait à blâmer le Nord Vietnam pour ses incursions armées au Sud Vietnam. Il ajoutait que le Sud Vietnam et ses alliés devaient répondre militairement à ces agressions

⁷⁸ : «Vietnam», *Globe and Mail*, 17 août 1964, p. 6.

⁷⁹ : «Viet Nam Peril», *Winnipeg Free Press*, 22 août 1964, vol. 71, no. 281, p. 32.

⁸⁰ : *External Affairs*, 1965, 17(5), 195.

répétées.⁸¹ Les journaux canadiens ont réagi au début mars. Un seul quotidien s'opposait totalement au contenu du rapport minoritaire : *Le Devoir*. Dans l'édition du 10 mars, l'éditorialiste affirmait que ce geste était servile à l'endroit de Washington :

Voici que le Canada encourage et défend ces représailles dangereuses et excessives. Le Canada aurait dû blâmer à la fois les agressions du Vietcong et les ripostes américaines. Il faut promouvoir la paix et non encourager la guerre. Dans le débat de lundi aux Communes, MM. Diefenbaker, Herridge et Grégoire avaient raison de protester, car le gouvernement libéral fait du Canada, dans ce rapport minoritaire, un satellite du Pentagone. Ce n'est pas de cette manière que notre pays peut servir la cause de la paix ni faire reconnaître son impartialité en Asie et en Afrique. Ce geste servile compromet la proposition de M. Pearson qui méritait mieux.⁸²

Cet éditorial est intéressant parce qu'il remet en doute l'argument d'impartialité et nie l'indépendance du Canada dans le conflit. Le *Winnipeg Free Press*, sans véritablement donner d'opinion sur le rapport, tournait au ridicule l'attitude du gouvernement Pearson dans une caricature datée aussi du 10 mars :⁸³



Par contre, les autres quotidiens acceptent le rapport étant donné que le gouvernement canadien propose un projet pour rétablir la paix. Le 9 mars, le *Globe and Mail* et le *Toronto Star* publiaient chacun un éditorial portant sur ce rapport. L'éditorialiste du *Star*

⁸¹ : *Idem*.

⁸² : «La proposition Pearson et le rapport minoritaire», *Le Devoir*, 10 mars 1965, vol. LV1, no. 57, p. 4.

⁸³ : *Winnipeg Free Press*, 10 mars 1965, vol. 72, no. 139, p. 47

accepta la vision du conflit proposé par Pearson :

But the Canadian dissent does show provocation (if not justification) for the Pentagon's strike-north strategy. It also helps define the new kind of aggression that Prime Minister Pearson's peace force proposal is designed to meet. (...) As long as there are governments, there will be moves to overthrow them peacefully or by force. The problem for the big powers is to find a way to prevent these revolutions escalating into international nuclear wars. Until we can agree that a guerrilla filtering down the Ho Chi Minh trail from North Viet Nam is no less an aggressor than a German tank commander crossing the Polish border, the world will not be safe for conflict.⁸⁴

Pour sa part, l'éditorial du *Globe and Mail*, « Move in the right direction » se concentra beaucoup plus sur le plan de paix présenté par Pearson : « Nevertheless, Mr. Pearson's essential recommendation for an international peace conference in Southeast Asia is eminently sound. Clearly the United States is deeply involved in a war that it cannot win, though cannot afford to lose. World communism is trying to inflict a palpable defeat; it should be the aim of countries friendly to the United States to work for a formula providing an honorable withdrawal. »⁸⁵

Le dernier quotidien à se prononcer en faveur du rapport minoritaire canadien est *La Presse*. Le 10 mars, l'éditorialiste louangeait la proposition de Pearson en affirmant que « M. Pearson aura eu la sagesse et le mérite de souligner à tous « le terrifiant risque actuel d'escalade » »⁸⁶

Les trois éditoriaux ont utilisé la sécurité collective pour justifier leur opinion et ils ont tous cru au plan de paix proposé par le Premier ministre canadien. Cependant, dans les lettres publiées durant les semaines suivantes, les lecteurs sont divisés. Certains

⁸⁴ : « Can War be Kept at Home », *Toronto Star*, 9 mars 1965, p. 6.

⁸⁵ : « Move in the Right Direction », *Globe and Mail*, 9 mars 1965, p. 6.

⁸⁶ : « M. Pearson a-t-il été entendu? », *La Presse*, 9 mars 1965, vol. 81, no. 56, p. 6.

demandaient une plus grande indépendance du Canada. Ce lecteur du *Globe and Mail* exigeait au gouvernement canadien de s'opposer aux agressions des États-Unis, du monde communiste et des anciennes puissances coloniales. Il affirmait : «If any significance is to be attached to statements, by the Canadian Government by the international community, a consistent stand must be taken against the actions of the powerful neighbor to the south as well as against the actions of the Communist Bloc countries and the former "colonial" powers.»⁸⁷

Une lettre publiée dans *La Presse* demandait au gouvernement de ne pas plier face à la pression américaine :

Alors que la guerre du Vietnam se prolonge et menace de s'aggraver en conflit général, nous Canadiens avons un rôle particulier à jouer pour la paix de cette région. (...) Au lieu de nous « abaisser en pliant », comme nous avons fait si souvent dans le passé sous la pression des États-Unis, nous avons le devoir de leur déclarer énergiquement qu'il faut qu'ils cessent de s'intégrer dans le gouvernement des peuples du Sud-Est asiatique et qu'ils laissent ceux-ci instituer le régime qui leur convient, le régime dont ils ont besoin pour améliorer leur condition.

Nous avons le devoir de presser notre gouvernement de continuer sa participation à la Commission internationale de contrôle. Il faut que notre gouvernement se déclare catégoriquement en faveur de la trêve, afin que cesse un massacre insensé et que la conférence de Genève sur le Vietnam se réunisse de nouveau. Continuer à rendre hommage du bout des lèvres à la liberté et à la démocratie, tout en appuyant en fait au Sud-Vietnam une série de régimes décadents, c'est pour nous une hypocrisie et une malhonnêteté qui apporteront le déshonneur au Canada qui, il faut l'avouer, jouit actuellement de l'estime mondiale.⁸⁸

L'argumentation utilisée relève autant du mythe que de la sécurité collective puisqu'il y a à la fois présence de l'idée que le Canada peut jouer un rôle particulier pour favoriser la paix, et menace d'un conflit nucléaire. Une lettre publiée le 17 mars dans *Le Devoir* mettait en doute l'objectivité du rapport canadien en affirmant qu'« on est porté à croire que le rapport minoritaire du Canada dans la Commission internationale de contrôle, n'a

⁸⁷ : «Vietnam», *Globe and Mail*, 15 mars 1965, p. 6.

⁸⁸ : «Le rôle du Canada en faveur de la paix», *La Presse*, 19 mars 1965, vol. 81, no. 65, p. 4.

pas été préparé avec toute l'objectivité voulue et à laquelle, nous avons droit; et que d'autre part, le rapport de la Pologne et de l'Inde serait plus véridique.»⁸⁹

Finalement, une dernière lettre exigeant du gouvernement d'affirmer son opposition à son allié américain fut publiée dans le *Toronto Star* :

Do you not want your readers to realize the implications of these actions for Canada? Our country is an ally of the U.S. bound by the treaties of NORAD and NATO. We are inevitably affected by the consequences of U.S. foreign policy.

Star readers have a right to know whether the extension of the war in Viet Nam, including random bombing, the use of gas and napalm, was taken with the consent of the Canadian government. Whether there have been consultations. Why does the government refuse to debate these questions in the House? How long do you think this escalation can go on until it affects Canada directly?⁹⁰

Ces lettres ont donc pratiquement toutes utilisé un argument de sécurité collective pour justifier leurs oppositions à l'intervention américaine au Vietnam. En effet, peu importe leur message de base, il y a généralement présence d'une menace de conflit généralisé qui risquait d'impliquer le Canada. Deux lettres appuyant le gouvernement réitéraient les arguments que l'on retrouve dans les éditoriaux cités plus haut sans apporter de nouvel élément.

Les appels à une indépendance du Canada par rapport aux États-Unis se multiplièrent dans les journaux vers la fin du mois de mars. Le 26 mars, un éditorial de *La Presse* critiqua le gouvernement canadien et recommanda de faire plus qu'un appel à la paix en écrivant «Pourquoi, encore une fois, le Canada ne s'emploierait-il pas justement à les gagner à cette solution, la seule vraiment sensée en l'occurrence. Une

⁸⁹ : «La guerre du Vietnam», *Le Devoir*, 17 mars 1965, vol. LVI, no. 63, p. 4.

⁹⁰ : «As a U.S. ally, Canada Should be Consulted on Viet Nam Policy», *Toronto Star*, 24 mars 1965, p. 6.

solution honorable est sûrement encore possible.»⁹¹ L'argumentation ressemble à celle du mythe, dans le sens que le Canada devrait utiliser tout son poids diplomatique pour faire commencer les négociations même s'il ne peut faire arrêter la guerre. Cependant, le titre de l'éditorial, «Vers une autre guerre de Corée? », fait pencher l'argumentation dans la sécurité collective.

Le lendemain, c'était au tour du *Globe and Mail* de publier un éditorial intitulé « A more critical attitude », pressant le gouvernement de continuer les appels à la paix et de critiquer la politique américaine au Vietnam, tout en gardant un ton amical : «But since it is fairly evident that the outwardly unqualified support in Ottawa and Westminster for U.S. objectives is not a true expression of the judgment of these Governments, the time has also come for a more critical, though still friendly and sympathetic attitude in public.»⁹² Même si le message est similaire à celui de l'article précédent, la menace d'un conflit généralisé est absente. Le 3 avril, une lettre publiée dans ce quotidien torontois alla plus loin en ajoutant l'idée de responsabilité canadienne dans le conflit en affirmant : «It is time for our Canadian Government to tell the American Government that there are moral limits beyond which no Canada policy support can be counted on. If this is made clear, the forces of humanity and sanity in Washington will be strengthened.»⁹³

Cet argument de responsabilité revient dans une lettre du *Vancouver Sun* publiée

⁹¹ : «Vers une autre guerre de Corée?», *La Presse*, 26 mars 1965, vol. 81, no. 71, p. 4

⁹² : « A more critical attitude », *Globe and Mail*, 27 mars 1965, p. 6.

⁹³ : « Vietnam », *Globe and Mail*, 3 avril 1965, p. 6.

le 7 avril.⁹⁴ Le journal de Vancouver demeura relativement muet sur le rôle du Canada dans le conflit vietnamien. Toutefois, il publia un éditorial qui demande la même chose que les autres quotidiens tout en ajoutant prophétiquement que si le Canada parvenait à favoriser la paix au Vietnam, son nom serait sanctifié!⁹⁵

Bref, les quotidiens faisaient de plus en plus de pressions sur le gouvernement canadien pour multiplier les efforts afin de favoriser la paix au Vietnam. De plus, il devait critiquer les États-Unis pour illustrer l'indépendance du Canada. Les arguments de sécurité collective sont fréquemment utilisés pour justifier une attitude canadienne agressive pour la paix étant donné que l'escalade américaine risquait de créer une guerre totale ou une 2^e guerre de Corée. Ces lettres et les éditoriaux reflétaient l'opinion publique canadienne. Selon un sondage Gallup, l'appui des Canadiens à la guerre américaine en juin 1965 était de 44% alors que 33% des Canadiens s'y opposaient.⁹⁶ Malgré le discours à Temple University et les appels à la cessation des bombardements, le gouvernement Pearson garda une attitude timorée au sujet de la guerre du Vietnam durant les premiers mois de l'année 1965. Cependant, les attaques envers le gouvernement ne se font pas seulement dans les médias puisque le gouvernement doit aussi se défendre aux Communes à deux occasions. La première était l'affaire de l'ancien commandant de l'ARC présenté plus haut; la seconde attaque venait du chef du Nouveau parti démocratique, Thomas Douglas qui accusa le gouvernement d'être le pion de service des États-Unis.

⁹⁴ : « U.S. lost face », *Vancouver Sun*, 7 avril 1965, p. 5.

⁹⁵ : « Probing for Peace », *Vancouver Sun*, 5 avril 1965, p. 4.

⁹⁶ : *Op. Cit.*, Ramesh Thakur, p. 215.

Tout au long de cette longue crise, le gouvernement canadien a adopté une attitude pleine de déférence et de subordination servile. (...) Voilà donc un mémoire émis par un ministre fédéral, excusant le gouvernement du Vietnam du Sud de n'avoir pas fait honneur à l'accord de Genève, excusant Diem d'avoir aboli les élections locales... (...) Les membres de notre parti sont en faveur de la sécurité collective pour résister à l'agression, mais ils ne croient pas qu'un pays ait le droit d'avoir recours à la force militaire pour imposer des dictatures et des régimes discrédités, à des peuples qui revendiquent le droit de se gouverner eux-mêmes. Nous ne voulons pas qu'une nouvelle forme de colonialisme se camoufle en croisade anticommuniste.⁹⁷

L'argumentation du chef du NPD relève beaucoup du mythe dans sa critique du gouvernement canadien. Toutefois, il mentionne que son parti n'est pas contre l'idée de la sécurité collective. L'interprétation donnée à la sécurité collective était une guerre comme celle en Corée. Tout au long de la guerre du Vietnam, le NPD critique le gouvernement canadien de Pearson pour sa politique trop axée sur celle des États-Unis.

Comme mentionnée plus haut, la question de retrait du contingent canadien est apparue dès 1965 à la Chambre des Communes. Le 7 juin, le député du NPD de Vancouver-Est, Harold E. Winch, demanda à Paul Martin la pertinence de demeurer dans la CIC étant donné l'arrêt des travaux de celle-ci :

Étant donné ce que le ministre a déclaré aujourd'hui et depuis quelques semaines, n'est-il pas d'avis qu'il est grand temps de prendre une décision quant au retrait de la délégation canadienne de la commission du Sud-Est asiatique, compte tenu de la façon dont l'activité de la délégation a été frustrée et entravée?

Paul Martin

Je suis sûr que je reflète l'avis réfléchi de la plupart des gens quand je dis, eu égard aux services rendus par la commission depuis 11 ans maintenant et l'apport du Canada, qu'il serait fort regrettable de rappeler notre commission à l'heure actuelle.

Winch

Le ministre peut-il nous dire quel apport le Canada a pu rendre, même si, d'après les rapports récents, les efforts de notre délégation avaient été contre carrés par suite de l'autorité détenue par la Pologne au sein de la Commission? À quoi nous sert de continuer à participer aux travaux de cette Commission?

⁹⁷ : Canada, *Débats Chambre des Communes*, session 1965, vol.II, p. 1793 et 1795.

Martin

Il est vrai que des différends sont survenus entre les membres de la Commission, mais ma première réponse tient quand même. Si nous n'avions pas fait partie de la Commission, notre représentant n'aurait pu agir comme il l'a fait à Hanoï le 31 mai.⁹⁸

En réponse à la question, Paul Martin défend la présence canadienne par le mythe puisqu'il utilise l'argument que le Canada peut faire plus que les autres pays membres de la Commission en rencontrant les dirigeants nord-vietnamiens et américains. Pourquoi le secrétaire d'État aux Affaires extérieures se servait-il du mythe? On pourrait supposer que comme tout bon politicien, il tentait de vendre sa salade de la manière la plus facile pour son gouvernement. En utilisant l'idée que le Canada peut faire plus, Paul Martin souhaitait toucher l'orgueil de la population.

En résumé, l'année 1965 marque un tournant dans la politique canadienne. Celle-ci est fortement influencée par les critiques de l'opinion publique et de la Chambre des communes. Dans ses discours, le gouvernement continue à défendre la politique américaine au Vietnam en utilisant la théorie des dominos ou bien en blâmant le Nord-Vietnam d'être l'agresseur. Toutefois, lorsque le secrétaire d'État aux Affaires extérieures ou le Premier ministre défendent la politique canadienne à propos du Vietnam, les arguments utilisés relèvent du mythe. Dans un premier temps, le gouvernement affirmait qu'il travaillait activement pour la paix comme le réclamait la majorité des lettres et éditoriaux présentés plus haut; dans un deuxième temps, le gouvernement défendait de plus en plus la neutralité, l'objectivité et le caractère de médiateur du Canada dans la CIC ainsi que l'indépendance de la politique étrangère

⁹⁸ : *Op. Cit.*, vol.III, p. 2038.

canadienne. Cette tendance se poursuit en 1966 alors que plusieurs Canadiens ont l'impression que l'indépendance du Canada n'est plus protégée par le gouvernement libéral de Pearson.

En 1966, le gouvernement et surtout Paul Martin ont martelé l'idée de la neutralité et de l'impartialité canadienne dans la commission internationale. Il l'a fait aux Communes le 25 janvier, en affirmant que le Canada ne s'est pas gêné pour blâmer le Sud Vietnam dans le rapport de 1962 :

Bref, nous n'avons pas à nous excuser auprès de nos partenaires de la Commission, pour la façon dont nous nous sommes acquittés de nos fonctions au sein de la Commission. Autant que je sache, par exemple et cela n'est pas une critique, mais la pure vérité pas une seule fois nos collègues polonais au sein de la Commission n'ont voulu admettre une violation imputée au Vietnam du Nord et ils ont même fréquemment refusé de participer à une enquête qui aurait prouvé qu'une violation s'était produite. On constatera pourtant que le Canada, en qualité de membre de la Commission, n'a pas hésité, au besoin, à critiquer l'activité du gouvernement du Sud. La Commission n'a nullement l'autorité de critiquer un État non-signataire de l'Accord de Genève, mais il a pris position sans équivoque, comme le prouve le rapport de la Commission en 1962.⁹⁹

Il ajoute une partie sur la possibilité d'envoyer des militaires canadiens pour combattre aux côtés des Américains :

Pour ce qui est de l'envoi de troupes canadiennes au Vietnam, nous avons dit aussi nettement que possible qu'à nos yeux, il y aurait incompatibilité à titre de membre de la Commission internationale de surveillance au Vietnam. Cet argument est loin d'être futile, comme certains l'ont laissé entendre. (...) Toute autre attitude de notre part diminuerait assurément notre aptitude à assurer le maintien de la paix non seulement dans cette région, mais d'une façon plus générale, dans d'autres secteurs. J'estime que nous pouvons tous être fiers des réalisations du Canada dans ce domaine d'activité internationale, et je crois qu'il est impérieux, dans l'intérêt du maintien de la paix internationale, de ne pas risquer nos chances de participer d'une façon significative.¹⁰⁰

Encore une fois, Paul Martin utilise une argumentation teintée du mythe. En effet, la

⁹⁹ : *Op. Cit.*, session 1966, vol.I, 234.

¹⁰⁰ : *Ibid*, p. 235.

raison principale qu'il donna pour décliner la demande américaine était que cela pourrait affecter l'aptitude du Canada dans les missions de maintien de la paix dans le monde. Le gouvernement avait déjà fait cette annonce au début du mois d'août 1965 lors de la demande informelle du Président Johnson pour une contribution canadienne à la guerre du Vietnam. Les journaux étudiés et leurs lecteurs ont tous applaudi cette décision de ne pas envoyer de troupes canadiennes. Dans le même discours, Paul Martin a défendu l'impartialité du pays dans la commission :

On accuse parfois le Canada de ne pas avoir agi avec impartialité dans l'exercice de ses fonctions au sein de la Commission. Cette accusation selon moi qui aie étudié les faits et l'avis de mes fonctionnaires en qui j'ai la plus grande confiance, car ces hommes représentent le Canada en Indochine depuis onze ans sont absolument sans fondement et je la rejette d'emblée. Nous avons agi avec impartialité sur tous les faits et témoignages présentés à la Commission. Contrairement à certaines allégations, nous avons pris part à des décisions contre le Vietnam du Sud et contre le Vietnam du Nord.¹⁰¹

L'argument utilisé pour défendre l'impartialité est le fait que les membres ont aussi blâmé le Sud Vietnam. Dans un discours qu'il fit devant le Canadian Club de Toronto le 31 janvier, Paul Martin répéta cet argument d'impartialité cette fois à propos du rapport minoritaire de 1965 :

In dissenting, we had no doubt that these strikes had been carried out and that violations of the Agreement had taken place. We were not attempting to cover up these serious developments the Commission could scarcely hide something which was front-page news all over the world. Our concern, and our decision to submit a minority statement, were dictated not by an attempt to whitewash our friends but by the danger of misleading world opinion about what had been going on in Vietnam. Our minority statement was accordingly cast in terms of violations on the other side of the ledger in an attempt to restore an essential balance to the Commission's judgments.

Does this demonstrate that we have departed from the standards of impartiality in this particular sphere of our foreign policy? I think not. (...) Unless one were to prejudge the issues at stake in Vietnam and to conclude that the South and the United States are totally wrong and the North wholly in the right, it is senseless to argue that Canada can demonstrate its independence of judgment only in criticism

¹⁰¹ : *Discours et Allocutions*, division de l'Information, Ministère des Affaires extérieures, Ottawa, Canada, 66/1.

of United States policy and in criticism of that nation alone.¹⁰²

Ainsi, il se défend d'avoir blanchi les Américains avec le rapport minoritaire de l'année précédente et il affirme qu'il est insensé de juger l'indépendance du Canada seulement par sa critique des États-Unis. Dans les discours ou allocutions gouvernementales, Paul Martin devait défendre l'indépendance du Canada dans sa politique étrangère et l'impartialité de ses représentants dans la CIC.

Ces arguments ont continué tout au long de 1967 lorsque les accusations de vendre du matériel aux États-Unis servant à la guerre du Vietnam se sont ajoutées à celles de partialité, du manque d'indépendance et de l'absence de politique à l'égard de ce conflit.¹⁰³ Ces accusations venaient des médias et de l'opposition aux Communes puisque l'impopularité de la guerre augmentait chaque année. Les résultats du sondage Gallup d'avril 1966 montrent que seulement 35% des Canadiens appuyaient la guerre américaine alors que 34% s'y opposaient. En septembre 1967, l'opposition à la guerre augmentait à 41% alors que 39% des Canadiens l'approuvaient.¹⁰⁴ En 1971, ces chiffres passaient à 51% contre la guerre et seulement 27% en faveur de celle-ci. Ces chiffres illustrent une division très forte dans l'opinion publique durant les années 1960. Toutefois, l'opposition à la guerre était devenue majoritaire durant les années Trudeau, ce qui forçait son gouvernement à faire preuve de prudence à l'endroit de la nouvelle commission.

¹⁰² : *External Affairs*, 1966, 18(3), p. 124.

¹⁰³ : «Tirez au Clair», 17 mai 1967, Radio Canada, clip télévisé 24 min. 42 sec.

¹⁰⁴ : *Op. Cit.*, Ramesh Thakur, p. 215.

Nouveau gouvernement libéral de Trudeau et nouvelle commission au Vietnam

1973

Élu aux élections présidentielles de 1968, Richard Nixon promit de mettre fin à l'engagement américain au Vietnam. Cependant, il ne souhaitait pas le retrait immédiat sans accord de paix avec le Nord Vietnam. Suite à de longues négociations, l'accord de paix fut signé en janvier 1973.¹⁰⁵ Les accords de Paris prévoyaient la création d'une nouvelle commission internationale de 1160 personnes provenant des cinq pays membres, les trois membres de l'ancienne CIC en plus de la Hongrie et l'Indonésie.¹⁰⁶ Celle-ci était toujours un organisme d'enquête sur les violations du cessez-le-feu et n'avait pas le mandat d'imposer la paix. Il n'y avait pas que la commission qui était différente de l'ancienne. Au Canada, il y avait un nouveau gouvernement libéral, depuis le 20 avril 1968, dirigé par Pierre Elliott Trudeau, et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures n'était plus Paul Martin sr, mais Mitchell Sharp.

Pierre Elliott Trudeau avait une vision différente des relations canado-américaines que le gouvernement Pearson. Il se moquait des vieilles doctrines fermées de la guerre froide. Il ne s'est pas gêné pour signer un protocole de consultation avec l'URSS en mai 1971.¹⁰⁷ De plus, durant les élections fédérales de 1972, le gouvernement Trudeau proposait une «troisième option» en politique économique et étrangère, dans laquelle il proposait de réduire l'influence économique et politique des États-Unis.¹⁰⁸ Le

¹⁰⁵ : Henry Kissinger, *À la Maison Blanche : 1968-1973*, tome 2, Paris, Fayard, 1979, p. 1415.

¹⁰⁶ : *Op. Cit.*, Fred Gaffen, p. 196.

¹⁰⁷ : *Op. Cit.*, J. L. Granatstein, Norman Hillmer, p. 300.

¹⁰⁸ : *Idem.*

but de cette nouvelle politique était de profiter de l'antiaméricanisme de l'électorat canadien. C'est dans ce contexte que le gouvernement Trudeau reçut une demande de participer dans la nouvelle commission internationale au Vietnam.

Ce nouveau gouvernement a maintenu l'approche du gouvernement précédent sur l'ancienne Commission internationale sauf dans un domaine, celui des discours et les publications. Comme cité plus haut, Paul Martin a essayé de convaincre les Canadiens du bien-fondé de sa politique sur la guerre du Vietnam, avec peu de résultats. M. Sharp et le Premier ministre Trudeau n'ont pas répété les efforts de l'ancien secrétaire d'État aux Affaires extérieures. En effet, en se référant à la courbe des discours gouvernementaux, on n'observe que trois discours portant sur la politique canadienne au Vietnam entre 1968 et 1972. À la Chambre des communes, il y a eu un peu plus d'activité, surtout lors de l'année 1971. Cette année fut marquée par la publication d'une partie des « papiers du Pentagone », dans lesquels les actions des représentants canadiens de la CIC mettaient en doute l'impartialité du Canada. Ces allégations alimentaient l'essentiel des débats aux Communes où les partis d'opposition accusaient le gouvernement d'avoir menti sur la politique canadienne au Vietnam et son rôle dans la Commission.

Les critiques ne se limitaient pas qu'à la Chambre des communes. Pour les médias et dans l'opinion publique, les documents publiés par le Pentagone ne faisaient que confirmer leurs soupçons. Toutefois, la courbe du Graphique 1-1 montre clairement que cette nouveauté n'a pas créé un regain d'activité important comme aux Communes. C'est dans cette atmosphère de critiques qu'est venue l'annonce du Canada de participer

à une nouvelle Commission internationale pour superviser le nouvel accord de cessez-le-feu en janvier 1973. La décision du gouvernement fut présentée le 5 janvier à la Chambre des communes :

Le Canada voudrait évidemment jouer un rôle positif dans un règlement politique pacifique si les parties le désiraient, si ce rôle était compatible avec les aptitudes et les ressources du Canada, et s'il comportait des chances de succès. Le gouvernement souhaite depuis longtemps voir la fin de la guerre au Vietnam et voir ses amis et voisins, les Américains, se retirer de ces engagements militaires. Si les parties engagées dans le conflit invitaient le Canada à jouer un rôle où il pourrait contribuer efficacement à faire cesser la guerre et aider les États-Unis à mettre fin à leur engagement militaire au Vietnam, nous examinerions cette invitation d'un oeil sympathique et dans un esprit positif. Toutefois, il n'est nullement question que le Canada, comme membre d'une nouvelle commission, tente de maintenir la paix par les armes.¹⁰⁹

Cet extrait du discours de Mitchell Sharp comporte trois idées principales. La première consiste à évaluer les chances de succès de la nouvelle commission faisant référence à la période d'essai de 60 jours conditionnels, dont le but était d'éviter une nouvelle mission qui durerait des années sans donner de résultat. Cette période d'évaluation montre que le gouvernement Trudeau avait une attitude de prudence à l'endroit de la nouvelle commission puisqu'il était conscient de l'impopularité de la guerre américaine au Canada. La deuxième idée indique clairement que la participation canadienne avait pour but d'aider les États-Unis à se retirer du borbier vietnamien. La troisième est d'affirmer que cette commission n'était pas une mission de maintien de la paix comme à Chypre, c'est-à-dire d'envoyer une force militaire d'interposition entre les belligérants.

Tout au long de cette courte mission, le gouvernement canadien répéta à maintes reprises sa volonté d'éviter une nouvelle CIC qui ne fonctionnerait pas comme la première. Le secrétaire aux Affaires extérieures le précisait aux Communes, le 5 mars :

¹⁰⁹ : Canada, *Débats Chambre des Communes*, session 1973, vol.I, p. 30.

J'ai fait savoir clairement, à la Conférence, combien nous étions déçus qu'on n'ait pu convenir d'un dispositif plus efficace, et j'ai exprimé mes doutes sur la question de savoir si le mécanisme convenu était suffisant et s'il fonctionnerait vraiment. Le 1er mars, j'ai fait savoir aux participants, en insistant là-dessus, que le gouvernement du Canada ferait un examen attentif des Articles 6 et 7 pour déterminer dans quelle mesure on avait satisfait aux conditions que nous avons posées pour le maintien de notre participation à la Commission.¹¹⁰

Une partie de son discours laissait entendre que le Canada n'avait peut-être pas le choix de participer à cette nouvelle commission malgré sa réticence :

J'ai signé l'Acte au nom du Canada parce que l'esprit de l'Acte et la bonne volonté qu'il traduit sont de nature à rallier l'appui du peuple canadien. Les signataires de l'Acte se réjouissent de ce que la paix ait été rétablie au Vietnam et prient les participants de ne rien faire qui puisse compromettre cette paix. Il était donc, par conséquent, important que tous les participants s'associent à ces objectifs, et le fait de ne pas signer aurait pu être mal interprété. On aurait certainement interprété notre refus de signer l'Acte comme indiquant qu'une de nos conditions sine qua non n'avait pas été remplie.¹¹¹

Il n'y avait pas que le gouvernement qui utilisait l'argument d'une participation canadienne était conditionnelle au bon fonctionnement de la commission. Le député conservateur Claude Wagner approuvait idée :

Nous voulons bien jouer notre rôle international et participer à l'oeuvre de paix, mais ces nobles devoirs qui sont les nôtres, nous voulons les accomplir avec la responsabilité réfléchie d'un pays autonome, qui sait dans quoi et à quoi il s'engage. Nous ne voulons plus que le Canada revive ce qu'il a vécu au sein de la Commission internationale de contrôle depuis 1954, ou encore ce qu'il a vécu et vit encore à Chypre. La réputation et l'image du Canada à l'étranger exigent justement que soit prise une décision éclairée et parfaitement lucide. (...)

Notre parti estime que non seulement le Canada devrait être en vue d'aider à maintenir la paix, mais que nous devons veiller pour nous-mêmes et nos semblables à ce que notre participation soit efficace et suffisamment forte pour garantir un certain succès. Il est indiscutable qu'il incombe directement à notre pays de participer à toute mesure en vue de maintenir la paix. Il est incontestable aussi que nous avons le droit d'imposer des conditions fermes et précises à notre participation.¹¹²

De plus, dans ce discours daté du 24 janvier, le parti conservateur allait plus loin que le

¹¹⁰ : *Discours et Allocution*, Canada, Ministère des Affaires extérieures, Division de l'information, Ottawa, 73/6.

¹¹¹ : *Idem.*

¹¹² : Canada, *Débats Chambre des Communes*, session 1973, vol.VI, p. 596-7.

gouvernement dans son interprétation du rôle du Canada dans la Commission internationale, il lui donnait le rôle de défenseur de son fonctionnement. Bref, le gouvernement ne s'était pas engagé encore une fois au Vietnam de tout cœur. Il se réservait le droit de la quitter après 60 jours si la situation sur le terrain ne lui plaisait pas. Cette participation conditionnelle était présente dans la plupart des discours venant de Mitchell Sharp sur ce sujet, et illustre la prudence du gouvernement à l'endroit de la CICS qui était directement influencée par l'opinion publique. Les partis de l'opposition acceptaient aussi cet argument en espérant éviter un long engagement peu fructueux. Cette opinion se retrouvait aussi dans les journaux.

Les Canadiens sont assez divisés sur la nouvelle commission. Dans un sondage de Gallup daté du 29 avril 1973, 53 % des répondants se disaient en faveur de ce nouvel engagement au Vietnam alors que 39 % s'y opposaient. Cette division se retrouvait dans les journaux. En fait, il n'y avait que le *Globe and Mail* qui était en accord avec le gouvernement. Dans un éditorial daté du 27 février 1973, l'éditorialiste affirmait qu'il était difficile pour le Canada de refuser de participer à la commission tout en se réservant le droit de quitter si elle était insatisfaisante : «We could of course have refused to play altogether, but once the primary condition of an invitation from all four warring parties was met, it would have been morally difficult for Canada to reject even a trial period of service. The Vietnam war was, perhaps still is, a universal tragedy; the possibility of a role in helping to end the conflict is a duty to try.»¹¹³ Ce quotidien allait encore plus loin dans un éditorial intitulé «A most useful mission » publié le 20 mars. Il défendait l'idée que le retrait du Canada de cette commission pourrait mettre en péril le cessez-le-feu et

¹¹³ : «Canada's Vietnam options», *Globe and Mail*, 27 février 1973, p. 6.

les efforts de paix :

One thing about the situation is becoming more and more apparent, however. It is that a Canadian withdrawal at this stage would in itself damage an possibly wreck the fragile truce. It would lead both Saigon and Hanoi, if they do have honest intentions, to speculate on what Mr. Sharp learned from the other that made him decide the Canadian mission was hopeless. And even if both sides are planning for a resumption of the war, there may still be time for them to turn to the option of peace. Any such hope would be severely weakened if Canada turned away now.¹¹⁴

Les autres quotidiens avaient des opinions différentes. Le *Vancouver Sun* défendait l'idée de ne pas prendre une décision trop hâtive.¹¹⁵ Le *Toronto Star* demandait simplement le retrait.¹¹⁶ Pour sa part, *La Presse* affirmait que le Canada était tombé dans un piège à con et questionnait le but de la mission dans ces mots : «Quant au « rôle essentiel » que les nôtres auraient eu à jouer là-bas, chaque fois qu'un État veut entraîner un autre État dans une action risquée il lui parle de son « rôle essentiel ». Le Canada a lui-même usé de ce procédé dans d'autres circonstances. Ce genre de discours n'attrape habituellement que les dupes.»¹¹⁷

À part le *Globe and Mail*, il n'y avait pas d'autre journal qui appuyait et défendait la nouvelle Commission internationale au Vietnam. Il n'y avait aucun mouvement de masse qui exigeait le retrait de cet engagement dans les journaux et selon les résultats du sondage Gallup. Deux quotidiens ne s'étaient pas prononcés sur la question : *Le Devoir* et *l'Halifax Chronicle Herald*. Il est donc difficile d'affirmer que l'opinion publique ait poussé le gouvernement canadien à retirer son contingent du Vietnam.

¹¹⁴ : «A most useful mission», *Globe and Mail*, 20 mars 1973, p. 6.

¹¹⁵ : «Sharp faces tough Vietnam decision», *Vancouver Sun*, 19 mars 1973, p. 4.

¹¹⁶ : «Time to pull out of Viet Nam», *Toronto Star*, 26 mars 1973, p. 6.

¹¹⁷ : «Le Corbeau et le Renard», *La Presse*, 27 mars 1973, vol. 89, no. 73, p. A4.

Au mois de mars 1973, une délégation de parlementaires canadiens, à l'exception des conservateurs, se rendit au Vietnam pour faire un bilan de la situation. Il en résulta le renouvellement du mandat pour un autre 60 jours.¹¹⁸ À la fin mai, le gouvernement canadien annonça son retrait de la commission. Le 29 mai, le ministre des Affaires étrangères, Mitchell Sharp, fit cette déclaration à la Chambre des communes :

Pendant toute la durée de notre présence au sein de la CICS, nous avons surtout cherché à faire preuve d'objectivité. Nous n'avons représenté aucune des parties adverses. Nous avons insisté tout autant pour réclamer des enquêtes, et y participer, dans le cas des violations attribuées aux États-Unis et à la République du Vietnam que nous l'avons fait dans le cas de celles qu'on attribuait à la République démocratique du Vietnam et à l'autre partie sud-vietnamienne. Si la RVN ou les États-Unis étaient en faute, nous l'avons dit. S'il fallait blâmer les autres parties pour des violations du cessez-le-feu, nous l'avons dit également. Je tiens à assurer à la Chambre que nous n'avons pas à écouter sans mot dire, maintenant ou plus tard, les accusations, quelles qu'elles soient, selon lesquelles nous aurions fait preuve de partialité; nous avons lieu d'être fiers de l'attitude objective que nous avons conservée au sein de la Commission et des efforts que nous avons déployés pour que cette impartialité fasse intégralement partie des activités de la Commission.¹¹⁹

M. Sharp défend l'impartialité et l'objectivité du Canada jusqu'au bout reprenant les arguments de son prédécesseur Paul Martin sr. Cependant, cette fois, les partis de l'opposition partageaient l'analyse du gouvernement et la décision du retrait. La réponse du NPD ajouta les réalisations du Canada dans la Commission :

Monsieur l'Orateur, notre parti est d'accord avec la substance de la décision annoncée par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Nous sommes d'accord pour que le Canada retire sa participation à la Commission internationale de contrôle et de surveillance. (...) Nous ne regrettons pas la décision que nous avons prise d'appuyer la participation originale du Canada. En effet, la présence du Canada au sein de la CICS a peut-être contribué à la réalisation de certaines choses constructives, à savoir, le retrait des troupes américaines du Vietnam et l'échange des prisonniers militaires.¹²⁰

Le parti conservateur utilisa une argumentation largement basée sur le mythe en disant que «le respect même de la « valeur-paix » et la réputation même de notre pays au sein

¹¹⁸ : «Mr. Sharp's journey», *Globe and Mail*, 13 mars 1973, p. 6.

¹¹⁹ : Canada, *Débats Chambre des Communes*, session 1973, vol.IV, p. 4195.

¹²⁰ : *Ibid*, p. 4196.

des contingents internationaux de paix réclament aujourd'hui : que nous nous retirions avec regret du Vietnam; que nous ne nous fassions pas complices, plus avant, d'une illusion de paix; que nous ne perdions pas là-bas notre crédibilité comme pays autonome.»¹²¹ Le Parti créditiste avait une argumentation utilisant le mythe en disant que le parti acceptait la participation canadienne à la CICS «parce que nous croyons que le Canada ne peut refuser de contribuer à faire régner la paix dans le monde.»¹²²

Bref, il n'y a pas d'opposition aux Communes à la décision du gouvernement. L'argumentation de tous les partis était largement influencée par le mythe, puisqu'il y a le retour de la thématique que le Canada travaillait pour la paix et continuerait de le faire. De plus, le Canada était impartial au Vietnam en blâmant les deux côtés lors de violation du cessez-le-feu. Des opinions similaires se retrouvaient dans les journaux.

L'opinion publique approuva la décision du retrait, y compris le journal *Globe and Mail* qui était l'ardent défenseur de la mission. L'éditorialiste avait la même opinion que les partis de l'opposition, c'est-à-dire que la décision de s'engager dans cette nouvelle commission était la bonne en janvier et qu'il était temps de se retirer : «The Canadian Government's January decision to participate in Vietnam on a trial basis was correct. So now is the decision to withdraw in refusal to share in the misuse of the peacekeeping concept. Both decisions have maintained the integrity of Canadian foreign policy. The net result is not entirely failure. There has been an accumulation of experience in circumstances that were doubtful from the outset and have since become

¹²¹ : *Idem.*

¹²² : *Ibid*, p. 4197.

impossible.»¹²³

Le *Toronto Star* acceptait le retrait et blâmait la commission inefficace et le manque de coopération de la part des représentants communistes comme étant la cause principale du retrait canadien en affirmant : «The experiment was ill-omened from the start. Past experience, with an earlier peace-keeping force in Indo-China, indicated that Canada would find little co-operation from the Communist members of the commission.»¹²⁴

Le *Vancouver Sun* appuyait la décision, mais en exprimant le regret que le pays ne réussisse pas à promouvoir la paix au Vietnam : «Many do so with genuine regret because they wished to see their country helping to re-establish stability in South Vietnam and so make the way a little easier for peace to come to the Southeast Asian region.»¹²⁵ *Le Devoir* affirmait que la cause du retrait était l'incapacité du Canada de s'être imposé comme intermédiaire neutre et le manque d'objectivité de la commission :

Bref, n'ayant pas réussi à s'imposer comme un intermédiaire « neutre » ni à convaincre les autres membres de la CICS de la nécessité d'un contrôle « objectif » des violations de toutes les parties au conflit, le Canada continue néanmoins de ne rien faire qui puisse empêcher les belligérants de tirer profit, malgré tout, des accords de Paris. Ce rôle est moins glorieux que celui du pacificateur qui serait accueilli avec une égale chaleur et un même soulagement par les belligérants. Il n'était pas moins nécessaire et utile.¹²⁶

Le dernier quotidien à lancer une opinion sur la décision était *La Presse*. Dans son éditorial daté du 31 mai, il décrivait la décision du gouvernement comme étant sage en affirmant qu'en continuant à participer à cette commission inutile, «le Canada se serait

¹²³ : «And so, sadder and wise...», *Globe and Mail*, 30 mai 1973, p. 6.

¹²⁴ : «Viet Nam role added little lustre», *Toronto Star*, 30 mai 1973, p. 6.

¹²⁵ : «Keeping the faith», *Vancouver Sun*, 30 mai 1973, p. 4.

¹²⁶ : «Nouvelles responsabilités canadiennes au Vietnam», *Le Devoir*, 31 mai 1973, vol. LXIV, no.126, p. 4.

fait, en quelque sorte, la caution d'une certaine hypocrisie. Il aurait pu également provoquer des illusions chez plusieurs sur l'utilité réelle de cette commission.»¹²⁷

En quelques mots, tout comme dans les discours faits par les différents partis politiques et par le gouvernement libéral, l'argumentation du mythe est aussi présente dans les journaux sélectionnés. Les éditorialistes ont présenté les efforts canadiens de promouvoir la neutralité et l'objectivité de la nouvelle commission. L'échec de la CICS d'atteindre ces objectifs a confirmé la décision du retrait du Canada. L'opinion publique a approuvé la décision du gouvernement fédéral puisqu'aucun journal ne s'opposa au retrait. Finalement, un sondage Gallup publié le 15 août 1973 confirmait cet appui puisque 84% des Canadiens interrogés approuvaient cette décision.

En conclusion, l'opinion publique n'a pas eu d'influence directe sur la décision du gouvernement canadien de participer à la CIC en 1954. En effet, même si les journaux avaient une opinion favorable à la nomination du Canada, ils n'ont pas bombardé le gouvernement d'éditoriaux comme l'a fait le *Globe and Mail* en juillet août 1960 à propos de l'Opération des Nations unies au Congo. La situation était différente en 1973 puisque l'impopularité de la guerre du Vietnam dans l'opinion publique canadienne forçait le gouvernement Trudeau à avoir une attitude de prudence à l'endroit de la nouvelle commission. De plus, peu de quotidiens ont donné leurs appuis, et peu ont exigé le retrait. Le sondage publié en avril donne un appui timide à la décision gouvernementale. Cependant, dès le mois de mars 1973, il est devenu clair que la nouvelle commission n'est pas plus efficace que l'ancienne et seul le *Globe and Mail* a

¹²⁷ : «Sage décision de M. Sharp», *La Presse*, 31 mai 1973, vol. 89, no. 129, p. A4.

défendu l'utilité de celle-ci. Ainsi, lorsque Mitchell Sharp a fait l'annonce du retrait de son contingent au Vietnam, les Canadiens s'étaient déjà résignés à quitter cette supervision d'un cessez-le-feu inexistant.

Toutefois, si l'opinion publique a eu peu d'influence sur la décision de participer ou de se retirer des deux commissions, elle a eu une influence importante dans le discours gouvernemental. En comparant les courbes d'activités dans les médias et au gouvernement, il y a une certaine similitude. Ensuite, c'est surtout dans l'argumentation qu'il est possible de mesurer cette influence. Dès le début de l'intervention militaire des États-Unis au Vietnam, le gouvernement se trouvait dans une situation délicate dans laquelle il voyait son allié le plus proche combattre la progression du communiste tout en étant le représentant du bloc de l'Ouest au sein de la CIC. Le gouvernement donnait son appui aux frappes de représailles américaines tout en prêchant la modération dans l'escalade militaire. Dans un rapport minoritaire rendu public en mars 1965, il défendait le discours des États-Unis en affirmant que le Nord Vietnam était l'agresseur.

Pour plusieurs Canadiens cette situation était inacceptable. Selon plusieurs éditoriaux et lettres, le Canada souffrait du même manque d'impartialité et d'objectivité qu'il reprochait à la Pologne. À ces critiques se sont ajoutées celles sur les ventes de produits pouvant servir à la guerre, le manque de fermeté du gouvernement Pearson sur les bombardements et le manque d'indépendance par rapport aux États-Unis. Pour justifier ces critiques, le mythe du Canada neutre, champion dans la promotion de la paix dans le monde, côtoie les arguments de sécurité collective. Selon les données présentées,

le mythe prend le dessus après 1965.

Le gouvernement est donc forcé, dès le début 1965, à défendre sa politique à l'égard du Vietnam. Tout en maintenant l'argument de la théorie des dominos, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a dû répondre aux critiques en défendant l'impartialité, l'objectivité du Canada dans la CIC, jusqu'à l'indépendance de sa politique étrangère. Ses arguments relevaient à la fois du mythe et de la sécurité collective selon le discours. Statistiquement, comme parmi l'opinion publique et les partis de l'opposition, le mythe prend le dessus après 1965.

Chapitre 2 : Le Canada dans l'Opération des Nations Unies au Congo : une petite guerre de l'ONU en Afrique noire 1960-1964

Le chapitre précédent a présenté la réaction des Canadiens à propos d'une mission de supervision d'un cessez-le-feu qui s'est transformé en guerre. Ce chapitre propose un regard sur une mission de paix de l'ONU qui devait rétablir l'ordre au Congo et qui s'est transformé en guerre contre la province sécessionniste, le Katanga. En fait, cette ancienne colonie belge a obtenu son indépendance trop rapidement. Les Belges ont développé un plan d'indépendance de 25 ans en 1958, plan qui s'est réalisé en moins de deux ans.¹²⁸ Le 30 juin 1960, la République Démocratique du Congo devenait officiellement un pays indépendant. Cependant, la présence belge demeurait et dérangeait le Premier ministre Patrice Lumumba. Les discours enflammés de Lumumba demandant le départ de tous les Belges provoquèrent les soldats de la Force publique de se mutiner contre leurs officiers belges et créa du désordre dans tout le pays. Le président Kasavubu et le Premier ministre Lumumba perdirent le contrôle du pays. Le dirigeant de la province du Katanga, Moïse Tshombe, profita des désordres pour déclarer l'indépendance de sa province du reste de l'État fédéral le 11 juillet.¹²⁹

Le Katanga est la province la plus riche du Congo. Les richesses du sous-sol katangais renferment de l'or, du cuivre, du diamant et de l'uranium. Dès 1959, le consortium minier Société générale de Belgique prévoyait séparer le Katanga du Congo dans le cas d'une indépendance trop rapide. Par l'entremise de la compagnie minière

¹²⁸ : *Op. Cit.*, Sean Maloney, p. 110.

¹²⁹ : *Idem.*

Union Minière du Haut Katanga, la Société Générale de Belgique soutient l'état sécessionniste.¹³⁰ La province s'appuyait sur les parachutistes belges pour assurer sa défense. Après le départ des parachutistes en août 1960, le gouvernement du Katanga recrutait des mercenaires dans les pays occidentaux.¹³¹ C'est dans ce contexte que le gouvernement fédéral congolais réclamait une aide-militaire de l'ONU.¹³²

Le 19 juillet, la crise congolaise devint une crise de la guerre froide. Des avions soviétiques, apportant de l'aide matérielle et technique, se posèrent dans la province Orientale, le château fort politique de Lumumba.¹³³ Cet événement montrait la capacité de Moscou d'intervenir rapidement au Congo. Pour les Occidentaux, cela confirmait les rapports des services secrets belges qui affirmaient que Patrice Lumumba et son bras droit, Antoine Gizenga, étaient soutenus par le Parti communiste belge et par Moscou.¹³⁴ Pour les dirigeants du bloc de l'Ouest, le Congo ne devait pas se retrouver sous l'influence soviétique. La perte des bases navales et aériennes de Kitona et de Kamina affaiblirait les capacités de l'OTAN d'intervenir dans cette partie de l'Afrique. De plus, l'accès à l'uranium était vital pour les programmes nucléaires des pays de l'OTAN. Bref, la crise congolaise devint très sérieuse pour les pays occidentaux.

¹³⁰ : La Société Générale de Belgique contrôlait la seule compagnie exploitant les richesses minières du Katanga : l'Union Minière du Haut Katanga.

¹³¹ : Bill Twatio, «The UN's Vietnam», *Esprit de Corps*, vol. 10, no. 10(août 2003) : p. 6.

¹³² : Paul-Henry Gendebien, *L'intervention des Nations Unies au Congo : 1960-64*, Paris, Institut de recherches économiques et sociales Université Lovanium de Kinshasa, 1967, p. 24.

¹³³ : *Op. Cit.*, Sean Maloney, p. 113.

¹³⁴ : *Ibid*, p. 112.

Le mandat principal de l'ONU était de garder les communistes hors du Congo en rétablissant l'ordre et en soutenant le gouvernement fédéral congolais.¹³⁵ Cela impliquait une réintégration forcée du Katanga dans l'état fédéral. L'Organisation des Nations Unies s'est engagée dans une guerre contre cette province en utilisant des avions de combat, des blindés et de l'artillerie.¹³⁶ Malgré cette guerre et l'intensité des combats qui firent plusieurs victimes parmi les rangs des forces des Nations Unies, les Canadiens ont peu réagi à tout cela. Pour eux, l'aide canadienne avait un double aspect, le côté humanitaire de cette crise et surtout la sécurité collective. Le feu de paille congolais risquait d'embraser le reste de l'Afrique si les grandes puissances décidaient d'intervenir directement. Les enjeux étaient importants et les Canadiens en étaient conscients tout le long des quatre années de l'ONUC. En effet, contrairement à la CIC où l'argument de sécurité collective est tombé vers 1965-66, il demeure très présent dans le discours, les journaux et à la Chambre des communes tout le long de la mission.

D) Portrait de l'opinion publique et des interventions gouvernementales

Journaux

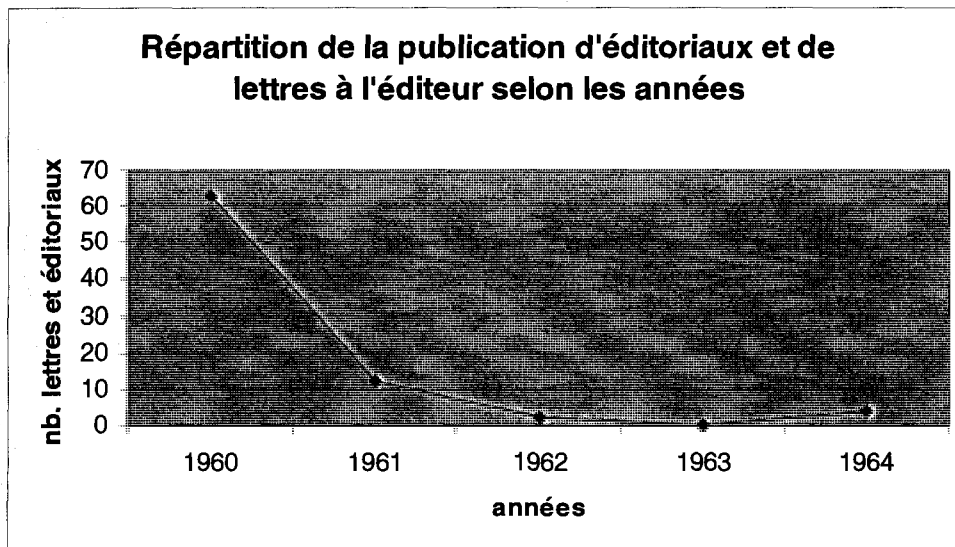
La crise congolaise considérée à l'époque comme un feu de paille africain a aussi eu un impact de feu de paille dans les médias. Très rapidement les journaux s'emballèrent

¹³⁵ : *Op. Cit.*, Paul-Henry Gendebien, p. 46.

¹³⁶ : Sean Maloney, «Mad Jimmy Dextraze : The Tghtrope of UN Command in the Congo», Lt-Col. Bernd Horn et Stephen Harris ed. *Warrior Chiefs: Perspectives on Senior Canadian Military Leaders*. Toronto, Dundurn Press, 2001, p. 306.

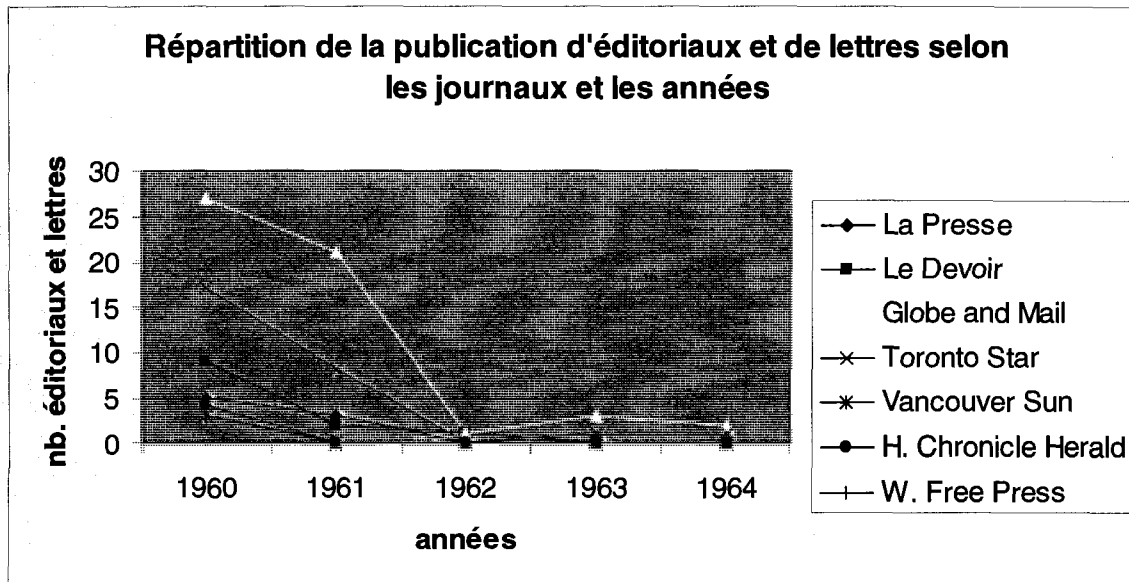
avec le sujet en émettant leur opinion. Toutefois, cela ne dura que quelques mois, puis s'effondra, comme le montre le graphique suivant.

Graphique 2-1



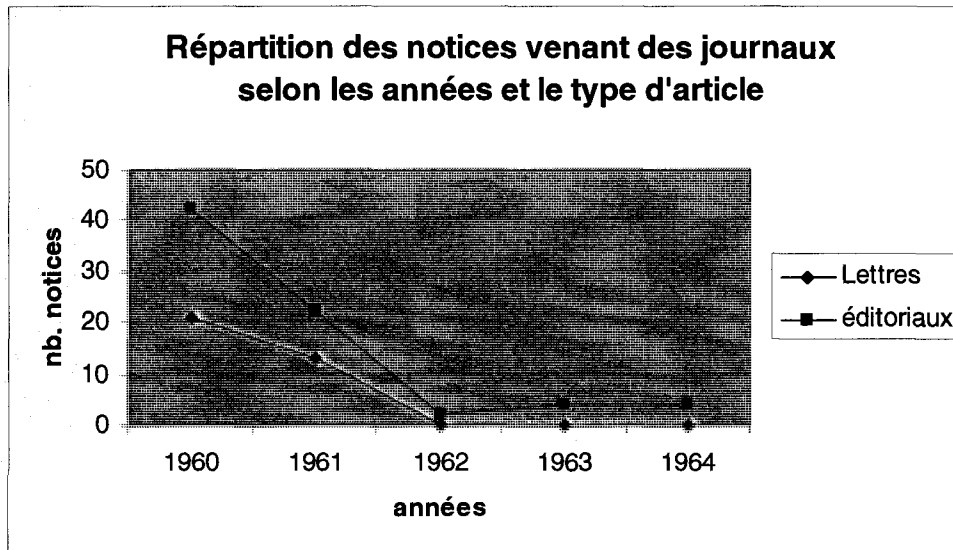
Ainsi, dans l'espace de quelques mois, soit entre juillet et septembre, puis en novembre et décembre 1960, le sujet a retenu plus d'attention médiatique que durant les autres années. Dès 1961, peu de lettres et d'éditoriaux sont publiés, même lors du retrait en juin 1964. Il y avait une crise requérant l'intervention des Nations Unies et l'attention se portait vers cette nouvelle mission à Chypre.

Graphique 2-2



Comme les résultats présentés dans le premier chapitre, le *Globe and Mail* et le *Toronto Star* dominant nettement dans la publication de lettres et d'éditoriaux. Ils affichaient une tendance beaucoup plus pancanadienne que torontoise avec cette grande couverture des enjeux nationaux et internationaux. Dans les journaux francophones, *Le Devoir* affichait un plus grand intérêt pour les débats autour de l'ONU que *La Presse*. Cependant, tous les journaux ont à peu près la même courbe, c'est-à-dire, la majorité de l'activité a eu lieu en 1960 et en 1961. Par la suite, l'activité devient très faible. Contrairement à la participation canadienne à la CIC qui était alimentée par la guerre du Vietnam, l'ONU n'a pas ce côté spectaculaire et l'enjeu finit par mourir parmi d'autres nouvelles plus récentes. Maintenant, regardons la différence entre les éditoriaux et les lettres publiées.

Graphique 2-3

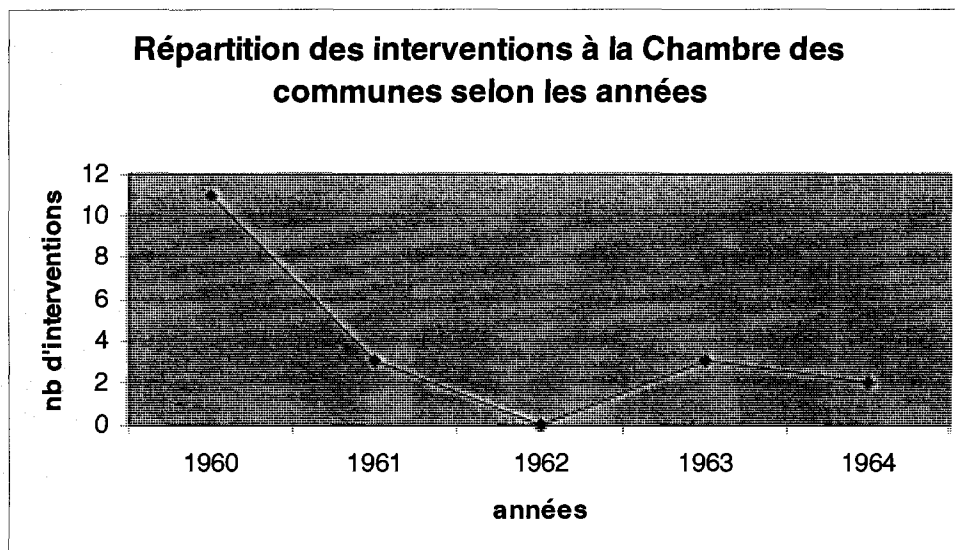


À première vue, les éditoriaux dominent comme dans le premier chapitre. Cependant, en divisant les lettres et les éditoriaux parmi les journaux, il y a une tendance intéressante qui se retrouve dans quelques journaux. En effet, le nombre de lettres et d'éditoriaux publiés est similaire dans le *Globe and Mail*, *La Presse* et le *Toronto Star*. Le *Globe and Mail* publia 14 lettres à l'éditeur et 13 éditoriaux en 1960. Pour l'année 1961, il publia 9 lettres et 12 éditoriaux. Dans *La Presse*, il y a 3 éditoriaux publiés et 2 lettres en 1960. Les lettres et les éditoriaux sont égaux dans le *Toronto Star* pour l'année 1961 avec 4 chacun. Cette situation n'a pas été remarquée dans la période couverte par le premier et même durant la guerre du Vietnam qui pourtant, faisait couler beaucoup d'encre. La raison principale de ces chiffres vient de l'argumentation. Les journaux se servent des lettres pour appuyer leur opinion. Maintenant, regardons l'activité que l'ONUC a provoquée à la Chambre des communes.

Chambre des communes

En général, les débats à la Chambre des communes sont beaucoup moins importants sur l'ONUC qu'ils ne l'ont été durant la guerre du Vietnam. Durant les quatre années, la majorité d'entre eux concernent l'adoption du budget sur le fonctionnement du contingent au Congo. Les différents partis n'émettent pas d'opinion sur le sujet. Quelques interventions contiennent des opinions sur la mission.

Graphique 2-4



La courbe est similaire à celle des journaux, c'est-à-dire que l'année 1960 compte plus de la moitié des interventions avec 11 notices. Par la suite, il y a huit interventions totales pour les autres années. L'ensemble de l'activité en 1960 se situe en trois journées débat, le 13-14 juillet et lors du débat sur la participation canadienne à l'ONUC le 1^{er} août. En 1963-64, les interventions sont des rapports sur la situation au Congo.

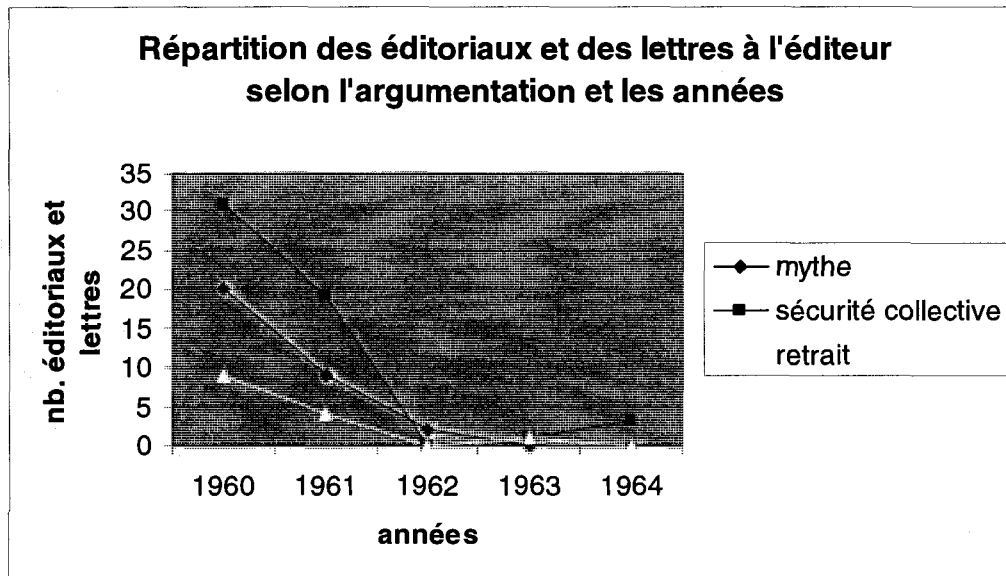
Bref, la période d'activité dans les journaux et la Chambre des communes est semblable. Dans les deux cas, la majorité des interventions ont eu lieu en 1960. Toutefois, il y a une grande différence statistiquement parlant entre les deux dans les années 1961 et 1963. En fait, dans les journaux, l'activité est beaucoup plus importante durant l'année 1961 qu'en 1963, mais cette activité ne se reflète pas à la Chambre des communes. Cette différence s'explique par l'argumentation et l'analyse de la crise congolaise faites par chacun des intervenants.

Argumentation

Cette partie porte sur le classement de l'argumentation entre la sécurité collective, le mythe et le retrait. Dans le premier chapitre, l'argument utilisant des éléments de sécurité collective dominait avant 1966. Toutefois, il y a des traces du mythe qui existaient avant cette année. L'ONUC avait lieu avant 1965, donc l'argument de sécurité collective domine sur le mythe. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de trace du mythe dans les journaux et à la Chambre des communes. La crise congolaise a lieu trois ans après que Pearson ait reçu le prix Nobel de la paix. Cet événement a une influence suffisante dans l'imaginaire collectif pour que Granatstein écrive que le maintien de la paix était devenu populaire après 1956.¹³⁷ Malgré le fait que la mission de paix au Congo soit sous le mandat des Nations Unies, il serait faux de croire que la participation canadienne faisait l'unanimité.

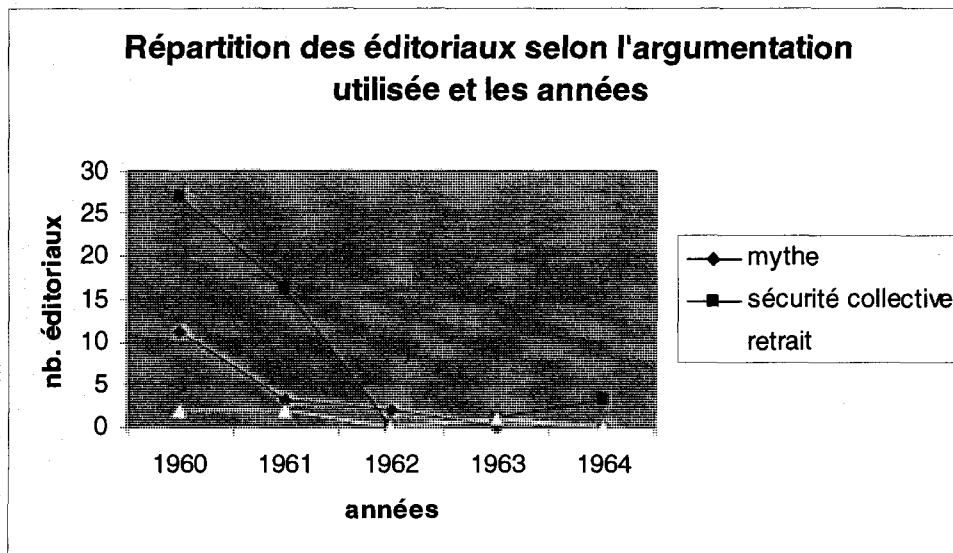
¹³⁷ : *Op. Cit.* J. L. Granatstein, Norman Hillmer, p. 255.

Graphique 2-5



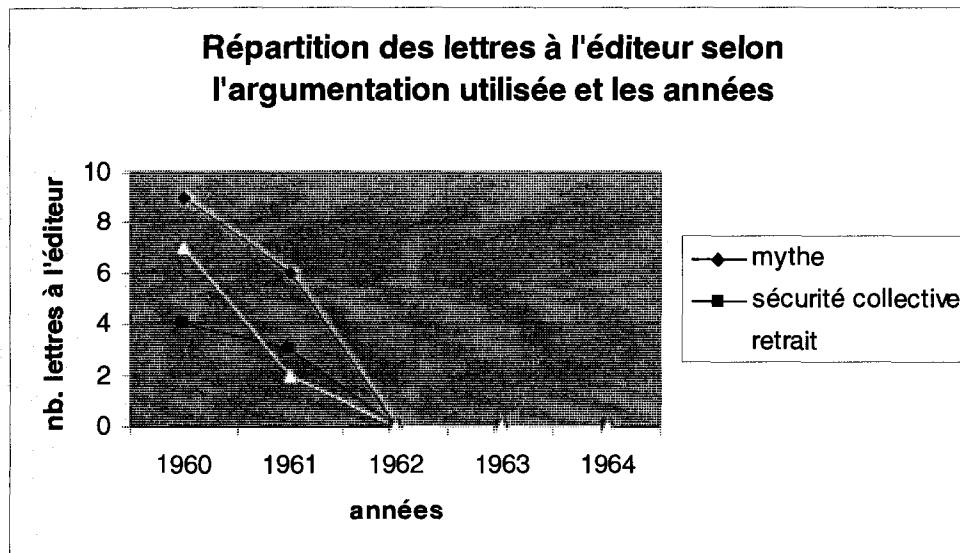
Ce graphique permet de voir que l'argumentation de sécurité collective domine largement par rapport au mythe et au retrait. Avec 31 contre 20 pour l'année 1960 et 19 contre 9 pour l'année 1961, l'argument de sécurité collective a environ dix notices de plus que le mythe. Dans l'ensemble, l'option du retrait semble peu défendue dans les journaux. Il existe plusieurs différences importantes entre l'argumentation trouvée dans les éditoriaux et dans les lettres à l'éditeur.

Graphique 2-6



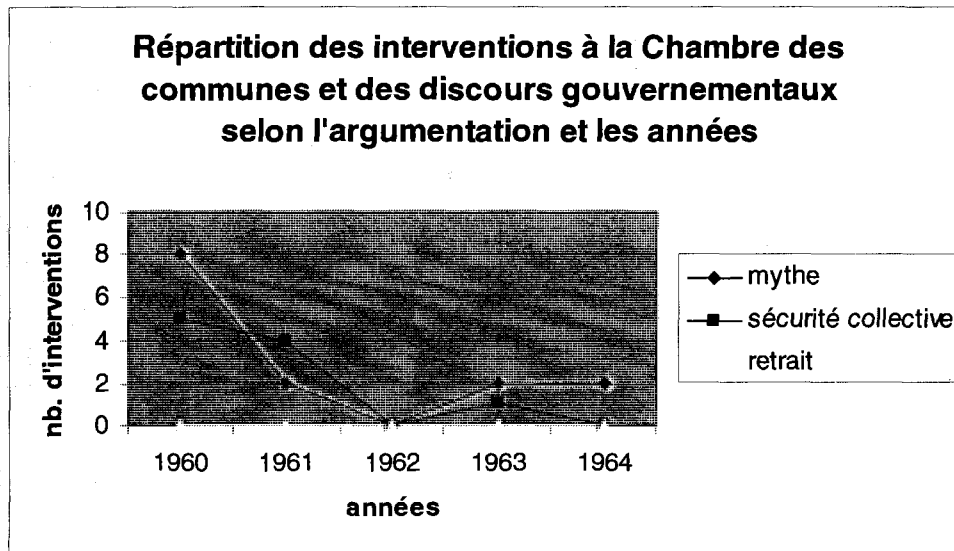
Le graphique 2-6 illustre que la majorité des arguments pour la sécurité collective proviennent des éditoriaux puisqu'il y a 27 des 31 notices en 1960 et 16 des 19 en 1961. Le nombre élevé utilisant la sécurité collective en 1960 et 1961 reflète une certaine peur du communisme qui persistait dans les journaux. 11 éditoriaux utilisent le mythe pour la première année et il est à remarquer la faiblesse du retrait à puisqu'il n'y a seulement 3 éditoriaux faisant cette demande. En se fiant aux éditoriaux, les journaux semblent justifier une participation canadienne dans l'ONUC en utilisant la sécurité collective. Il faut préciser que la crise congolaise est survenue quinze ans après la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Le débat sur cette participation s'est poursuivi jusque vers la mi-septembre 1960, donc lors de la commémoration de l'utilisation des deux bombes atomiques sur Hiroshima et Nagasaki survenue le 6 et le 8 août 1945. Un triste anniversaire que certains journaux ont utilisé dans leur argumentation. Les lettres à l'éditeur se démarquent des éditoriaux dans leur utilisation du mythe.

Graphique 2-7



Parmi les lettres publiées, le mythe était beaucoup plus utilisé comme argument. Pour l'année 1960, le mythe a 9 notices alors que le retrait a la deuxième place avec 7 lettres. Ce nombre important de lettres s'opposant à la mission montre que la mission était assez controversée parmi la population. L'année suivante, la situation change et le mythe double la sécurité collective avec six contre trois. Cette situation est largement explicable par une transformation du débat sur l'ONUC. Entre janvier et mars, l'aspect militaire de la mission de paix est occulté par la crise alimentaire et cela se reflétait dans les lettres et dans l'argumentation. Un dernier aspect important est la surreprésentation du retrait dans les lettres en 1960. Maintenant, regardons les arguments utilisés aux Communes et dans les discours.

Graphique 2-8



On pourrait s'attendre à ce que le gouvernement fédéral et les députés utilisent largement la sécurité collective pour justifier une participation canadienne dans l'ONUC. En effet, ils ont plus d'information sur le sujet que la plupart des intervenants, dont le simple citoyen. Toutefois, il n'en est rien. Le mythe domine largement l'argumentation en 1960 et ce qui est le plus étrange, c'est que dans les deux discours datant de 1960, ils sont contradictoires de ceux des débats aux communes puisqu'ils utilisent l'argument de sécurité collective. Cette différence provient de l'approche dans le débat sur la participation canadienne, qui en 1960, était abordé dans une perspective humanitaire, c'est-à-dire celle d'aider les Congolais avec quelques avions et de la nourriture. Même l'envoi de militaires conservait le côté humanitaire puisque ce n'était pas des combattants canadiens qui allaient au Congo, mais des spécialistes en communication. C'est pour cette raison que le mythe dominait dans les débats aux Communes en 1960. Pourtant, les deux arguments deviennent ex aequo en 1961. L'année 1962 est vide tant dans les débats que dans les discours. La raison principale est que le champ de bataille de l'ONUC quitte

le Congo pour le siège des Nations Unies avec l'importante crise financière qui frappe l'organisation. Les débats et les discours ont suivi cette situation qui concerne l'ONUC sur le plan financier sans toutefois parler réellement de la mission sur le terrain.

De plus, il n'y a aucun parti politique qui demande le retrait du Canada de l'ONUC contrairement à ce que nous avons vu dans le premier chapitre sur la CIC. On pourrait supposer que la mission n'était pas très controversée parmi les élus et les éditoriaux. Pourtant, l'ONUC est souvent analysé comme le Vietnam des Nations Unies.¹³⁸ Ce fut une mission difficile qui n'avait peu à voir avec une mission de maintien de la paix. C'était une véritable guerre. Cependant, le Canada avait un rôle pacifique, celui de gérer les communications. Il y eut tout de même quelques incidents, dans lesquels des soldats canadiens furent battus par les soldats congolais les prenant pour des Belges. Ils furent engagés dans peu de combats. Donc, le manque d'intérêt vient peut-être du fait que malgré la violence de la mission de paix, les militaires canadiens ne combattaient pas dans les rangs de l'ONUC.

En résumé, la différence dans l'argumentation utilisée dans les trois sortes de sources est remarquable. Les éditeurs semblent être les seuls qui utilisèrent principalement les arguments de sécurité collective en 1960. Donc, peut-on parler d'influence entre les différents intervenants? Les données quantitatives nous forcent à conclure que non. Les résultats ne sont pas aussi clairs que les graphiques présentés à propos de la CIC au Vietnam. Néanmoins, au-delà des données statistiques et du système

¹³⁸ : *Op. Cit.* Bill Twatio, p. 6.

de classement, le discours de chacun doit être analysé pour mesurer l'interrelation entre l'opinion publique et la politique gouvernementale.

II) Argumentation

Est-ce que l'opinion publique a influencé la décision du gouvernement Diefenbaker d'envoyer des militaires canadiens dans l'ONUC? Un Débat historiographique déchirant! Hillmer et Granatstein¹³⁹ affirment que oui, Kevin Spooner¹⁴⁰ défend plutôt l'inverse, alors que Maloney évite la question.¹⁴¹ Qui a raison? En fait, ce n'est pas mon but de répondre à cette question. Cependant, la perspective de cette étude donnerait raison à Granatstein et Hillmer puisqu'il y a effectivement des répercussions directes des éditoriaux de certains journaux pro participation et des débats à la Chambre des communes. Toutefois, il n'y a que trois journées de débats sur la crise congolaise aux Communes. Donc, en termes d'intensité, on ne peut pas dire que la pression venant de certains journaux fut exploitée par les partis de l'opposition. Néanmoins, ces pressions ont influencé le discours du gouvernement et forcé l'utilisation des arguments du mythe comme moyen de défense comme l'a fait par la suite le gouvernement de Pearson durant la guerre du Vietnam.

¹³⁹ : *Op. Cit.* J. L. Granatstein, Norman Hillmer, p. 255.

¹⁴⁰ : *Op. Cit.*, Kevin Spooner, p. 14.

¹⁴¹ : *Op. Cit.*, Sean Maloney, *Canada and UN Peacekeeping*, p. 117.

Le débat : juillet 1960

Les journaux sont effectivement les premiers à demander une participation canadienne au Congo. Avant même que la question soit soulevée à la Chambre des communes, un journal en particulier demande des actions du Canada, il s'agit du *Toronto Star*, un quotidien libéral qui semblait croire en un Canada actif dans le maintien de la paix. Dans ses trois éditoriaux publiés avant que commencent les débats aux Communes, il défend cette opinion en utilisant un argument de sécurité collective :

In these moves, Canada which has no interest in Congo save that of peace could play a vital role. (...) In such a move, Ottawa should make it clear that it is ready to provide a small contingent at once for police duties and that this force would be withdrawn whenever the Congo government desires it. The main thing is that no time be lost. The turmoil in Congo is leading both the new republic and the entire continent into dark paths.¹⁴²

À l'exception de la dernière phrase, l'idée principale se retrouvant dans cet extrait semble relever du mythe. En effet, l'éditorialiste prétendait que le Canada n'a aucun intérêt au Congo. En fait, c'est faux puisque tout le débat au sein du cabinet conservateur à propos d'une participation à l'ONUC était rempli d'intérêts à évaluer. Le gouvernement devait tenir compte des relations politiques et commerciales avec la Belgique, en particulier un lucratif contrat d'achat d'avions de chasse CF-104 à Canadair. La Belgique pouvait abandonner son programme si le Canada devenait trop proactif dans les affaires dans l'ancienne colonie belge.¹⁴³ De plus, la Belgique était une alliée du Canada dans l'OTAN. Dans une autre perspective, si le Canada ne faisait rien pour l'ONUC, la crédibilité générale du pays à l'ONU serait affaiblie et cela affecterait l'influence du gouvernement

¹⁴² : «Try for U.N. Action on Congo», *Toronto Star*, 11 juin 1960, p. 6.

¹⁴³ : *Op. Cit.*, Sean Maloney, p. 116.

canadien dans des dossiers qu'il tenait comme le désarmement nucléaire.¹⁴⁴ Bref, affirmer que le Canada a un regard désintéressé au Congo relève du mythe. Cependant, cela n'empêcha pas les journaux et certains politiciens à la Chambre des communes d'utiliser cet argument.

Le 7 juillet, le *Toronto Star* répéta les dangers de laisser le Congo à lui-même en la comparant sa situation à celle de l'Afrique :

Africa today is a continent in agony and turmoil. It is also a continent whose new have-not nations offer Canada an unmatched opportunity to display generosity and leadership. (...) It is Canada, with her non colonial history and her record of disinterested aid to the have not countries in Asia, that is among the best qualified to help the young African nations. (...) The want and turmoil in Africa must not be allowed to continue indefinitely, for they present fertile soil for the spread of the cold war to yet another continent.¹⁴⁵

La structure de cet éditorial intitulé «Our Challenge in Africa» est similaire au précédent. Le gros de l'argumentation fait référence à l'aide humanitaire, à la générosité du Canada et à son passé non colonial, alors que le dernier paragraphe présente un argument de sécurité collective. Les deux aspects de la mission de l'ONUC sont clairement identifiés et utilisés par l'éditorialiste : le côté humanitaire et la référence à la guerre froide. Ces deux arguments étaient largement utilisés par les autres journaux dans leurs éditoriaux. Ainsi, on remarque que les statistiques présentées en première partie cachent un aspect important de la situation. En effet, les courbes montraient que la sécurité collective dominait par rapport au mythe; les deux arguments se retrouvent souvent dans le même éditorial. En réalité, la proximité des deux types d'arguments n'est pas à mettre en doute et cela explique pourquoi le mythe perce davantage dans les lettres à l'éditeur. Ces

¹⁴⁴ : *Idem.*

¹⁴⁵ : «Our Challenge in Africa», *Toronto Star*, 7 juillet 1960, p. 6.

derniers focalisaient leurs argumentations sur l'aspect humanitaire plutôt que sur l'aspect de la guerre froide de la mission des Nations Unies au Congo.

Le 12 juillet, le problème congolais s'est rendu à la Chambre des communes par une question posée par le député libéral Martin au Premier ministre : quels étaient ses plans par rapport à une force de maintien de la paix au Congo? La réponse de Diefenbaker fut évasive. Le lendemain, c'est au tour du député du CCF d'Assiniboïa, Hazen Argue, de reposer cette question au Premier ministre Diefenbaker : «Vu que les citoyens canadiens s'efforcent, c'est notable, d'être utiles dans toute la mesure du possible en de pareilles circonstances difficiles, le gouvernement canadien a-t-il envisagé d'offrir, de préférence par l'intermédiaire des Nations Unies du personnel qui pourrait servir au Congo sur les plans technique et professionnel?»¹⁴⁶ La question du chef à la Chambre des communes du CCF proposait en sous-entendu que le Canada adopte l'attitude «à votre disposition» et offre du personnel technique pour cette mission. Il ne proposait pas l'envoi de combattants.

La réponse du Premier ministre: «Pour commencer, j'espère que le personnel sera recruté autant que possible dans les États africains, afin d'éviter que les Congolais et les autres nations de l'Afrique croient qu'il y a intrusion. »¹⁴⁷ La réponse du Premier ministre conservateur illustre son opinion sur l'ONUC. Il considérait que le personnel de la mission onusienne devrait être originaire des pays africains afin d'éviter que ce soit vu

¹⁴⁶ : Canada, *Débats Chambre des Communes*, session 1960, vol.VI, p. 6444.

¹⁴⁷ : *Idem.*

comme une nouvelle intrusion des blancs pour imposer un régime à un pays africain. Diefenbaker avait peur que des soldats canadiens, des blancs sous la bannière de l'ONU, tirent sur des noirs.¹⁴⁸

Cette analyse du Premier ministre sembla valable pour certains journaux, mais quelques-uns exigèrent davantage de la part du Canada. Le 14 juillet, le *Globe and Mail* demanda au gouvernement de prendre le leadership de la mission onusienne :

This is too passive, too negative. Canada should be playing an active, positive role on the side of peace. How better, at this time, could we play such a role than by helping to bring peace to the Congo? What greater contribution could we make to the world than by helping to put out flames which could spread through Africa? (...) With Canada giving the leadership, with Canada setting the example, there are surely many independent nations which could and would contribute to such a peace-making force. Some of the Middle Powers could provide only men; mostly could provide men and money, with the UN making assessments, according to means, for the force's upkeep. Every participating country could take satisfaction in having created a force dedicated to peace, not war; to life, not death; to construction, not destruction. (...) With like-minded countries, we could build a force that would clear up trouble-spots, removing them from the area where they give the Great Powers an excuse to rattle rockets at one another.¹⁴⁹

L'argument de sécurité collective est très présent dans l'éditorial «Canada's Defense Duty». L'intervention des Nations Unies empêchera que le feu congolais se répande à l'Afrique et que «la noirceur» gagne tout le continent. Cependant, le reste de l'argument relève du mythe. *L'Halifax Chronicle Herald* acceptait l'analyse du Premier ministre conservateur tout en demandant un peu plus du gouvernement :

Mr. Diefenbaker has rightly said that this country has no desire to be pulled as a nation into it by the sending of field troops. But Canadian service personnel have served with distinction for nearly four years as officers of the United Nations in the Middle East, and even longer, in the role of truce supervisors in Indo-China. Such men are valuable, not only in virtue of their position as servants of the UN, but also in the light of their experience, which fits them to act as members of an international

¹⁴⁸ : H. Basil Robinson, *Diefenbaker's World : A Populist in Foreign Affairs*, Toronto, University of Toronto Press, 1989, p. 148.

¹⁴⁹ : «Canada's Defense Duty», *Globe and Mail*, 14 juillet 1960, p. 6.

police force skilled in the handling of such situations as has now arisen in the Congo.¹⁵⁰

L'éditorialiste du *Chronicle Herald* choisit de ne pas introduire un argument de sécurité collective. L'argumentation utilise plutôt des éléments du mythe en se concentrant sur les vertus et l'expérience des Canadiens dans le maintien de la paix.

Ce ne sont pas tous les journaux qui demandaient une participation canadienne à l'ONUC. *La Presse* appuyait totalement la volonté du Premier ministre Diefenbaker de voir cette mission onusienne exécutée par des pays afro-asiatiques. Dans l'éditorial «Pas de néo-colonialisme!» il écrivait que «si un corps expéditionnaire doit être constitué pour aller à la rescousse du gouvernement indigène débordé par l'insurrection, il doit être constitué de soldats afro-asiatiques.»¹⁵¹

Le 14 juillet, c'était au tour de Lester B. Pearson, le «champion» de la première Force d'urgence des Nations Unies et titulaire du prix Nobel de la paix, d'intervenir à la Chambre des communes. Le chef du parti libéral fit un discours ambigu. Il accepta l'analyse de Diefenbaker tout en proposant de signifier à l'ONU qu'un bataillon destiné au maintien de la paix était disponible :

Même si je pense que le Premier ministre a bien raison de dire que dans les circonstances, pour éviter tout malentendu, cette force de police devrait être constituée d'Africains, j'espère que s'il est impossible de recruter en Afrique tout l'effectif nécessaire, ou celui dont on pense avoir besoin, j'espère dis-je que le gouvernement, peut-être, pourra faire savoir aux Nations Unies que nous avons un bataillon formé, équipé et disponible pour ce genre de service et que nous pourrions le mettre à la disposition des Nations Unies, si elles le désirent.¹⁵²

¹⁵⁰ : «The UN's Congo Force», *Halifax Chronicle Herald*, 15 juillet 1960, vol. 12, no. 169, p. 4.

¹⁵¹ : «Pas de néo-colonialisme!», *La Presse*, 14 juillet 1960, vol. 76, no. 228, p. 4.

¹⁵² : Canada, *Débats Chambre des Communes*, session 1960, vol.VI, p. 6542.

Cette intervention de Pearson peut suggérer qu'il demandait à ce que le Canada participe davantage, mais en ne s'impliquant pas trop politiquement. Le chef du parti libéral n'était pas seul à débattre lors de cette journée, Hazel Argue, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et le Premier ministre étaient également présents. Argue réitérait sa question : quelle est la demande du Secrétaire général de l'ONU? Voici la réponse de Diefenbaker : «L'honorable député m'a posé une question à propos des aliments. Les Nations Unies ont signalé qu'il y avait très grave pénurie d'aliments. On a pressenti certains gouvernements en vue de l'approvisionnement en denrées alimentaires. C'est un domaine dans lequel il serait possible au Canada de participer d'une manière efficace, et le gouvernement se tient prêt à étudier les demandes à cet égard.»¹⁵³ Le gouvernement conservateur croyait en l'efficacité de l'aide humanitaire pour l'ONUC. Il est clair que le gouvernement canadien ne souhaitait pas envoyer des troupes au Congo. Il est vrai que l'aide humanitaire est politiquement moins dangereuse que des soldats. Du lait en poudre n'ouvrira pas le feu sur des Congolais!

Ensuite venait l'intervention du chef à la Chambre des communes du parti CCF, Hazel Argue, répondant aux propos des conservateurs et des libéraux. Ce dernier répète les idées de Pearson :

Je pense que le Premier ministre avait tout à fait raison de dire qu'il serait préférable que le corps de police des Nations Unies soit formé de troupes venant des nations voisines plutôt que d'envoyer des soldats blancs dans ce pays, car cela pourrait être mal interprété. Cependant, je sais que les troupes canadiennes sont disponibles au cas où l'on aurait besoin d'elles. Je suis sûr que tous les Canadiens appuieront tout effort que notre pays fera pour fournir une aide technique, des aliments et les moyens de transport nécessaires pour envoyer des hommes et des approvisionnements à ce pays.¹⁵⁴

¹⁵³ : *Ibid*, p. 6541.

¹⁵⁴ : *Ibid*, p. 6542.

Le dernier intervenant était le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Howard Green. Ce dernier rappelait l'opinion du gouvernement canadien selon laquelle «Toute intervention de la part de puissances autres que les nations africaines serait de nature, selon le gouvernement du Ghana, à accroître plutôt qu'à diminuer les tensions là-bas.»¹⁵⁵

En quelques mots, la politique gouvernementale était claire sur la question congolaise : aucune troupe canadienne ne serait envoyée sauf pour quelques équipages des avions de l'Aviation royale canadienne. Donc, Spooner a raison lorsqu'il affirme que ce n'est pas l'opinion publique qui est à l'origine de la participation canadienne à l'ONUC, puisqu'elle a débuté avec une aide alimentaire avant que la pression du public se fasse sentir vers la fin du mois de juillet. Les différents intervenants aux Communes du 12 au 14 juillet utilisèrent une argumentation qui se rapproche du mythe. Les deux raisons principales de cette analyse sont l'absence d'argument de sécurité collective pour justifier une participation canadienne et le côté humanitaire de l'aide. Ainsi, la crise congolaise semblait prendre un tournant de crise humanitaire. Cette analyse était aussi présente dans les opinions des journaux. Les débats à la Chambre des communes ne sont pas déconnectés de l'opinion publique. En outre, la proposition de Martin, d'Argue et de Pearson de mettre à disposition de l'ONU un bataillon des forces canadiennes était une suggestion dangereuse et irresponsable dans une situation explosive comme celle au Congo. La présence de militaires canadiens dans les combats aurait probablement multiplié les incidents violents entre les militaires canadiens et les Congolais. Cette idée émise par les partis de l'opposition pouvait plutôt viser l'incertitude et la passivité du

¹⁵⁵ : *Ibid*, p. 6545.

gouvernement canadien et exploiter une partie de l'opinion publique demandant une participation plus active du pays dans l'ONUC.

Pressions des journaux

Ce ne sont pas tous les journaux étudiés qui avaient donné leur opinion sur une éventuelle participation canadienne dans l'ONUC. Qu'en est-il pour les autres? Deux journaux, le *Winnipeg Free Press* et le *Vancouver Sun* ne publiaient pas d'opinion avant que le gouvernement fédéral n'annonce qu'il enverrait cinq cents militaires à l'ONUC le 1^{er} août 1960. Il reste *Le Devoir*; l'éditorialiste exprimait son appui à l'ONUC dès le 16 juillet en écrivant : «Souhaitons en tout cas que l'action rapide de l'ONU empêche cette décolonisation de tourner à la catastrophe internationale. Et enregistrons le fait que la Russie, malgré ses discours, a agi de façon que les Chinois ne débarquent pas au Congo.»¹⁵⁶ L'argument de sécurité collective est utilisé dans cet éditorial intitulé «Les Chinois n'iront pas au Congo». Cette fois, l'ennemi n'est pas l'URSS, mais la Chine communiste qui montre une peur venant de la guerre de Corée. Contrairement aux autres journaux, *Le Devoir* évitait de parler du rôle que le Canada pourrait jouer dans cette crise. Dans un second éditorial de la rubrique «Bloc-Note», daté du 19 juillet, l'éditorialiste affirmait que l'ONU devait assumer son rôle au Congo sinon «ces événements graves permettront de mesurer le degré de la guerre froide.»¹⁵⁷ Cette fois, la menace ne vient plus de la Chine communiste, mais des États-Unis et de l'URSS. Encore une fois, il n'y a rien sur une participation canadienne.

¹⁵⁶ : «Les Chinois n'iront pas au Congo», *Le Devoir*, 16 juillet 1960, vol. LI, no. 159, p. 4.

¹⁵⁷ : «Pour une action plus efficace de l'ONU au Congo», *Le Devoir*, 19 juillet 1960, vol. LI, no. 162, p. 4.

Le 27 juillet, l'éditorialiste abordait la question de la participation canadienne à l'ONU d'une façon spéciale : «Nous avons, comme les Occidentaux en général, un devoir d'assistance aux pays en voie de développement. Il serait tout à la fois maladroit et peu honorable de s'en remettre à Ottawa pour tout ce qui concerne ce domaine, d'autant que le gouvernement central il l'a surabondamment démontré ne va pas contribuer à répandre ou à consolider les positions culturelles françaises dans le monde.»¹⁵⁸ En fait, l'enjeu congolais n'était qu'un prétexte pour défendre l'idée d'une province québécoise active dans les pays de la francophonie alors que le gouvernement fédéral ne semblait pas intéressé à assumer ce rôle. Est-ce que l'éditorialiste faisait un parallèle entre l'action du gouvernement fédéral dans l'ONU et la francophonie en général? On pourrait croire que c'était le cas puisque le quotidien appuyait fortement cette mission et spécifiait à deux reprises son importance et les risques d'un échec. Cette fois l'argumentation relève du mythe puisque miser sur l'idée d'un Québec actif sur la scène internationale serait bien vu partout dans le monde, n'est rien d'autre que le transfert du mythe du Canada au Québec.

Les deux quotidiens qui symbolisent la pression populaire sont les deux qui viennent de Toronto. Entre le 20 juillet et le 30 juillet, le *Toronto Star* publiait 5 éditoriaux et le *Globe and Mail* 4. Il s'agit d'un éditorial tous les deux jours. Les arguments varient entre le mythe et la sécurité collective. Le 20 juillet, l'éditorialiste du *Globe and Mail* utilisait les deux :

¹⁵⁸ : «La vocation internationale de l'État du Québec», *Le Devoir*, 27 juillet 1960, vol. LI, no. 168, p. 4.

This is a time for the Canadian Government to seek, not shun, responsibility. In the light of Canada's past record at the UN, in the light of Canada's present status as a respected Middle Power, we should not hide from the Congo crisis or turn our backs on the opportunity it presents. Here is a second chance to form the permanent international police force which Canadian leaders Mr. Diefenbaker among them have long urged. Canada should be as intimately associated with the United Nations effort in Africa as Canada was, four years ago, with the UN effort in the Middle East. It is, among other things, a matter of honor.¹⁵⁹

Pour une question d'honneur, le Canada aurait dû aller au-devant de l'ONU pour offrir des troupes. Cette argumentation peut vouloir dire que le quotidien ne souhaitait pas un retour à un certain isolationnisme. L'éditorialiste se sert de la fierté à propos de la FUNU pour justifier le tout. Où est l'élément de sécurité collective dans cet éditorial? Il se retrouve dans le titre «Waiting on Conscription» qui fait référence aux deux guerres mondiales. Deux guerres totales dans lesquelles la conscription fut utilisée pour augmenter les effectifs des forces armées. Ce rappel de la guerre était un avertissement de ce qui pourrait arriver si le Canada ne faisait pas plus et si la crise congolaise se transformait en affrontement entre les États-Unis et l'URSS.

Dans un second éditorial daté du 22 juillet, l'enjeu de sécurité collective est beaucoup plus explicite : «Canada always says it wants peace; if so, let us try to make a positive contribution, which will be appreciated in the world. Let us at least minimize the excuses, which the Great Powers seem able to find for threatening each other.»¹⁶⁰ L'utilisation des éléments de sécurité collective sont surtout situés vers la fin de l'article tandis que le reste contient des éléments du mythe d'un Canada champion de la FUNU africaine (ONUC). Dans les deux autres éditoriaux, les arguments sont répétés tout en

¹⁵⁹ : «Waiting on Conscription», *Globe and Mail*, 20 juillet 1960, p. 6.

¹⁶⁰ : «To keep the Peace», *Globe and Mail*, 22 juillet 1960, p. 6.

ajoutant une pointe d'ironie sur le fait que l'armée canadienne ait de la difficulté à trouver 75 spécialistes en transmission dans une armée de 48000 soldats.¹⁶¹

Il est mentionné plus haut que le *Toronto Star* utilisait des éléments de sécurité collective et du mythe dans son argumentation. Cette tendance continuait à la fin du mois de juillet lorsque l'éditorialiste écrivait : «For what is at stake in the Congo is not only its own survival, but also the future of Africa and, possibly, even the issue of world peace. At this point, Canada can scarcely afford to drag her feet.»¹⁶² L'argumentation relevant du mythe se trouve dans tout l'éditorial à l'exception du dernier paragraphe où la menace d'une guerre totale est mentionnée. Cependant, dans un éditorial daté du 27 juillet, le journal abandonnait les éléments de sécurité collective : «With every third Canadian speaking French, can Ottawa find no specialists it can send at once to the Congo's aid? And with our warehouses bursting with hoards of surplus food, must Ottawa continue to deny wheat or flour or butter or milk to the new nation in its dark days? It is time for Ottawa to make a contribution befitting Canada's name and the Congo's need.»¹⁶³ Ottawa devait faire une contribution à la hauteur du Canada. Avec cette affirmation, l'éditorialiste se référait probablement à la FUNU lors de la crise de Suez. Cependant, il ne rappelait pas que les troupes canadiennes envoyées pour la force des Nations Unies avaient été refusées par Nasser parce qu'elles ressemblaient trop aux envahisseurs britanniques.¹⁶⁴ Pourtant, il s'agit du 2^e journal faisant référence à cet événement, l'autre étant le *Globe and Mail*.

¹⁶¹ : «Looking for Signallers», *Globe and Mail*, 25 juillet 1960, p. 6.

¹⁶² : «Don't Drag Feet», *Toronto Star*, 23 juillet 1960, p. 6.

¹⁶³ : «Canada Miserly to Congo», *Toronto Star*, 27 juillet 1960, p. 6.

¹⁶⁴ : *Op. Cit.*, J. L. Granatstein, *Canada's Army*, p. 345.

Plusieurs lettres à l'éditeur étaient publiées dans les journaux entre le 15 juillet et le 2 août. Sur les 20 lettres parues en 1960, 6 furent soit publiées avant le premier août, ou commentaient les propos d'un éditorial datant d'avant le 1er août. Quatre d'entre elles proviennent du *Globe and Mail* et une de chacun des journaux francophones. La lettre se retrouvant dans *Le Devoir* reprenait l'idée d'un rôle international d'un Québec souverain et neutre.¹⁶⁵ Celles du quotidien torontois servaient à appuyer l'opinion du journal puisqu'une seule s'opposait à toute intervention canadienne dans l'ONUC. Les trois ont une opinion et une argumentation similaires à celles retrouvées dans les éditoriaux du journal. En fait, il n'y en avait qu'une qui utilisait un argument de sécurité collective : «As you mention, too, the Great Powers are threatening each other. But at least we should not be involved in any way with their threats or parrot their threats. We may yet be able to prove, regardless how big they are, that might is not necessarily right.»¹⁶⁶ Cependant, comme dans les éditoriaux des deux quotidiens de Toronto et du *Halifax Chronicle Herald*, les éléments de sécurité collective sont doublés par d'autres se rapprochant du mythe.

Dans les autres lettres, les auteurs abandonnaient la partie de la sécurité collective. Ils défendaient une participation canadienne en utilisant des valeurs religieuses¹⁶⁷, ou bien en accusant Diefenbaker de ne pas défendre l'indépendance du Canada :

«You stress the immediate importance of contributing troops to the UNEF. I heartily agree with this, but unfortunately the only answer we get to such a petition is an

¹⁶⁵ : «Horizons exaltants», *Le Devoir*, 4 août 1960, vol. LI, no. 175, p. 4.

¹⁶⁶ : «To Keep the Peace», *Globe and Mail*, 2 août 1960, p. 6.

¹⁶⁷ : Il s'agit de deux lettres. Une dans *La Presse* : «Les Malheurs du Congo», *La Presse*, 30 juillet 1960, vol. 76, no 242, p. 6. L'autre dans le *Globe and Mail* : «To Keep the Peace», *Globe and Mail*, 27 juillet 1960, p. 6.

endless meaningless, disguised line of drivel. Even now, nearly two weeks after the Congo flare-up, Canada will have three of four hundred men ready in a month from now. In the realm of foreign affairs, Canada has fallen from an exalted height to an all-time, humble low.»¹⁶⁸

Ce lecteur attaquait la politique étrangère et de défense canadienne. Ces accusations s'étaient retrouvées aussi dans le premier chapitre à propos de la guerre du Vietnam. Cette fois, l'auteur affirmait que la faible participation du Canada à l'ONUC symbolisait la perte d'influence du pays sur la scène internationale.

On constate finalement qu'il y a eu une pression de l'opinion publique symbolisée par les journaux. Elle s'est faite sur plusieurs plans : l'aide humanitaire et l'envoi de militaires canadiens. En général, l'argumentation retrouvée dans les éditoriaux et les lettres à l'éditeur se ressemblaient dans l'utilisation, sauf exception, des éléments du mythe et de la sécurité collective. La sécurité collective se retrouvait surtout dans les éditoriaux vers la fin de l'article comme dernier argument, alors que le reste se rapprochait du mythe. Cependant, il y avait deux absents du débat, le *Vancouver Sun* et le *Winnipeg Free Press*. *La Presse* s'opposa à une participation militaire canadienne au sein de l'ONUC en acceptant l'analyse faite par le Premier ministre Diefenbaker concernant la présence de troupes blanches mal perçue par les Congolais. Vu l'importance du tirage de *La Presse* par rapport au *Devoir*, on peut croire que les francophones étaient moins intéressés au maintien de la paix que les Anglophones.¹⁶⁹ Le seul appui à l'ONUC publié venait d'un lecteur anglophone! Il faut noter l'importance du fait que deux des quotidiens les plus importants au Canada ne faisaient pas seulement qu'exiger davantage du gouvernement canadien, ils bombardaient littéralement leurs lecteurs avec leurs

¹⁶⁸ : «To Keep the Peace», *Globe and Mail*, 27 juillet 1960, p. 6.

¹⁶⁹ : J. L. Granatstein, «Canada and Peacekeeping : image and reality», *Canadian Forum*, août 1974, p. 19.

éditoriaux sur le sujet. Cette situation est unique puisqu'elle ne s'est pas reproduite lors de la mission des Nations Unies à Chypre en 1964. Ce bombardement d'éditoriaux a eu un impact à la Chambre des communes, mais aussi dans l'analyse à long terme de la crise congolaise et de l'utilité de l'ONUC.

Annnonce d'une participation militaire : aout 1960

Le débat sur une éventuelle participation canadienne revint aux communes le 1^{er} aout 1960. Ce fut durant cette journée que s'est tenu le vote sur l'envoi d'environ 500 militaires au sein de l'ONUC. Le Premier ministre avait modifié son idée première de ne pas envoyer de troupes vers la fin du mois de juillet.¹⁷⁰ Il avait aussi consulté Lester B. Pearson pour savoir quelle pourrait être la nature de la participation canadienne.¹⁷¹ C'est durant ce débat que l'on peut noter une certaine influence des journaux dans les opinions émises par chacun des partis. Le Premier ministre ouvrit le débat en faisant un bilan de ce que le gouvernement canadien avait fait pour l'ONUC :

Qu'avons-nous fait? Quel a été l'apport du Canada? Je me borne à en exposer les grandes lignes, aux fins du compte rendu, sans entrer dans les détails. Ayant reçu la requête initiale, le gouvernement a autorisé l'envoi de cinq officiers canadiens, membres de l'Organisation des Nations Unies pour la surveillance de la trêve en Palestine, qu'ont offert volontairement leurs services. Trois d'entre eux sont maintenant à Léopoldville. Lorsqu'il a appris qu'il y avait danger de disette alimentaire, le gouvernement a décidé d'envoyer du porc et du lait en poudre, ce dont on a déjà fait mention. Ces approvisionnements ont été transportés par un appareil North Star. (...)

Le 28 juillet, le Canada a autorisé la mise à la disposition de la force des Nations Unies au Congo de troupes canadiennes à concurrence de 500 hommes, y compris un détachement de signaleurs d'environ 200 hommes et une petite unité destinée à l'état-major. (...)

¹⁷⁰ : *Op. Cit.*, Maloney, p. 117.

¹⁷¹ : *Op. Cit.*, Robinson, p. 148.

Cela représente l'apport général du Canada au contingent. Nous sommes en train, je crois, de faire un des pas les plus importants vers l'établissement éventuel d'une force internationale. Il n'existe dans l'histoire aucun exemple de la force qu'on est en train de mobiliser parmi les diverses nations dont j'ai parlé, afin d'assurer dans le monde la paix à laquelle l'humanité aspire depuis toujours.¹⁷²

Le bilan était une réponse directe aux critiques venant des journaux. Il s'agissait de vendre politiquement les actions du gouvernement. Dans le dernier paragraphe, Diefenbaker justifiait ses choix politiques en utilisant une idée qui était populaire dans les journaux anglophones : le projet de développer une force permanente des Nations Unies composée de troupes provenant des puissances moyennes comme le Canada. Le projet était proposé par le Canada à l'ONU et Diefenbaker se servit de l'annonce de la participation à l'ONUC pour faire un parallèle avec ce projet. L'ONUC n'était pas un pas vers la création d'une force permanente de l'ONU puisqu'elle était plutôt une force levée ponctuellement pour la crise congolaise. Ce parallèle était une forme de relation publique parce que l'idée était populaire au Canada.

Puis vient la réponse de Pearson à cette annonce :

À quoi nous engageons-nous? Nous devons forcément nous le demander en tant que Canadiens, en tant que membre des Nations Unies. En fait, à quoi s'engagent les Nations Unies? À accomplir une tâche qui durera quelques semaines ou quelques années? (...)

Tous les Canadiens, je crois, seront heureux d'appuyer toute initiative que le gouvernement canadien pourra prendre afin de jouer son rôle efficacement dans cette entreprise essentielle. Ce rôle demandera l'envoi de personnel technique et d'administration et, comme l'a signalé le Premier ministre, le Canada se trouve peut-être dans une position spéciale à l'égard d'une telle aide par suite du bilinguisme de notre population. (...)

Nous savons que le Canada est capable de jouer un rôle important dans cette entreprise. Nous avons appris, l'autre jour, que la nature de notre apport à cette entreprise serait pour l'instant, et je parle maintenant de l'aspect militaire, de fournir du personnel administratif, technique et d'État-major. C'est ce qu'on a demandé au Canada de faire en 1956. Certains députés, ici à la Chambre, ont alors formulé des observations peu flatteuses au semble être la meilleure façon pour le Canada de se

¹⁷² : Canada, *Débats Chambre des Communes*, session 1960, vol.VI, p. 7643-7644.

rendre utile dans ce genre d'opérations entreprises par les Nations Unies, du moins à l'heure actuelle.¹⁷³

Pearson mettait l'accent sur deux points : la durée de la mission et la nature de l'apport canadien à l'ONUC. Dans un premier temps, Pearson décochait une flèche à l'endroit du gouvernement sur la durée de la mission. L'ONUC fut une courte mission avec sa durée d'un peu moins de 4 ans alors que les deux missions de l'ONU auxquelles le Canada s'était engagé durant les années que Pearson faisait partie du gouvernement, avaient duré presque 11 ans pour la FUNU et 29 ans pour Chypre. Dans un second aspect, il affirmait que tous les Canadiens appuieraient ce nouvel engagement. De plus, il décochait une seconde flèche à l'endroit des conservateurs qui n'étaient pas d'accord avec ce que le gouvernement libéral de St-Laurent avait fait durant la crise de Suez en 1956, l'accusant d'avoir trahi l'Angleterre.¹⁷⁴ À noter que l'aspect humanitaire de la mission était complètement absent de la déclaration de Pearson.

Après Pearson, c'est au Parti social-démocratique d'avancer par l'entremise du député de Kootenay-Ouest Herbert Herridge :

Et pourtant, ce qui importe d'abord, c'est la paix. Nous ne pouvons assurer la permanence administrative ni prendre des mesures sociales en dehors de l'ordre et de la loi. Ce qu'il faut avant tout, c'est rétablir la paix. À mon avis, la paix est la corde d'or qui tient la gerbe des occasions qui s'offrent au peuple congolais, et en adoptant ce projet de résolution à l'unanimité, nous faisons notre possible pour renforcer ce lien. En agissant de la sorte, le Parlement du Canada saisit promptement l'occasion qui s'offre à lui et profite des rouages disponibles pour tirer avantage de cette situation extraordinaire existant au Congo, pour manifester que nous sommes prêts à accepter nos responsabilités de membre des Nations Unies.¹⁷⁵

¹⁷³ : Canada, *Débats Chambre des Communes*, session 1960, vol.VI, p. 7645-48.

¹⁷⁴ : Lester B. Pearson, *Mike, The Memoirs of the Rt. Hon. Lester B. Pearson, vol. III, 1957-68*, Scarborough, American Library of Canada, 1976, p. 51.

¹⁷⁵ : Canada, *Débats Chambre des Communes*, session 1960, vol.VI, p. 7649.

Le député met l'accent sur le côté humanitaire et sur l'importance de rétablir la paix au Congo. Cependant, il utilisa un éditorial du *Globe and Mail* du 30 juillet pour accuser le gouvernement canadien d'avoir fait trop peu pour le Congo puisqu'il ne voulait pas intervenir dans l'ONUC. L'intervention du député Herridge n'était pas passée inaperçue. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Howard Green était intervenu dans ces accusations :

L'honorable député estime-t-il justes, quant à lui, les paragraphes dont il vient de nous faire lecture et où le *Globe and Mail* critique l'action du gouvernement canadien, dit que nous ne sommes pas intéressés au sort du Congo, et ainsi de suite?

Réponse de M. Herridge :

Notre groupe s'est inquiété de ce qui ressemblait à l'hésitation à prendre des dispositions de la part du Canada. Nous nous attendions à un "À votre disposition", surtout de la part du présent gouvernement. La république d'Irlande a déjà mobilisé et recruté un bataillon spécial pour le Congo. À cet égard, le Canada occupe une situation assez privilégiée. Les Congolais sont en majorité de langue française. Nous avons trois bataillons du 22^e régiment postés à Valcartier, dont un certain nombre d'officiers et de sous-officiers ont déjà accumulé une grande expérience au service des Nations Unies dans diverses parties du monde.¹⁷⁶

Cet échange est très révélateur de l'influence que peut avoir un quotidien comme le *Globe and Mail* sur les débats à la Chambre des communes. En fait, le PSD montrait que sa politique était très proche des opinions retrouvées dans certains journaux souhaitant envoyer le Royal 22^e régiment au Congo. Ce parti refusait donc l'analyse du gouvernement selon laquelle toute troupe blanche dans l'ONUC pourrait provoquer les Congolais.

Paul Martin intervenait par rapport à cette proposition :

¹⁷⁶ : Canada, *Débats Chambre des Communes*, session 1960, vol.VI, p. 7650-51.

Que cela nous plaise ou non, l'évolution est un fait et, dans le cas de l'Afrique, c'est une évolution que nous avons connue et qui ne doit pas être refusée aux autres, n'ayons pas peur de le dire. Mais nous voulons assurer que la réalisation de ces droits n'entraîne pas des dangers pour la paix mondiale ou ne favorise pas les tendances agressives de certaines nations qui n'approuvent pas les principes de paix que prônent des pays comme le Canada. Nous voulons donner aux Nations Unies tout l'appui nécessaire non seulement pour mettre au point un régime de paix mondiale, mais aussi pour instaurer dans le monde un régime d'interdépendance grâce auquel nous pourrions contribuer au maintien de la paix.¹⁷⁷

La réponse de Paul Martin fait dans la sécurité collective comme l'intervention de son chef avant lui. Le but de l'ONUC était d'empêcher les tendances agressives de certains; il affirmait que le Canada se doit de tout faire en son pouvoir pour aider les efforts de l'ONU. L'intervention de Paul Martin ne répondait pas à la proposition du PSD. Est-ce que les libéraux avaient changé d'opinion à propos de l'envoi de troupes au Congo? Pearson et Martin avaient proposé de mettre le régiment de Valcartier à la disposition de l'ONU le 12 et le 14 juillet. En fait, l'intervention de Martin est plutôt une autre critique du manque d'efforts du gouvernement conservateur.

Les conservateurs sont les derniers à intervenir dans ce débat en la parole d'Howard Green:

Le Canada appuie fermement les Nations Unies. Je le répète, le Canada fait plus que n'importe quel autre pays du monde pour seconder les efforts des Nations Unies en vue de maintenir la paix, nous nous intéressons vivement à la création d'une force permanente des Nations Unies. Jusqu'ici, à cause de multiples difficultés, on n'a pu réaliser un tel projet. Prenons, par exemple ce qui se passe au Congo. Si une force permanente des Nations Unies avait existé, elle n'aurait sûrement pas compté assez de troupes africaines pour permettre au Secrétaire général d'envoyer au Congo plusieurs milliers d'Africains, comme on l'a fait ces deux dernières semaines.¹⁷⁸

Les propos du secrétaire d'État aux Affaires extérieures illustrent que le gouvernement souhaitait surtout voir des troupes combattantes africaines dans l'ONUC. Il répondait

¹⁷⁷ : Canada, *Débats Chambre des Communes*, session 1960, vol.VI, p. 7658.

¹⁷⁸ : Canada, *Débats Chambre des Communes*, session 1960, vol.VI, p. 7659.

catégoriquement à la proposition du député Herridge d'envoyer le Royal 22^e Régiment au Congo.

Le Premier ministre demandait le vote en ces mots : « Afin de démontrer aux Canadiens et à tous nos alliés l'unité si nette qui règne ici, la conscience que nous avons tous que nous sommes les gardiens de nos frères sur le plan international, je crois qu'il est tout à fait opportun que nous ayons l'occasion de nous prononcer sur cette résolution afin que le compte rendu témoigne de l'unité qui a prévalu au sujet de cette question.»¹⁷⁹ Le Premier ministre utilise des éléments du mythe pour promouvoir le vote en faveur de l'envoi des militaires canadiens. Ces propos illustrent que le gouvernement voyait cette mission comme étant un engagement humanitaire plutôt qu'un engagement de sécurité collective, puisque le combat devait être occupé par des Africains. Malgré l'envoi de militaires, il n'y a pas de changement d'opinion dans le discours du gouvernement. Le gouvernement se servait du projet de la force de police internationale pour diminuer les critiques. Cette idée était défendue par plusieurs journaux, plus précisément ceux qui critiquaient la faiblesse de la participation canadienne pour l'ONUC. Bref, il y a eu une certaine influence de l'opinion des journaux dans les débats, mais aussi dans une partie de l'opinion du gouvernement.

¹⁷⁹ : Canada, *Débats Chambre des Communes*, session 1960, vol.VI, p. 7661.

Réaction opinion publique

La réaction dans les journaux n'apportait pas un grand changement dans leur opinion d'origine. Cependant, l'analyse que chacun publiait au lendemain de la décision du gouvernement est révélatrice de la vision qu'ils ont de l'ONUC. Le *Globe and Mail* poursuivait ses critiques à l'endroit du gouvernement :

In the House of Commons yesterday, Mr. Diefenbaker was enthusiastic about the African UNEF, which he saw as "a great step forward" toward establishment of an international force for peace. The Prime Minister's enthusiasm comes somewhat belatedly; still, we welcome it. The thing now is to turn it into action, turn words into works. Through military and civilian channels alike, inside and outside the UN, Canada should be actively doing those things, actively leading in those things, which make for peace.¹⁸⁰

Les propos retrouvés dans cet éditorial montrent que le journal n'était pas convaincu des efforts du Canada pour le Congo, allant jusqu'à questionner la valeur réelle des paroles du Premier ministre à propos de la force de police internationale. De plus, l'éditorialiste analyse la participation canadienne à l'ONUC d'un point de vue d'aide humanitaire en évitant l'aspect de la sécurité collective. L'autre quotidien de Toronto était aussi sévère dans son opinion à l'endroit du gouvernement conservateur. Il adoucit pourtant son opinion après l'annonce de l'envoi de troupes :

The House of Commons has acted with commendable speed and unanimity in endorsing the government's decision to assign "up to 500" servicemen to the U.N. force in the Congo. The high stakes in this infant republic have by now become so strikingly obvious that to delay the action would have been to fail in responsibility to the troubles Congo and to the United Nations, which Canada supports as a keystone of our foreign policy. As it is, the government has taken an unaccountably long time to make its move. The need for an international force has been known for more than three weeks, and the troops of half a dozen nations have been on duty in the Congo for a fortnight.¹⁸¹

¹⁸⁰ : «They look to Canada», *Globe and Mail*, 2 août 1960, p. 6.

¹⁸¹ : «Canada Should Aid Congo», *Toronto Star*, 2 août 1960, p. 6.

L'éditorialiste semblait satisfait de l'envoi de soldats canadiens au Congo. Toutefois, le titre est révélateur d'un certain doute persistait à propos de l'aide canadienne: «Canada should Aid Congo». L'argumentation contient beaucoup d'éléments du mythe, mais il penche vers la sécurité collective parce qu'il fait mention des enjeux importants «high stakes» au Congo.

Le journal d'Halifax était l'un des défenseurs d'une intervention plus importante du Canada, quoiqu'il avait accepté l'opinion du Premier ministre pour justifier le refus d'envoyer un grand nombre de soldats. Après la décision du gouvernement, l'éditorialiste se réjouissait de l'envoi de militaires canadiens au sein de l'ONUC :

Canada is found once more playing a leading role. Canadian troops, as Opposition Leader Pearson has said in Parliament, will serve as the backbone of the UN operation because they are all technicians and because many already have had experience with the other United Nations emergency force in the Middle East. And with most adult Canadians fully alive to the birth pains of nationhood that have been endured in their own country over the last hundred years and still being felt to some extent today (...)

He (Patrice Lumumba) had every confidence in the suitability of the Canadians to aid his nation, he said, because this country "has no colonial interests." (...) When the history of trials and triumphs of mankind at this critical hour in its time is written, the finest chapters will be devoted to those nations that have given abundantly and eagerly of the things which are in particular need in the awakening areas of the earth. Canada now has before it the opportunity to have its name enshrined with high honors for providing such a helping hand to its less fortunate neighbors in Africa, Asia, in the Caribbean and elsewhere. It should not flinch from such noble service.¹⁸²

L'argumentation contient beaucoup d'éléments du mythe. Par exemple, celui selon lequel le Canada n'a aucun intérêt colonial, et celui de la noblesse de la mission humanitaire. Ensuite, l'éditorialiste n'utilisait pas les propos du Premier ministre mais du chef de l'opposition Lester B. Pearson. Était-ce un symbole de notoriété du chef libéral dans des questions internationales et surtout dans le maintien de la paix? Un autre journal se

¹⁸² : «Canada Answers», *Halifax Chronicle Herald*, 3 août 1960, vol. 12, no. 185, p. 4.

concentrait sur ses paroles plutôt que sur celle des autres intervenants. Il s'agissait du *Winnipeg Free Press*. Dans un éditorial daté du 4 août, il fait une sorte de bilan des activités entourant l'ONUC durant le mois de juillet au Canada:

The House of Commons voted unanimously on Monday to approve the participation of Canadian forces in the United Nations operations in The Congo. Criticism of the Government's course was muted and drew no support from Liberal spokesmen. (...) Some of the dangers inherent in the situation were stressed by Mr. Pearson. There is the risk of rash action by the more impetuous Congolese, anxious to use the international force for the purpose of driving out the Belgians in the least possible time. There is the opposite risk that the indiscipline and weakness of the new state will invite foreign interventions. (...) Obviously it is the will of all parties in the Canadian Parliament that this country should play her full part in a venture calculated not merely to preserve peace but to enhance the authority of the United Nations.¹⁸³

Le bilan fait par l'éditorialiste met l'accent sur les propos du chef du parti libéral pour justifier cet engagement international plutôt que ceux de Diefenbaker. Cela influence aussi l'argumentation puisque Pearson et Martin avaient mis l'accent sur les dangers internationaux provoqués par la crise congolaise, donc sur la sécurité collective. Le *Free Press* retenait la même analyse de la situation, diminuant l'importance du côté humanitaire de la mission. Deux autres journaux se servirent de la sécurité collective dans leur argumentation : *Le Devoir* et *La Presse*.

Le Devoir n'avait jamais affirmé son opinion sur une participation canadienne dans l'ONUC. Cette fois, il approuvait la décision du gouvernement conservateur :

Il est excellent que le Canada y participe; et les rares adversaires de cette collaboration canadienne nous paraissent regarder l'histoire d'aujourd'hui avec les lunettes d'une autre époque. Agir comporte toujours des risques graves. Mais l'abstention était plus périlleuse encore. (...) Intervention risquée, par conséquent, et qui va le demeurer longtemps. Intervention couteuse, car elle deviendra vite administrative, éducatrice: elle aura, sans le titre, la réalité d'un mandat durable, à

¹⁸³ : «Congo debate», *Winnipeg Free Press*, 4 août 1960, vol. 67, no. 266, p. 23.

moins qu'on n'accepte les risques autrement graves d'un retour aux lois de la jungle. Pour la première fois, donc, dans des circonstances et d'une manière imprévues, les Nations Unies jouent le rôle d'une police internationale.¹⁸⁴

Des éléments du mythe sont présents, comme le projet d'une force de police internationale ou bien le côté humanitaire de la mission. La sécurité collective est aussi présente avec le côté périlleux d'une abstention. De plus, l'éditorialiste comparait l'ONUC à la guerre de Corée, dont il s'était opposé à la guerre américaine. *La Presse* se servit aussi de la sécurité collective pour justifier son opinion, mais tout en étant opposée à l'ONUC : « Sur le globe, le territoire du Katanga, c'est peu de chose. Un point dans l'immensité. Et pourtant, à l'heure actuelle, de ce point peut jaillir l'étincelle qui mettra le feu aux poudres.»¹⁸⁵ Le titre de cet éditorial est révélateur de l'état d'esprit de l'auteur : «D'Hiroshima au Katanga». Il y a une certaine ambiguïté sur la nature de la participation canadienne. L'éditorialiste qualifiait les soldats canadiens de «fantassins», alors qu'il utilise des parenthèses pour préciser que ces fantassins sont en fait du personnel d'état-major et de transmission.

En quelques mots, les journaux sont divisés sur la question malgré le vote unanime à la Chambre des communes le 1^{er} aout. Certains éditorialistes appuyaient cette décision alors que d'autres poursuivaient leurs critiques de la timidité, de la lenteur ou du manque de matériel de l'armée. Un seul quotidien s'opposait à la participation canadienne à l'ONUC. Les arguments utilisés par chacun dépendent de l'analyse faite à propos de la nature de l'apport canadien. Lorsque l'humanitaire domine, l'argumentation relève du mythe. Lorsque l'aspect international de la crise congolaise est important,

¹⁸⁴ : «Les Nations Unies au Congo», *Le Devoir*, 5 aout 1960, vol. LI, no. 176, p. 4.

¹⁸⁵ : «D'Hiroshima au Katanga», *La Presse*, 6 aout 1960, vol. 76, no 248, p. 4.

l'argumentation utilise des éléments de sécurité collective. La même situation se retrouvait dans les débats à la Chambre des communes puisque Pearson et Martin avaient une optique de sécurité collective alors que les autres utilisaient des éléments du mythe. Les lettres à l'éditeur rejetaient ou approuvaient les opinions défendues dans les éditoriaux. Les lettres en faveur et contre une intervention canadienne se retrouvent à égalité avec 5 chacune. Ces chiffres peuvent être expliqués par le fait que les journaux choisissaient les lettres ayant les opinions les plus fortes. Cependant, on peut se demander combien de Canadiens approuvaient l'aspect militaire de l'ONUC.

Influence dans les discours : septembre 1960-1964

La période où l'activité au sujet de la crise congolaise fut la plus importante se situe en juillet et août 1960. Le temps restant fut plutôt décousu suivant l'intensité médiatique. En outre, il y avait un changement dans la manière d'aborder cette crise dans les journaux. L'aspect humanitaire prenait de plus en plus d'importance surtout durant les mois de janvier et février 1961. Dans les discours gouvernementaux, on retrouve aussi quelques changements, surtout au niveau de l'argumentation.

Pendant tout le débat à la Chambre des communes, l'argument de sécurité collective était utilisé seulement par les libéraux. Le gouvernement conservateur avait une autre conception de la participation canadienne à l'ONUC misant surtout sur l'aspect humanitaire. Dans les discours faits sur l'ONUC, après le vote du 1^{er} août, la sécurité collective devint très présente. Dans un discours aux Nations Unies le 26 septembre

1960, Diefenbaker affirma qu'il ne faut pas que la crise congolaise devienne une crise de la guerre froide :

Canada is a member of NATO. Is the fact that we are a member of that defensive organization any indication that the course we took, in providing this type of assistance on request, can be described as being aggressive? (...)

Canada's views on the Congo and on the larger African problem may be summarized in this way. The African continent must not become the focus of an East-West struggle; it must be free from the direct interference of the major power.¹⁸⁶

Dans le 2^e paragraphe, le Premier ministre défendait la position du Canada dans l'ONUC. En fait, cette réponse venait des accusations de l'URSS sur la participation canadienne dans la crise congolaise. L'URSS affirmait que le Canada, comme membre de l'OTAN, participait à cet engagement international dans le seul but d'aider son allié belge. Ces accusations ne percèrent pas parmi l'opinion publique, contrairement à celles qui ont été faites à l'endroit du Canada lors de la CIC. L'argument de sécurité collective se retrouvant dans le dernier paragraphe est similaire à celui que l'on retrouvait durant le débat sur l'envoi de soldats canadiens au sein de l'ONUC. Dans un autre discours fait devant l'Assemblée générale de l'ONU, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Howard Green, présenta la crise de Berlin, celle au Laos et le Congo comme étant des menaces à la sécurité mondiale :

All of you have been following the present session of the United Nations General Assembly. It opened at a time when all that remained of the "summit" was a rubble of disappointed hopes. Disarmament negotiations had been brought to a stop. Berlin was again a source of discord and danger. Peace was threatened in the Congo and Laos. Nothing that was occurring at that time gave any hope of reducing, much less removing, the possibility of a miscalculation by one side or another which would result in world catastrophe.¹⁸⁷

¹⁸⁶ : *Statements and Speeches*, Information division, Department of External Affairs, Ottawa, Canada, 60/32.

¹⁸⁷ : *Statements and Speeches*, Information division, Department of External Affairs, Ottawa, Canada, 60/41.

En quelques mots, il y a un changement dans l'argumentation du gouvernement sur l'ONUC. L'argument humanitaire qui était largement utilisé lors des débats à la Chambre des communes s'éclipsait en faveur de l'argument de sécurité collective. Ils s'étaient retrouvés dans plusieurs éditoriaux ainsi que dans une lettre durant la période du débat sur une éventuelle participation canadienne. Ces deux discours furent faits devant les Nations Unies. Cette analyse était aussi valide lorsque le gouvernement s'adressait aux Canadiens.

Dans un discours de fin d'année fait le 29 décembre 1961 par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures Green, la partie sur le Congo avait une argumentation de sécurité collective :

In the Congo, the United Nations force has continued to demonstrate its ability to respond to the varied demands made upon it during the year. Mind you, this was a new experiment in the peace-keeping function of the United Nations and naturally serious difficulties have been encountered but the general course and direction of the United Nations' role cannot be questioned. Were it not for the United Nations' presence, the Congo would probably sink into tribal strife and might even become the scene of a great-power conflict. Canada continues to participate in the United Nations Congo force and to support the aims of the world organization, confident that there is no real alternative to United Nations assistance if peace is to return to that part of Africa.¹⁸⁸

Ainsi, il y a certainement une certaine influence de l'opinion publique dans ces discours puisque ces propos étaient retrouvés dans la majorité des journaux étudiés. De plus, l'aspect humanitaire devint absent des discours alors qu'il reprit de la vigueur dans les journaux surtout durant la famine extrêmement médiatisée en janvier et février 1961. Lorsque le débat concerne l'aspect militaire de la mission, les arguments de sécurité collective reviennent en force puisqu'ils affirment que tout retrait de l'ONUC risquerait d'entraîner une guerre totale.

¹⁸⁸ : *Statements and Speeches*, Information division, Department of External Affairs, Ottawa, Canada, 62/2.

Aux Communes, l'argument de sécurité collective était aussi utilisé par le gouvernement pour défendre l'ONUC malgré les difficultés auxquelles elle faisait face. Le 20 février 1961, Le Premier ministre Diefenbaker défendait un plan canado-américain pour le Congo : «Nous admettons mutuellement le fait que pour garder le Congo à l'écart de la guerre froide, il est essentiel d'appuyer sans restriction les efforts des Nations Unies.»¹⁸⁹ Le gouvernement se servait des arguments de sécurité collective non seulement dans des discours, mais aussi à la Chambre des communes. Après mars 1961, le sujet de l'ONUC servit pour parler de la crise financière de l'ONU. Même lors du retrait en juin 1964, il n'y eut que 3 éditoriaux sur le sujet. L'analyse proposée dans ces trois articles utilisait un argument de sécurité collective. Dans un éditorial daté du 9 juin, le *Vancouver Sun* écrivait que l'ONUC avait accompli sa mission d'empêcher l'intervention des superpuissances : «That impoverished country will say goodbye to the UN peace force by the end of June. Despite the fact the UN accomplished what it set out to do keeping the great powers from forceful intervention, easing out Belgian troops and preventing secession it has in fact failed to fulfill most people's hopes.»¹⁹⁰ Le même argument se retrouve dans l'éditorial du 18 juin dans le *Toronto Star* : «Soviet efforts to penetrate Central Africa have been stopped although Communist Chinese subversion is a new threat.»¹⁹¹ Jusqu'à la fin, l'argument a survécu contrairement à la situation retrouvée dans le 1^{er} chapitre.

¹⁸⁹ : Canada, *Débats Chambre des Communes*, session 1960-61, vol.III, p. 2306.

¹⁹⁰ : «Lesson from the Congo», *Vancouver Sun*, 9 juin 1964, vol. LXXVIII, no. 209, p. 4.

¹⁹¹ : «The UN leaves the Congo», *Toronto Star*, 18 juin 1964, p. 6.

En conclusion, la mission de paix au Congo est souvent utilisée par les historiens pour illustrer le fait que les Canadiens pouvaient influencer leur gouvernement à participer à des missions des Nations Unies. La pression populaire symbolisée par les journaux était bien réelle. Il n'y avait pas unanimité puisque le plus grand quotidien francophone, *La Presse*, s'opposait à tout envoi de militaires non africains au Congo, position reflétant un certain isolationnisme chez les francophones. Il y eut quelques absents : le *Vancouver Sun* qui publia deux éditoriaux et le *Free Press* de Winnipeg, qui le fit une fois que le vote aux Communes fut terminé. De plus, un article du *Globe and Mail* fut cité à la Chambre des communes par un parti de l'opposition pour critiquer le gouvernement conservateur sur le sujet.

L'opinion publique eut une influence sur l'argumentation utilisée par le gouvernement pour justifier l'ONUC. Durant les débats à la Chambre des communes, le gouvernement se servait des éléments du mythe et présentait l'aide canadienne comme étant une aide humanitaire. Était-ce une façon de vendre la politique du gouvernement conservateur à l'égard du Congo? Probablement pour le 1^{er} août, puisque les critiques étaient plus fortes à cette date qu'à la mi-juillet. Une fois que la décision d'envoyer des soldats canadiens au Congo fut prise, le discours du gouvernement Diefenbaker changea. La crise congolaise devenait une crise de la guerre froide et une menace à la sécurité mondiale comme la crise de Berlin, la crise des missiles à Cuba ou celle dans l'ancienne Indochine française. La sécurité collective prit le dessus même à la Chambre des communes. Ce changement d'analyse est directement lié aux analyses faites dans plusieurs journaux.

Le mythe était aussi utilisé lorsque l'analyse présentait seulement l'aspect humanitaire de l'ONU. L'argument de sécurité collective dominait dans les journaux, et ce, tout le long de la mission. Le mythe avait une certaine importance surtout en 1960 et lors de la crise alimentaire au Congo fortement médiatisée en janvier et février 1961. Étrangement, cette crise alimentaire et l'aide humanitaire prirent une ampleur importante seulement dans le courrier à l'éditeur de quelques journaux anglophones. Cette période où le mythe fut important ne s'est pas répercutée aux Communes ou dans les discours du gouvernement fédéral. Dès le mois de mars 1961, l'analyse de crise à la paix mondiale et la menace d'un conflit nucléaire étaient de retour dans les journaux et l'aspect humanitaire diminuait avec les éléments du mythe. Le retrait du contingent canadien n'avait qu'un défenseur parmi les éditorialistes : *La Presse*. Les autres journaux, sauf quelques exceptions, n'ont pas bronché, même lorsque les nouvelles du bombardement de la province sécessionniste se retrouvaient dans les journaux. Si l'on compare la présente situation à celle de la guerre du Vietnam, les Canadiens s'étaient opposés aux bombardements américains surtout après 1965. Pourquoi, ne s'opposèrent-ils pas aux bombardements du Katanga? La réponse est probablement la surmédiatisation du conflit vietnamien par rapport à la sous-médiatisation du conflit congolais. Les reportages venant de la télévision de Radio-Canada montrèrent des images venant surtout de Léopoldville, loin des combats, et lorsque le journaliste parlait ceux-ci, il n'y avait pas d'images de morts ou de signes de violence pour soutenir ses propos.¹⁹² De plus, les militaires canadiens ne participaient pas directement au combat. Des images de soldats canadiens tirant sur des Congolais n'auraient probablement pas été populaires au Canada.

¹⁹² : *Background*, 24 février 1962, clip télévisé durée 4 min. 18 sec; *Caméra 61*, 23 avril 1961, clip télévisé durée 4 min.

Chapitre 3 Chypre : Le Canada dans une mission de maintien de la paix sans fin 1964-1993

Pendant près de 30 ans, le Canada participa à une mission de maintien de la paix sur l'île de Chypre. À l'origine, c'était un conflit ethnique. En 1964, la population de l'île se divisait en deux groupes importants : les Grecs ayant 78 % de la population et les Turcs avec 18 % de la population.¹⁹³ La violence entre ces deux communautés malheureuses explosa en décembre 1963 lorsque le président de la jeune république, l'Archevêque Makarios, présenta des changements constitutionnels. Son but était de rapprocher les deux communautés au lieu de les maintenir divisés.¹⁹⁴ Rapidement, cette crise devint une menace majeure pour l'OTAN.

Pour les pays du Traité de l'Atlantique, la crise chypriote représentait une menace importante à son existence, à l'unité fragile entre les membres et à l'équilibre des puissances entre l'Ouest et l'Est. Il y avait sur l'île une importante base de bombardier stratégique britannique pour attaquer le flanc sud de l'URSS avec l'aide des forces nucléaires des deux membres de l'alliance de la région, la Grèce et la Turquie.¹⁹⁵ Ces deux pays n'étaient pas neutres dans la crise chypriote. Les deux gouvernements suivaient ce qui se passait sur l'île et ils menaçaient d'entrer en guerre ou bien de quitter l'alliance pour défendre leur groupe ethnique. Le départ de la Turquie et de la Grèce affaiblirait le flanc sud de l'OTAN face à l'URSS.

¹⁹³ : *Op. Cit.*, Fred Gaffen, p.86.

¹⁹⁴ : *Idem.*

¹⁹⁵ : *Op. Cit.*, Sean Maloney, p. 191.

La crise chypriote évolua avec le temps. Les négociations entre les deux groupes ethniques se rompirent à plusieurs reprises dont en 1967 et 1974.¹⁹⁶ Chaque fois que les tensions augmentaient, le gouvernement turc menaçait d'envahir l'île. C'est ce qui arriva le 20 juillet 1974 suite à un coup d'État à Chypre renversant le président Makarios.¹⁹⁷ Par la suite, la situation se stabilisa, divisant l'île en deux parties, une pour les Turcs et une pour les Grecs. Les négociations progressèrent lentement ce que plusieurs observateurs attribuèrent au succès de la mission de paix de l'ONU.

Dès le départ, le gouvernement canadien avait un grand intérêt dans la crise chypriote. Paul Martin travailla diplomatiquement pour l'établissement de la mission de l'ONU.¹⁹⁸ Le 13 mars, la mission de l'ONU fut votée par le Conseil de sécurité des Nations Unies. Deux jours après, les premiers militaires canadiens débarquaient sur l'île. Entre 1964 et 1993, presque 25000 militaires canadiens ont participé à cette mission de maintien de la paix. La nature du contingent canadien à Chypre était différente que celui dans la FUNU, l'ONUC et au Vietnam puisqu'il ne s'agissait pas d'un petit nombre d'observateurs ou du personnel de soutien, mais plutôt un groupe de 800 à 1000 soldats par tour qui patrouillaient les zones de cessez-le-feu pour éviter une explosion de violence. Lors de l'invasion turque de 1974, les soldats canadiens ont dû se défendre contre l'armée turque, techniquement un allier, subissant 19 pertes dont deux morts. Cette longue mission s'est terminée en 1993 après la fin de la guerre froide.

¹⁹⁶ : *Op. Cit.*, Gaffen, p. 96.

¹⁹⁷ : *Ibid.*, p. 97.

¹⁹⁸ : *Op. Cit.*, Maloney, p.202.

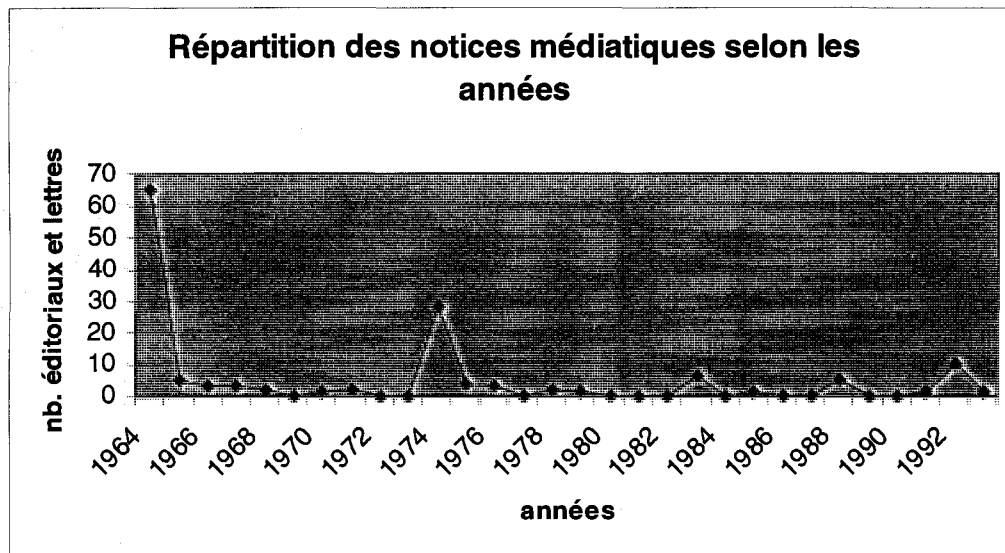
Contrairement à la mission de l'ONU au Congo, l'aspect de la sécurité collective était et demeurait très important tout au long des années 1960 et 1970. L'aspect humanitaire était complètement absent des discours. Il est vrai que le contexte était différent de l'ONUC. La guerre civile entre les deux communautés entraînait plusieurs milliers de réfugiés sur l'île. Le problème devint évident avec l'invasion de la partie nord de l'île par l'armée turque en juillet 1974. Malgré ce problème humanitaire, l'analyse de sécurité collective dans l'opinion publique et au gouvernement demeurait importante tout au long des décennies 1960 et 1970.

I) Portrait des interventions 1964-1993

Journaux

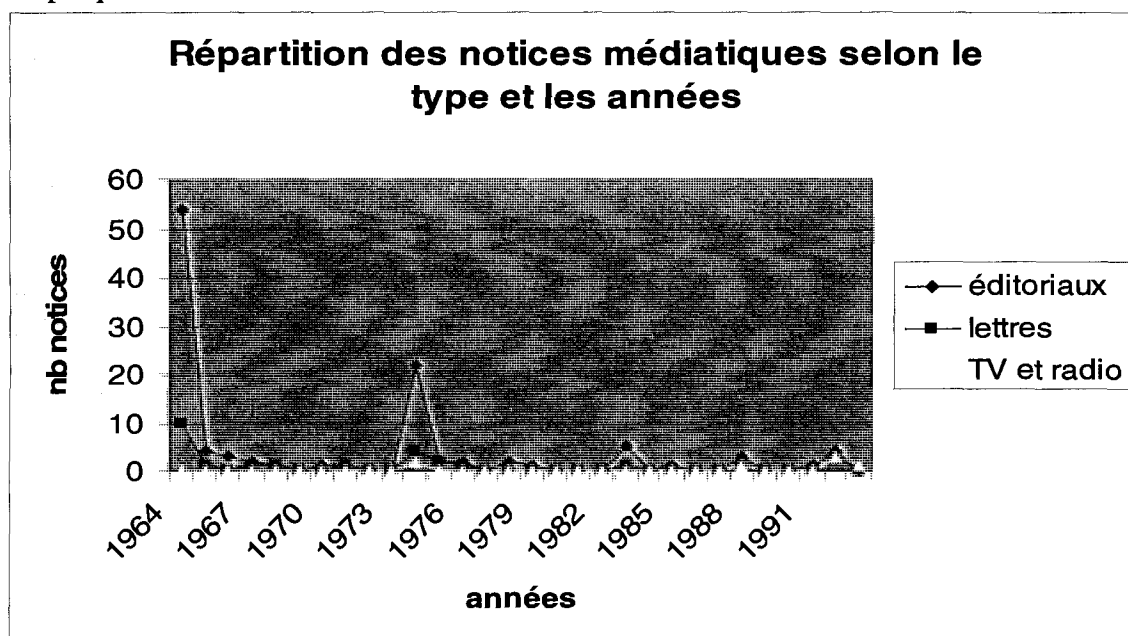
La crise à Chypre est similaire à celle du Congo, c'est-à-dire un feu de paille médiatique. Néanmoins, la mission est extrêmement longue et le feu se ravive à quelques occasions précises comme le montre ce graphique.

Graphique 3-1



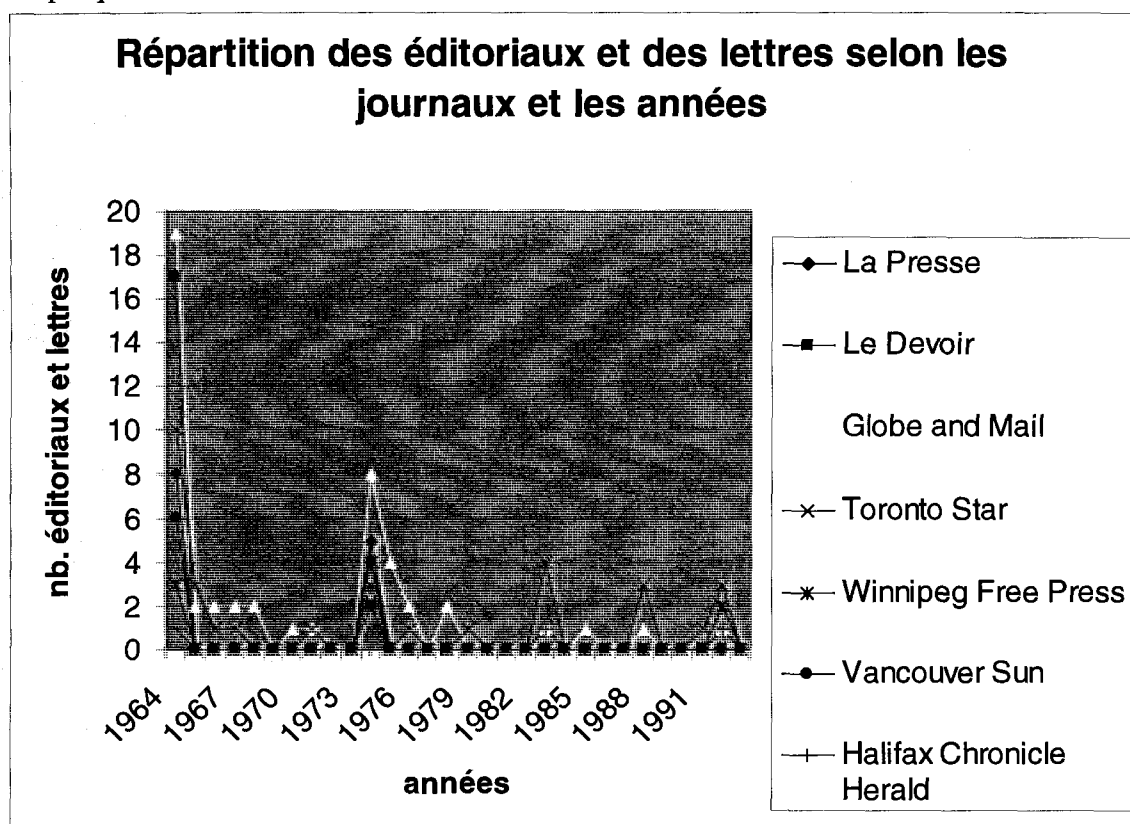
Le graphique 3-1 montre que l'activité médiatique est relativement faible durant la majorité des années sauf pour les années 1964, 1974 et 1992. Il y a aussi un faible regain d'intérêt pour les années 1983 et 1988. L'année 1964 marque la naissance de cette nouvelle mission des Nations Unies. 1974 fête les 10 ans de cet engagement, anniversaire célébré par l'invasion turque à la fin juillet. En 1983, le gouvernement canadien considérait retirer ses troupes de Chypre. En 1988, les soldats engagés dans des missions de maintien de la paix recevaient le prix Nobel de la paix pour leurs efforts. En décembre 1992, le gouvernement canadien annonçait qu'il retirait son contingent de l'île en juillet 1993.

Graphique 3-2



Contrairement aux deux autres situations présentées précédemment, la différence entre les éditoriaux et les lettres à l'éditeur est extrêmement élevée puisque le nombre de ce dernier est très faible. Cette différence est explicable par le fait que les journaux n'avaient pas à convaincre le gouvernement, sauf pour l'année 1964. Par la suite, les lettres publiées dans les quotidiens ont eu lieu lorsqu'il y avait changement d'opinion dans les éditoriaux. La majorité des documents télévisuels provient des années 1992-1993; quelques-uns suivent les dates charnières de 1974 et 1988.

Graphique 3-3



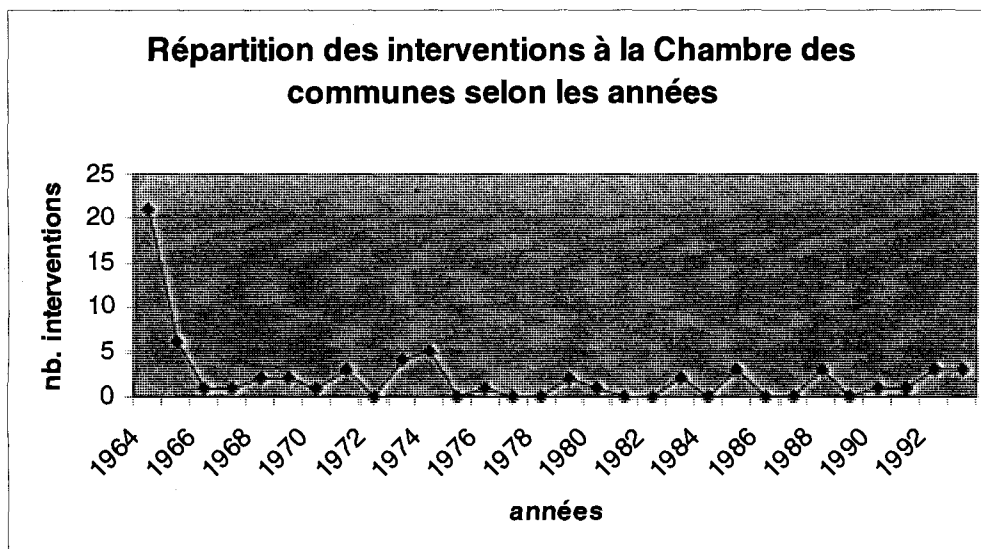
Le graphique 3-3 illustre une situation similaire des deux autres chapitres. En général, la plupart des journaux, sauf exceptions du *Globe and Mail* et du *Toronto Star*, ont un intérêt très faible pour la mission de paix à Chypre. Les années 1964, 1974 et 1992 étant les rares années où ils publièrent sur le sujet. Les deux quotidiens francophones, *La Presse* et *Le Devoir*, manifestent un intérêt beaucoup plus grand pour cette mission. Pour l'année 1964, *Le Devoir* rejoint pratiquement le nombre d'articles publiés dans le *Globe and Mail*. Cependant, les journaux francophones évitent complètement le sujet lors de l'annonce du retrait en décembre 1992. Les deux quotidiens de Toronto semblent s'échanger leur place sur l'attention pour Chypre puisque durant les années 1960 et 1970, le journal conservateur domine alors qu'il s'éclipse durant les années 1980 et débuts 1990. Le journal libéral s'intéresse beaucoup plus à la mission chypriote durant les

années 1980 et 1990 qu'aux années précédentes, à l'exception de 1964. Pour les 3 autres quotidiens, l'intérêt semble plutôt limité avec l'exception du *Vancouver Sun* pour les années 1964 et 1974. Ces journaux avaient un tirage local et se réservaient plus de place pour les enjeux locaux.

Chambre des Communes et discours

L'intérêt médiatique pour la mission chypriote se répartit en quelques années charnières, 1964, 1974, 1983, 1988 et 1992. Cette situation se reproduit aussi avec quelques différences dans les interventions aux Communes.

Graphique 3-4



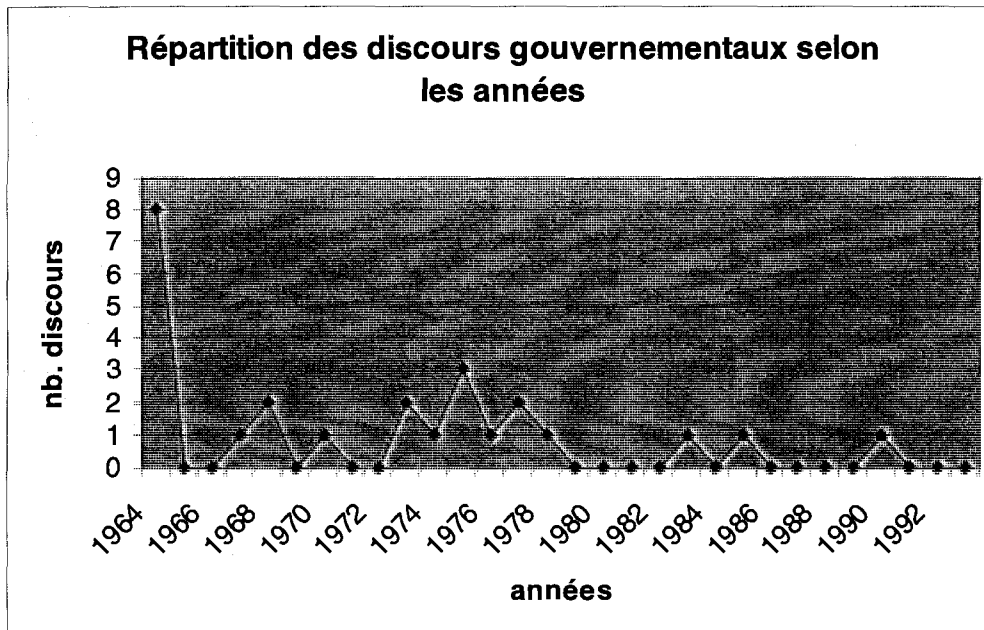
La courbe du graphique précédant se rapproche de celles des deux quotidiens torontois. En effet, il y a quelques interventions à tous les ans avec deux années importantes, 1964 et 1974. Le nombre d'interventions pour l'année 1974 est très faible par rapport à l'explosion d'articles dans les journaux. Cette situation vient du fait que le coup d'État à

Chypre suivi de l'invasion turque avaient lieu l'été alors que la chambre ne siégeait pas.

Les interventions à propos de Chypre survenaient entre le mois d'octobre et décembre.

Les discours gouvernementaux ne suivent pas nécessairement ces tendances.

Graphique 3-5



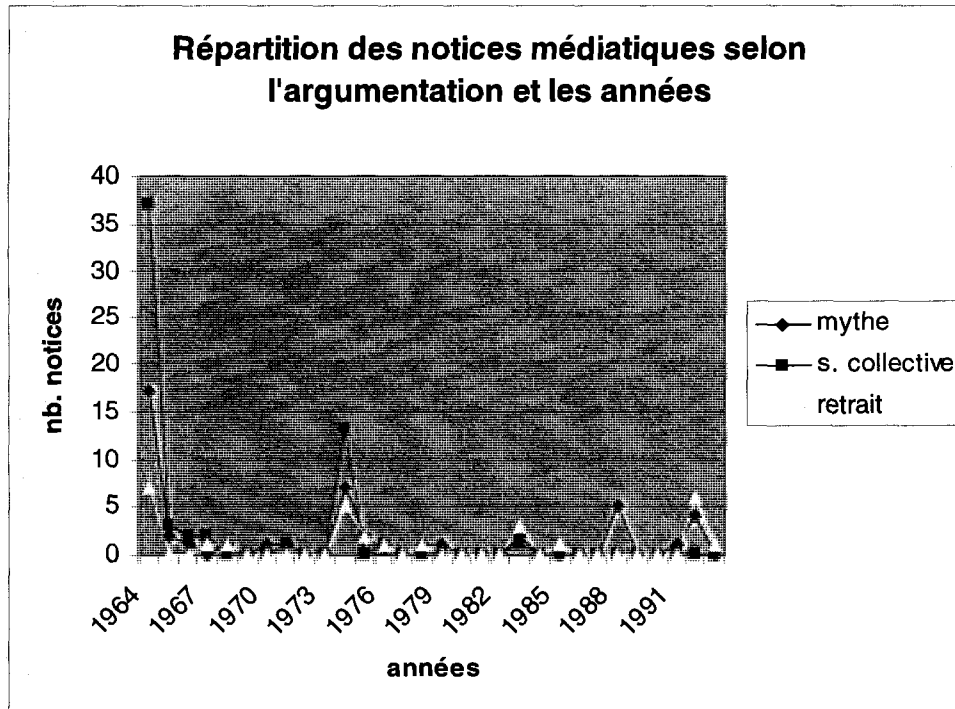
Comme dans les interventions aux Communes, il y a quelques discours tous les ans; la différence majeure est qu'il n'y a pas de grands pôles comme dans les journaux et aux Communes, à l'exception de 1964. Le sommet dans les années 1970 est l'année 1975 et non 1974. Cela est explicable au fait que les discours n'arrivent pas nécessairement en même temps que la crise.

Portrait de l'argumentation

Médias

Dans les deux autres chapitres précédents, l'opinion publique est la première à glisser vers une argumentation reprenant des thématiques du mythe. Dans le cas présent, la situation est différente puisque les arguments de la sécurité collective dominant et persistent jusqu'aux années 1980.

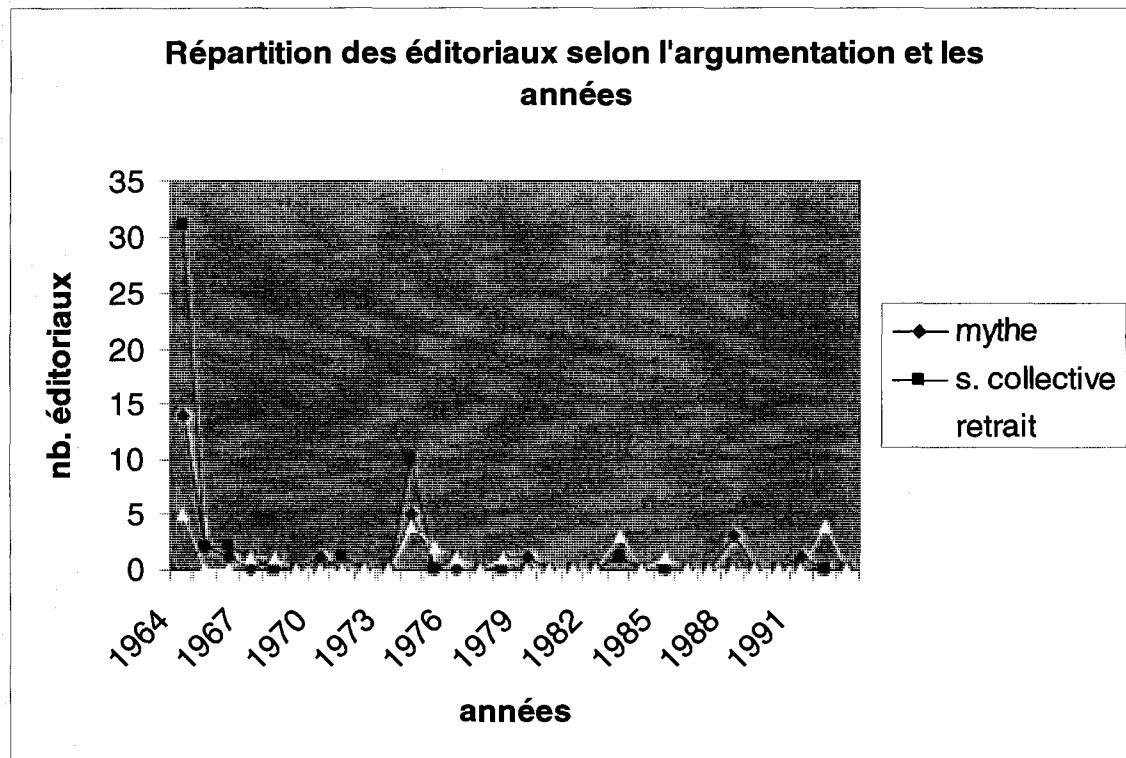
Graphique 3-6



L'argumentation utilisant des éléments du mythe est très faible dans les médias. Ce n'est qu'à partir de 1988 que le mythe semble faire l'unanimité, l'année où le prix Nobel pour la paix fut accordé aux soldats du maintien de la paix. Il est donc normal que la thématique du mythe soit très forte puisque ce prix flatte les Canadiens dans leurs

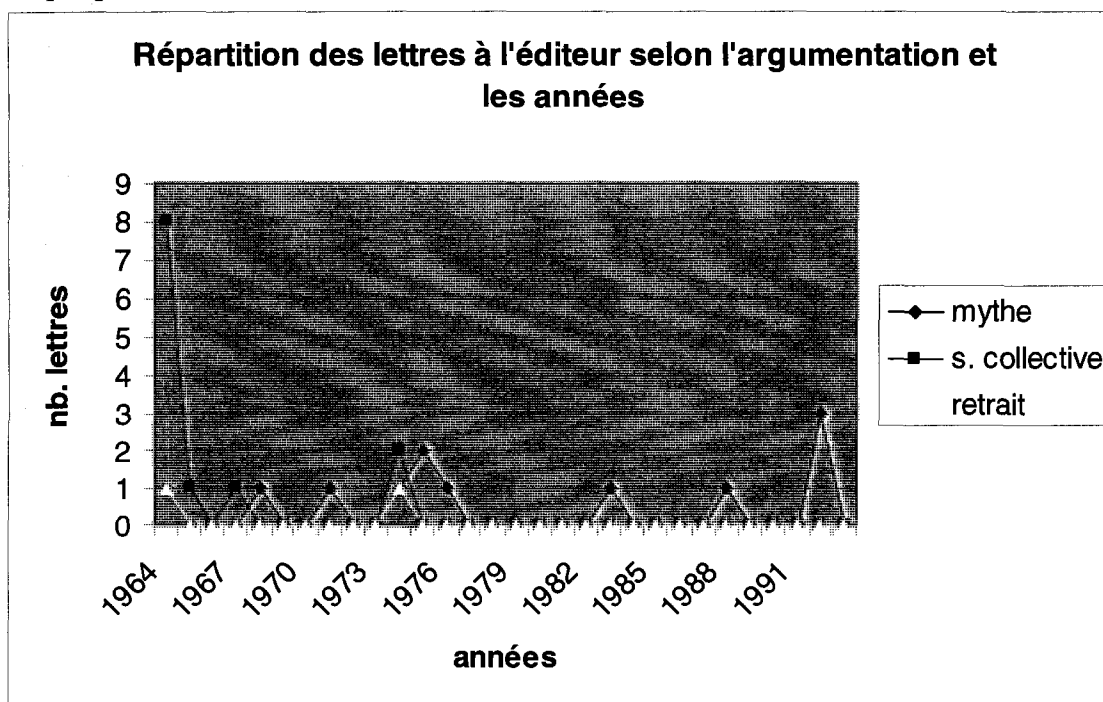
orgueils du fait qu'ils ont participé à pratiquement toutes les opérations des Nations Unies depuis les années 1940. Un autre fait à noter est l'importance relative et grandissante de l'argumentation du retrait tout au long de la mission. Plusieurs souhaitaient le retrait du contingent canadien de Chypre.

Graphique 3-7



La courbe des éditoriaux suit la courbe du graphique précédent avec quelques différences. Comme dans les autres chapitres, il y a une proportion plus faible du mythe dans les éditoriaux. De plus, l'option retraite est très fortement représentée, à partir de l'année 1974 et surtout durant les années 1980, contrairement dans les lettres à l'éditeur.

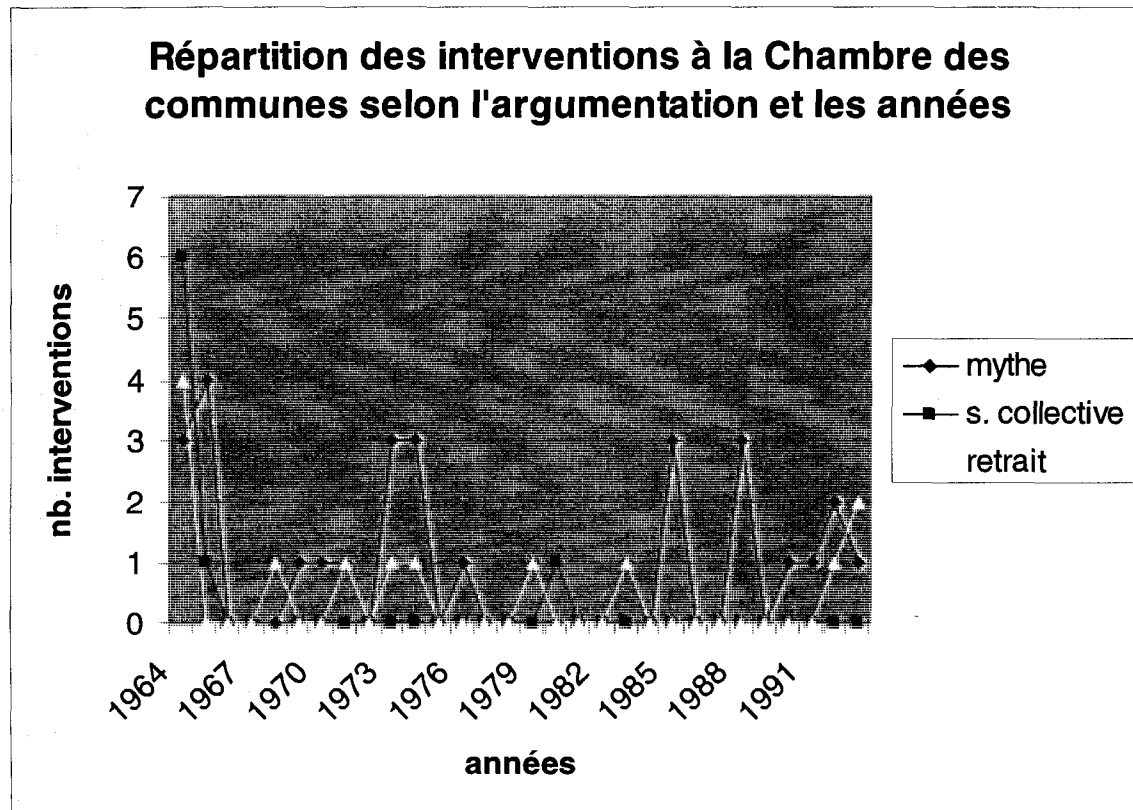
Graphique 3-8



Les lettres à l'éditeur montrent une tendance similaire dans les deux autres situations précédentes. Le mythe est surreprésenté et le retrait est complètement absent sauf pour 1964 et 1974 où 1 lecteur, pour chaque année, s'oppose à la mission ou demande le retrait. L'argument de sécurité collective est très fort en 1964 et 1974, ce qui illustre que les lecteurs avaient conscience que les périls à Chypre pouvaient affecter la paix mondiale. Cependant, le mythe domine dans les années 1975, 1983, 1988 et surtout en 1992. Ceci peut montrer que les enjeux de la guerre froide par exemple le concept de la sécurité collective étaient en déclin parmi la population canadienne durant les 1980. Malgré cela, il n'était pas question que le Canada se retire l'île. Cette dernière année montre clairement que plusieurs Canadiens n'étaient pas totalement prêts à quitter Chypre.

Chambre des Communes et discours

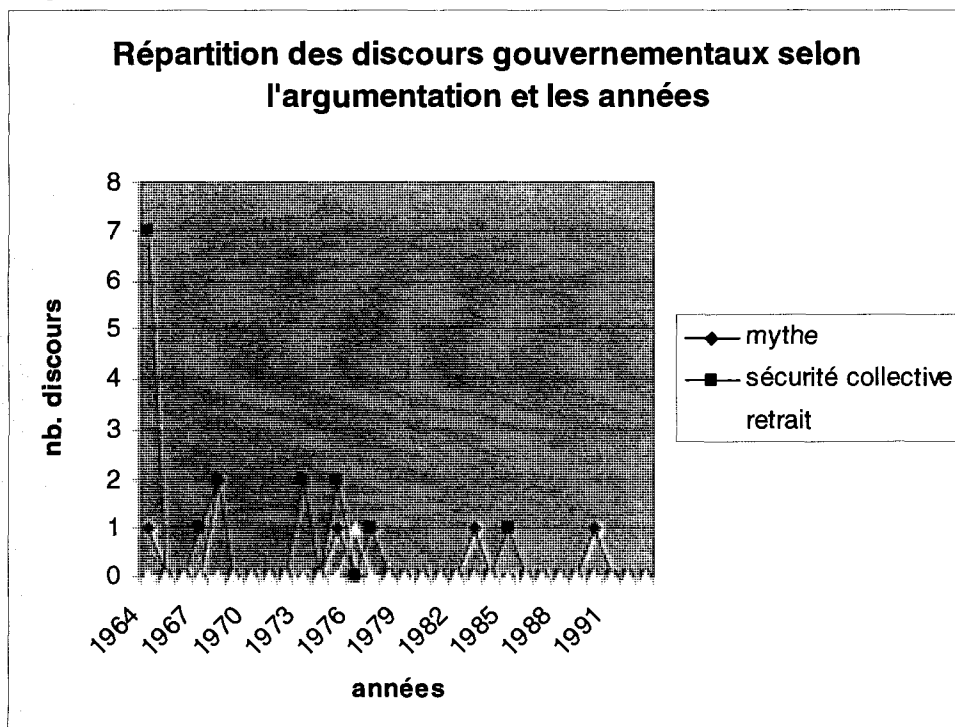
Graphique 3-9



Lors du débat entourant la participation canadienne à l'ONUC au mois de juillet et août 1960, le gouvernement Diefenbaker avait surtout utilisé une argumentation contenant des éléments du mythe. Il faisait une analyse de crise humanitaire plutôt qu'une menace à la paix mondiale. Ce fut les libéraux, par l'entremise de Paul Martin et de Lester B. Pearson, qui se sont servis de l'argument de sécurité collective pour justifier la participation canadienne à la mission congolaise. Lors du débat sur un engagement militaire canadien éventuel à Chypre, les libéraux étaient au pouvoir. Le gouvernement se servit de la sécurité collective pour justifier toute mission de maintien de la paix. Le refus

de participer vient en seconde place ce qui illustre un certain rejet du projet initial de contribuer à une force de l'OTAN qui se déploierait à Chypre. Étrangement, les arguments relevant du mythe sont au troisième rang. Durant la totalité de la mission, la sécurité collective n'a qu'une très faible importance avec seulement neuf notices contrairement à 12 pour l'option du retrait et 31 pour le mythe. Pourquoi cette différence entre les trois? Premièrement, une fois la mission engagée, il n'y a plus de débat sur la participation canadienne sauf lors du renouvellement du mandat tous les six mois. Sauf exception, ce renouvellement n'engendre pas de débat, et les partis d'opposition ainsi que le gouvernement ne faisaient qu'évoquer leur fierté, teintée de nationalisme, des actions militaires canadiennes accomplies à Chypre. Cette situation est nuancée par les discours gouvernementaux.

Graphique 3-10



La situation illustrée par le graphique 3-10 est très différente de celle retrouvée aux Communes. En fait, la sécurité collective est deux fois plus utilisée que les éléments relevant du mythe. La raison principale vient peut-être du fait que ces discours sont préparés et qu'ils emploient une stratégie rhétorique selon l'auditoire; alors qu'à la Chambre des communes, les échanges et les réactions aux discours sont plutôt spontanés. Il est donc plus facile d'exprimer la fierté nationale plutôt que des arguments de sécurité collective qui sont plus intellectuels. Le retrait ne revient qu'une seule fois; il s'agit d'une première puisque les gouvernements n'avaient jamais affirmé dans des discours qu'il souhaitait quitter l'ONUC ou la Commission internationale au Vietnam. En fait, selon le *Globe and Mail* et le *Toronto Star*, le gouvernement s'est impatienté du manque de progrès dans les négociations entre les deux groupes ethniques à Chypre. Ce discours ne s'adressait pas aux Canadiens puisqu'il fut prononcé devant l'Assemblée générale de l'ONU.

Bref, il y a une certaine différence entre les analyses et argumentations des intervenants. Malgré tout, dans les discours gouvernementaux et les médias, la sécurité collective domine largement jusqu'aux années 1980 avec une baisse marquée de la couverture du sujet. Les éléments se rapprochant du mythe dominant les débats à la Chambre des communes pour une raison évoquée plus haut. De plus, il faut noter l'importance relative de l'option du retrait dans toutes les sources sauf les lettres à l'éditeur. Ceci montre qu'au départ, certains Canadiens rejetaient une participation canadienne à tout prix sur l'île de Chypre et qu'il y a eu un moment où certains furent

désenchantés de la mission. Cette analyse ne peut être complétée sans une analyse précise des opinions des intervenants.

II) Argumentation

La situation présentée dans le chapitre précédent montre qu'il y a eu une grande pression venant de certains journaux pour une participation canadienne à l'ONUC. À première vue, la situation se répéta pour Chypre puisque les mêmes journaux souhaitaient que le Canada participe à un engagement international pour Chypre. Cependant, la situation était complètement différente de celle du Congo. Au départ, cette force multinationale serait des pays membres de l'OTAN, mais plusieurs Canadiens n'étaient pas convaincus de l'efficacité d'une telle mission et d'autres la rejetaient surtout parmi les francophones.

Projet de l'OTAN ou de l'ONU? janvier-mars 1964

Les deux quotidiens de Toronto étaient encore deux ardents défenseurs d'une intervention canadienne à Chypre. Le 29 janvier, le *Toronto Star* ouvrait le débat : «The British government is urging the United States and other countries including Canada, to contribute contingents to a NATO peace-keeping force for Cyprus. The Canadian government should have no hesitation in agreeing to help. This country took a leading part in organizing the North Atlantic Treaty Organization; our own security depends very much upon it; and we should make every effort in our power to prevent its

disintegration.»¹⁹⁹ L'argument de sécurité collective est présent par la menace de désintégration de l'OTAN. Le 6 février, le journal exigeait une intervention canadienne à Chypre pour éviter une guerre de grande envergure : «Any moment now Canada may find herself involved in yet another peace-keeping action abroad this time on the turbulent island of Cyprus. (...) The need now, of course, is to bring in a police force before a full-scale war breaks out anew and Canada should play her part in this vital work.»²⁰⁰

Le *Globe and Mail* fit son entrée dans le débat le 12 février en demandant que cette opération de maintien de la paix soit sous l'égide de l'ONU.

It is not yet certain that the North Atlantic Treaty Organization will assemble a peacekeeping force to be sent to Cyprus. NATO can do this only at the Cyprus Government's request. But if such a request is made, and the force assembled, Canada should play a considerable part in it. (...) Will the NATO force proposed for Cyprus be placed, in some way, under UN auspices? This is the wish of Prime Minister Lester Pearson, as expressed by him to the British Prime Minister, Sir Alec Douglas-Home. Mr. Pearson's view is correct. (...) The immediate thing is to prevent butchery. This can be done with an international peacekeeping force, and Canada should be well to the front of it with men, materials and money.²⁰¹

Le titre «Canadiens for Cyprus» est évocateur du fait que le quotidien souhaitait une participation canadienne à Chypre. Pour justifier le tout, le journal semble donner un argument humanitaire en disant que le but est d'éviter une boucherie. Le 10 mars il revient à la charge en parlant de la fierté canadienne dans le maintien de la paix.

Is it this uncertainty about the period of commitment which is causing the Canadian Government to delay its decision? It hardly seems likely. True, the mediator to be appointed by the United Nations may well find it impossible to resolve the quarrel between Greek and Turkish Cypriots, and the need for a peacekeeping force on the island may continue indefinitely. But Canadian forces have been serving under the UN flag in the Middle East and in the Congo for years and will

¹⁹⁹ : « A Test For NATO », *Toronto Star*, 29 janvier 1964, p. 6.

²⁰⁰ : « Canadian role in Cyprus? », *Toronto Star*, 6 février 1964, p. 6.

²⁰¹ : « Canadians for Cyprus », *Globe and Mail*, 12 février 1964, p. 6.

presumably remain as long as they can do a useful job. We take pride in our peace-keeping operations.²⁰²

L'argumentation relève du mythe puisqu'il ne porte pas un regard objectif sur l'efficacité réelle des missions de maintien de la paix de l'ONU. Il fallait que le Canada participe à cet engagement et ce n'était pas le moment de répéter les critiques que le quotidien faisait à propos de l'ONUC ou de la FUNU.

Le 12 et le 13 février, les journaux francophones se prononçaient sur la possible mission de paix à Chypre. *Le Devoir* publia un éditorial le 12, faisant un bref exposé de la situation tout en utilisant un argument de sécurité collective pour justifier une mission de paix à Chypre.

Par sa situation stratégique, par les importantes bases militaires que la Grande-Bretagne y maintient, Chypre représente un élément non négligeable du dispositif de l'Alliance Atlantique dans la Méditerranée orientale. Davantage, la Grèce et la Turquie sont toutes deux membres de l'OTAN et la crise actuelle ne peut qu'ébranler un peu plus une alliance déjà passablement mal en point. (...) Aujourd'hui, le plus pressé est évidemment d'empêcher l'aggravation de la situation et de mettre un terme aux massacres épisodiques qui pourraient dégénérer en une véritable guerre civile et entraîner un conflit armé entre Athènes et Ankara.²⁰³

Les enjeux de la guerre froide sont présents : les bases militaires britanniques et une guerre éventuelle entre la Grèce et la Turquie pouvant être dommageable pour l'OTAN. Le lendemain, c'est au tour de *La Presse* d'intervenir en s'opposant à la politique de scout du gouvernement libéral.

Notre État fédéral, domicilié à Ottawa a l'âme d'un scout. Loin de moi la pensée de décrier le scoutisme. Il a fait de grandes choses pour la jeunesse et donné à la société des citoyens admirables. Mais en politique étrangère, le scoutisme est une doctrine fort imparfaite. Tellement imparfaite qu'elle peut même être dangereuse. (...) Si l'intervention du Canada était réclamée au nom des Nations unies, notre opposition serait moins explicable. C'est toujours au nom de l'ONU qu'on a invitée la participation du Canada à des missions pacificatrices.²⁰⁴

²⁰² : «Cyprus: Why the Delay?», *Globe and Mail*, 10 mars 1964, p. 6.

²⁰³ : «Chypre ou le drame d'un État artificiel», *Le Devoir*, 12 février 1964, vol. LV, no. 34, p. 4.

²⁰⁴ : «Scouts, toujours prêts!», *La Presse*, 13 février 1964, vol. 80, no. 103, p. 4.

L'éditorialiste rejetait toute force de maintien de la paix à Chypre en dehors de l'autorité des Nations Unies. Le journal poursuivait sa tendance isolationniste puisqu'il s'était déjà opposé à la participation canadienne à l'ONUC en 1960. *Le Devoir* changea complètement d'opinion après le refus du président chypriote d'accueillir la force de maintien de la paix de l'OTAN. Le journal comparait la situation à la guerre des Boers, c'est-à-dire une guerre impérialiste.

Devons nous engager ainsi dans une complication inquiétante de la guerre froide pour tirer le gouvernement anglais d'une situation embarrassante? Nous pouvons sympathiser ou non avec la minorité turque chypriote qui recourt à la violence et à l'émeute pour défendre des droits qu'elle juge menacés par la majorité grecque; mais est-ce bien le rôle du Canada de s'aventurer dans le conflit? Notre principal motif serait d'aider Londres, mais nous ne sommes plus à l'époque où Laurier envoyait des troupes canadiennes en Afrique du Sud. Nous devrions attendre une invitation des Nations unies. Et si une autre formule est jugée convenable, par exemple celle que suggère M. Thant et qui n'engagerait pas officiellement l'O.N.U., il importe que le Parlement canadien en décide avant que le Premier ministre nous engage.²⁰⁵

Ainsi, les deux journaux francophones rejetaient le projet d'une participation canadienne à la force de paix de l'OTAN. En fait, selon le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Paul Martin sr, la majorité des francophones était hostile à ce projet.²⁰⁶ Lui-même ne voulait pas se retrouver à Chypre seul avec l'Angleterre sans l'appui de l'ONU. Pour s'opposer à cette mission impérialiste, les journaux se servent de l'argument de sécurité collective affirmant que ça pourrait créer une situation plus dangereuse qu'elle ne l'était. Cette opposition peut-elle être analysée comme étant de l'isolationnisme? Ce n'était pas le cas, puisqu'au début mars, le projet de la force de l'OTAN s'effondra et les opinions changèrent. Le 6 mars, *Le Devoir* appuya le projet venant de l'ONU puisque celui-ci

²⁰⁵ : «De la guerre des Boers à la crise de Chypre», *Le Devoir*, 19 février 1964, vol. LV, no 40, p. 4.

²⁰⁶ : Paul Martin. *A Very Public Life : Vol. 2 So Many Worlds*. Toronto, Deneau Publishers, 1985, p. 545.

empêcherait une intervention turque qui risquerait de susciter une guerre entre la Turquie et la Grèce.»²⁰⁷

Le dernier quotidien à émettre son opinion sur le projet est celui de Winnipeg le 13 février. Il utilise largement le mythe sur la fierté canadienne dans le maintien de la paix : «Canada has an excellent reputation as a nation which honors its international responsibilities and which has done more than its share in contributing to peace-keeping forces throughout the world. It is, therefore, entirely probable that the initial response in Ottawa to Britain's request for a thousand Canadian soldiers as part of an international police force in Cyprus was favorable although no public commitment has yet been made.»²⁰⁸ Cependant, il n'exclut pas l'argument de sécurité collective vers la fin de l'article en disant : « It will be relatively costly to transport a regiment of infantry from Canada to Cyprus and to maintain it there for any length of time, but if this helps maintain peace in one of the world's trouble spots, few Canadians will object.»²⁰⁹

En résumé, il existait une certaine pression venant des journaux canadiens pour participer à une mission de maintien de la paix. Si les journaux anglophones étaient prêts à accepter une mission de l'OTAN, avec quelques réserves pour le *Globe and Mail*, les journaux francophones refusaient tout engagement sans la direction de l'ONU. La pression des journaux et dans les opinions s'est également retrouvée dans les débats à la Chambre des communes.

²⁰⁷ : «Le Conseil de sécurité et la crise de Chypre», *Le Devoir*, 6 mars 1964, vol. LV, no. 54, p. 4.

²⁰⁸ : «Canada and Cyprus», *Winnipeg Free Press*, 13 février 1964 vol. 71, no. 117, p. 27.

²⁰⁹ : *Idem*.

Débat à la Chambre des communes

Le débat sur la future mission chypriote débuta à la Chambre des communes le 19 février. Les différents partis semblaient partager l'opinion des journaux francophones. Cette opinion était défendue par le chef du NPD, le député Douglas : « puis-je demander au Premier ministre s'il peut donner à la Chambre l'assurance qu'on n'enverra pas de soldats canadiens à Chypre, à moins qu'ils ne soient placés sous l'égide des Nations Unies? »²¹⁰ La réponse du Premier ministre Pearson avec ses quatre conditions illustre que le gouvernement fédéral ne souhaitait pas envoyer les soldats canadiens à Chypre à tout prix.

Tout d'abord, il nous faudrait être assurés que la composition de la force et son mandat contribue à assurer la paix et la stabilité dans la région. Deuxièmement, nous ne voudrions pas que les engagements de la force soient d'une durée indéterminée. En outre, nous voudrions faire en sorte que le choix et le mandat d'un médiateur soient tels qu'on puisse compter arriver à une solution au différend de Chypre dans un délai raisonnable. Troisièmement, bien entendu, les dispositions devraient suivre les règles de la constitution pour être acceptables pour le gouvernement de Chypre. Quatrièmement, la force devrait être associée aux Nations Unies.²¹¹

Le Premier ministre et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures confirmaient que le gouvernement voulait que la mission chypriote soit sous l'égide de l'ONU.²¹² Il n'y avait que le Ralliement créditiste, la section québécoise du Parti créditiste divisé depuis septembre 1963, qui s'opposait à envoyer les soldats canadiens à Chypre. Le 21 février, Réal Caouette déclarait : « Monsieur l'Orateur, les affaires canadiennes doivent être à la tête de toute question qui intéresse les membres du Parlement et le Parlement lui-même. Mêlons-nous de nos propres affaires, de celle qui intéresse toute la population

²¹⁰ : Canada, *Débats Chambre des Communes*, session 1964, vol.I, p. 6.

²¹¹ : *Idem.*

²¹² : *Op. Cit.* Paul Martin sr., p. 454 et *Op. Cit.*, Lester B. Pearson, p. 143.

canadienne.»²¹³ Il faut noter que le parti Crédit social, la section canadienne-anglaise, ne s'était pas prononcé sur le projet de la mission de maintien de la paix sous l'égide de l'OTAN.

Au début mars, le projet de mission de paix de l'OTAN fut transféré au Conseil de sécurité de l'ONU. Immédiatement, les partis d'opposition, excepté les créditistes, réclamèrent que le gouvernement offre un contingent canadien à la future mission de l'ONU. Le député conservateur Douglas Harkness, ancien ministre de la Défense nationale du gouvernement Diefenbaker, fut le premier à faire cette demande : «En ce qui concerne la dernière partie de la question, le Canada a-t-il offert d'envoyer un contingent ou des militaires qui feraient partie d'un tel contingent?»²¹⁴ Deux jours après, la question revenait par la voix du député Diefenbaker. La réponse du secrétaire d'État aux Affaires extérieures laissait entendre que le gouvernement attendait que le projet de l'ONU soit défini avant de prendre une décision sur l'envoi de militaire canadien.

Monsieur l'Orateur, le gouvernement n'est pas encore en mesure de faire connaître à la Chambre ce qu'il entend faire à ce sujet. Le Secrétaire général des Nations Unies, comme je l'ai dit hier, a été en consultation avec notre ambassadeur, comme il l'a été avec les représentants d'un certain nombre d'autres pays au sujet de leur participation possible aux opérations du maintien de la paix à Chypre, soit sous forme de corps expéditionnaire, soit sous forme de secours financiers. Jusqu'à ce que ces consultations soient terminées et qu'on ait obtenu des éclaircissements sur un certain nombre de questions portant sur les conditions dans lesquelles cette force poursuivra son travail, le gouvernement ne sera pas en mesure de prendre de décisions ou de saisir le Parlement de cette affaire.²¹⁵

La réponse du chef du NPD demandait au gouvernement d'accélérer sa prise de décision puisque l'ONU avait adopté la résolution.

²¹³ : Canada, *Débats Chambre des Communes*, session 1964, vol.I, p. 98-99.

²¹⁴ : *Ibid*, p. 419.

²¹⁵ : *Ibid*, p. 602-603.

Étant donné que la résolution adoptée à l'unanimité par le Conseil de sécurité des Nations Unies semble répondre à la plupart de ces conditions notamment celle sur laquelle notre parti a appuyé, soit que les forces relèvent des Nations Unies puis-je d'abord demander au ministre quelles sont les autres conditions qui empêchent de prendre une décision? En second lieu, le gouvernement a-t-il songé à recommander aux Nations Unies qu'après avoir dépêché un corps expéditionnaire à Chypre pour y sauvegarder la paix, on doive lui fournir une assistance économique destinée à relever le niveau de vie, qui semble être l'une des principales causes du mécontentement de la population?²¹⁶

La question revint le lendemain et le gouvernement évita de répondre directement. Ce jeu de question de l'opposition et de réponse vague du gouvernement continua jusqu'au 13 mars, date de l'annonce de la participation canadienne à la mission à Chypre.

Le Premier ministre affirma : « nous promettons simplement la participation du Canada, mais on ne nous a pas encore dit qu'il serait établi une force à laquelle nous contribuerons. »²¹⁷ Il proposa par la suite de débattre de la question de l'envoi de militaires canadiens à Chypre plus tard dans la journée. Le parti Crédit social par la voix du député Patterson réagit en utilisant un argument de sécurité collective sur un ton de mythe dans la première phrase.

Orientée vers le maintien de la paix, la proposition dont nous sommes saisis montre que le Canada, encore une fois, est prêt à consentir les sacrifices nécessaires à cette fin. Ce qui souligne l'urgence de la question, c'est que la situation locale pourrait devenir un problème mondial, et peut-être même susciter un conflit aux conséquences incalculables. On ne peut nier que ce que nous rapportent les journaux est loin d'être rassurant. Ces pays demandent de l'aide, mais il ne faudrait peut-être pas oublier que certaines menées risquent d'aggraver le problème et de servir des fins politiques.²¹⁸

Cependant, cette motion sur la mission de paix à Chypre et le fait qu'elle prolonge les activités du parlement lors de cette journée ne faisait pas l'unanimité. Le Ralliement créditiste s'opposa au projet; Réal Caouette affirma que «le gouvernement, quel qu'il soit, s'occuperait d'abord des problèmes auxquels nous devons faire face ici, au Canada,

²¹⁶ : *Ibid*, p. 603.

²¹⁷ : *Ibid*, p. 910.

²¹⁸ : *Ibid*, p. 936-937.

à ce moment-là, je serai peut-être enclin à collaborer avec lui pour envoyer des troupes à l'étranger.»²¹⁹ De plus, il dénonça la stratégie du gouvernement de forcer les députés à voter sur la motion sur la participation canadienne à Chypre.

Malgré l'opposition de Caouette et des autres créditistes francophones, le gouvernement présenta la motion sur Chypre le 13 mars au soir. Le discours sur le projet justifiait l'envoi de soldats canadiens avec un argument de sécurité collective en affirmant : «Je n'aurais pas osé demander à la Chambre la permission de présenter cette motion, si je n'avais eu la conviction, fondée sur les nouvelles que j'ai reçues, que la situation dans l'île de Chypre s'est gravement détériorée et constitue une véritable menace contre la paix et à la sécurité dans cette région. Si la paix et la sécurité sont, aujourd'hui menacées dans une partie du monde, elles sont menacées dans tout l'univers.»²²⁰ Cependant, le Premier ministre ajoute une pointe de fierté nationale qui relève du mythe : «le Canada aura une fois de plus le privilège de participer à cette sorte de responsabilité internationale qui est de préserver la paix dans le monde. »²²¹ Le chef de l'opposition officielle, John Diefenbaker utilisait aussi un argument de sécurité collective en affirmant que « l'OTAN est gravement menacée ».²²² Le chef du NPD et du Crédit social avaient la même opinion. Le Ralliement créditiste semblait divisé sur la question. Le député Louis Philippe Bélanger rejetait la motion du gouvernement :

On a dit ce soir, au cours de certains discours, que le Canada avait certaines obligations envers les Nations Unies, mais que d'autre part c'était la nation qui avait le mieux rempli ses obligations. Pourquoi cela? Je me demande encore, ce soir, pourquoi le Canada a été choisi pour faire la police de l'île de Chypre? Cela aurait pu aussi bien être une autre nation. Mais, on s'adresse encore une fois au Canada, et l'on nous dit qu'on

²¹⁹ : *Ibid*, p. 937.

²²⁰ : *Ibid*, p. 955.

²²¹ : *Ibid*, p. 960.

²²² : *Ibid*, p. 961.

affecte une somme de \$2,500,000 à cette expédition. (...) De plus, en agissant comme on le fait, c'est-à-dire en faisant la police de tous les pays de l'univers, comme on nous l'a répété tout à l'heure, et si on obtient du succès, on nous lancera des fleurs, on dira même que les Canadiens ont servi une noble cause à Chypre et que nos soldats ont fait preuve d'un grand courage, d'une grande valeur, de beaucoup d'habileté, etc. Mais si ça va mal, sur qui retombera le blâme? Qui paiera les pots cassés? Ce sera la réputation des Canadiens, bref, du Canada, qui sera en jeu.²²³

Le député utilisait l'argument financier pour justifier ses propos, alors que la deuxième partie du discours montre sa tendance isolationniste, partagée par plusieurs francophones de l'époque se retrouvant dans le journal *La Presse*. Par contre, le député Gilles Grégoire avait une tout autre opinion.

Monsieur l'Orateur, je dois vous dire que je suis très heureux de constater que la motion présentement à l'étude sera adoptée dès ce soir et que les Canadiens pourront faire leur part, en tant qu'hommes de paix et de bonne volonté, pour que la paix soit rétablie dans tous les pays et qu'on puisse dire que nous avons collaboré à éviter un plus grand désastre. Et s'il en est ainsi, c'est grâce aux efforts que l'honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures, qui n'a rien ménagé pour offrir les services des Canadiens et faire en sorte que nous remplissions le rôle que nous avons à jouer dans le monde, savoir l'établissement de la paix dans tous les pays.²²⁴

L'argument de sécurité collective est présent avec un fond de mythe. Selon lui, le Canada était un gardien de la paix dans tous les pays du monde. Bref, la motion est adoptée. À première vue, le gouvernement semblait passif sur l'affaire chypriote, comme le gouvernement conservateur lors de la crise congolaise en juillet 1960. De plus, les questions répétées de l'opposition semblaient montrer une certaine pression et une impatience d'agir. En fait, cette perception est fautive, puisque le gouvernement canadien fut actif dans l'élaboration de la mission à l'ONU, comme le défendait Paul Martin sr dans ses mémoires et Robert Gravelle dans sa thèse de doctorat. Martin était parmi ceux qui travaillaient en coulisse pour faire démarrer cette mission de l'ONU. Pourtant, le gouvernement libéral évitait d'informer le public canadien ou bien la Chambre des communes de ses efforts. Cela est probablement dû que Pearson et Martin ne souhaitaient

²²³ : *Ibid*, p. 967-68.

²²⁴ : *Ibid*, p. 970.

pas perdre le contrôle de ce travail diplomatique fait en coulisse et que l'opinion publique ne devait pas s'en charger.

Réaction journaux

Les journaux appuyaient la nouvelle mission sous l'égide de l'ONU. *Le Globe and Mail* écrivait que le Canada a agi à minuit moins une.

It was just in time. With the news that the UN force was actually in being and moving to take up position in Cyprus Ireland and Sweden also had committed troops to the operation international tension relaxed. The Turks and the Greeks who had seemed to be on the point of intervening against each other in Cyprus drew back and the danger of war receded. Canadians can be proud of the part their country is playing in the crisis.²²⁵

Les autres journaux utilisèrent aussi des arguments de sécurité collective, à l'exception du *Winnipeg Free Press*. Ce dernier préféra flatter l'orgueil des lecteurs en rappelant l'importance qu'a eue le Canada dans le maintien de la paix en écrivant: «Parliament reflected the feelings and wishes of most Canadians, who are justifiably proud of this country's record in accepting its international responsibilities. Since the end of the war, Canadians in uniform, in small groups or large, have been helping to keep the peace or trying to re-establish it in such far-flung areas as Korea, the Gaza strip, Kashmir, The Congo, Viet Nam, Yemen, and now Cyprus.»²²⁶

Il y a un quotidien qui se questionne sur l'efficacité réelle de la nouvelle force de l'ONU, le *Vancouver Sun*. Le 14 mars, l'éditorialiste écrivit : « The announcement that Canada will send troops to Cyprus is welcome, but probably few see it as a solution. The

²²⁵ : «Mission to Cyprus», *Globe and Mail*, 16 mars 1964, p. 6.

²²⁶ : «Off to Cyprus», *Winnipeg Free Press*, 16 mars 1964, vol. 71, no. 144 , p. 23.

island's climate can be expected to continue murderous even with United Nations occupation.»²²⁷ Il ne s'opposait pas à la mission onusienne comme les autres quotidiens. En se fiant aux résultats du sondage Gallup rendu public en juillet 1964, 54 % des Canadiens approuvaient le déploiement de Canadiens à Chypre alors que 32% s'y opposaient.²²⁸ Chez les Canadiens se disant libéraux, 62% approuvaient la mission alors que ce chiffre diminuait à 53% chez les conservateurs. Les électeurs appartenant à un autre parti, 48% seulement appuyaient la mission alors que 45% s'y opposaient. On pourrait faire un parallèle entre l'opinion du Ralliement créditiste à propos de la mission de paix à Chypre et ces résultats à propos des autres partis pour illustrer une opinion différente chez les francophones. Malheureusement, ce sondage ne présente pas les résultats selon les groupes linguistiques.

Après les fleurs, les pots : avril-septembre 1964

Les performances de la mission onusienne furent particulièrement surveillées en 1964 par quelques journaux canadiens. Il y a deux grandes périodes d'intérêts soutenus dans les médias, les mois d'avril, mai et entre juillet et septembre. Dans la première période, ce sont surtout *Le Devoir* et le *Globe and Mail* qui publiaient sur le sujet. Le quotidien torontois ouvrit le bal de critiques en démontrant le manque de dents de l'ONU à Chypre le 9 avril, puisqu'elle ne pouvait pas désarmer les factions sur l'île: « It would be criminally wrong to wait for such an incident, just as it would be wrong to wait for a

²²⁷ : «Strong Medecine for Cyprus», *Vancouver Sun*, 14 mars 1964, p. 4.

²²⁸ :«Canada and Cyprus», *Vancouver Sun*, 8 juillet 1964, p. 4.

traffic accident at a dangerous crossroads before putting up stop signs. »²²⁹ La sécurité collective est utilisée pour justifier un mandat plus poussé de l'ONU. *Le Devoir* poursuit le bal des critiques à propos de la diplomatie secrète faite par le gouvernement canadien.

Puisque la passion, l'exaspération ou la peur ont quelque peu faussé le jugement des leaders grecs et turcs de cette république, puisque cette affaire a pris aujourd'hui des dimensions internationales qui touchent aussi bien le Commonwealth, l'OTAN que les relations Est-Ouest, il serait souhaitable que des pays comme le Canada dont l'audience internationale est restée étrangement bonne fassent entendre la voix de la sagesse. Non pas entre les quatre murs des chancelleries, mais sur la place publique.²³⁰

L'argument de sécurité collective est clairement utilisé. Le 11 mai, *La Presse* ajoutait aux critiques à propos du manque de résultats de la mission chypriote.

La diplomatie canadienne est gouvernée par une conviction. Cette conviction est la suivante: la paix mondiale est bien plus menacée par des erreurs de calcul, erreurs toujours possibles humainement, que par les intentions perverses ou supposées telles des antagonistes. D'où la nécessité de constituer une force permanente aussi souple et mobile que possible, capable de transporter rapidement partout où s'aperçoivent des feux d'herbes, pour empêcher que les dégâts ne s'étendent aux habitations. En d'autres mots, ne plus abandonner la paix à l'improvisation des urgences.²³¹

L'éditorialiste justifiait sa demande de plus de stabilité en utilisant un argument de sécurité collective. Les critiques et les arguments de sécurité collective se sont poursuivis durant le mois de juillet.

Alors que le premier tour de la force des Nations Unies à Chypre était terminé, les mêmes journaux spéculaient sur l'avenir de la mission et dressaient un bilan de la mission. Le 6 juillet, le *Globe and Mail* réitérait ses critiques d'une opération manquant de fermeté dans une situation qui s'envenimait sur l'île.²³² Le 8 juillet, *Le Devoir* expliqua pourquoi le Canada fut choisi dans les missions maintien de la paix de l'ONU.

²²⁹ : «Cardboard Soldiers», *Globe and Mail*, 9 avril 1964, p. 6.

²³⁰ : «Le Canada et la crise de Chypre», *Le Devoir*, 11 avril 1964, vol. LV, no. 84, p. 4.

²³¹ : «La paix attend son armée du salut», *La Presse*, 11 mai 1964, vol 80, no. 176, p. 10.

²³² : «Deepening Crisis», *Globe and Mail*, 6 juillet 1964, p. 6.

L'éditorialiste affirma que « les troupes canadiennes sont acceptées partout pour de telles missions, car notre pays ne peut être soupçonné de visées impérialistes.»²³³ L'argumentation relève du mythe, surtout qu'en mars, il faisait un parallèle entre Chypre et la guerre des Boers, une guerre impérialiste. Mais cette approche utilisant des éléments du mythe soit par la fierté ou de l'exceptionnalisme canadien, comme c'est le cas du précédent éditorial, était utilisée dans des articles ou des discours abordant le sujet du maintien de la paix de manière très large. Lorsque l'enjeu chypriote était abordé, des arguments de sécurité collective étaient utilisés. C'est une tendance qui persiste jusqu'en 1993.

Vers la fin juillet jusqu'au début septembre 1964, le temps était venu de renouveler le mandat de l'ONU pour un autre 6 mois. Les journaux canadiens ne bronchèrent pas. Pas question de quitter Chypre avant que la situation soit moins explosive. L'argument de sécurité collective était utilisé pour justifier le tout. Même le *Vancouver Sun* qui en mars, n'était pas convaincu que le contingent de l'ONU n'améliorerait pas la situation, affirmait le 1^{er} septembre, que le Canada devait rester : «But like the Suez force, it does play a part in preventing war and making possible negotiations to avoid it. It may apparently accomplish little, but its accomplishment lies in what has not yet happened. Little it may indeed prove to be in the end. But for the sake of Canada itself and the world as a whole, that little is infinitely better than nothing.»²³⁴ Cet éditorial est similaire à celui retrouvé dans les autres journaux, surtout *Le Devoir* et le *Globe and Mail*, qui ont critiqué à plusieurs reprises l'inefficacité de la mission. Mieux valait une mission imparfaite qu'une

²³³ : «La force internationale de paix», *Le Devoir*, 8 juillet 1964, vol. LV, no. 157, p. 4.

²³⁴ : «Keep Troops in Cyprus», *Vancouver Sun*, 1er septembre 1964, p. 4.

guerre totale. Après septembre 1964, l'attention médiatique à cette mission de l'ONU diminue beaucoup. Sauf les exceptions que sont les deux quotidiens torontois, Chypre redevient un sujet important qu'en juin et juillet 1974.

Vendre la mission : Discours 1964

Il y a une forte ressemblance entre l'argumentation retrouvée dans les discours et les journaux. La sécurité collective dominait lorsque la mission chypriote était le sujet du discours. À l'inverse, les éléments du mythe étaient utilisés lorsque le discours abordait le maintien de la paix en général. Dès le mois de mars 1964, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Paul Martin, se chargea de vendre l'importance de la mission. Malgré que les médias semblaient en accord avec les objectifs de la mission, les résultats du sondage de juillet 1964 démontrent que cette mission ne faisait pas l'unanimité chez les Canadiens. Le 12 mars, dans une réunion conjointe de l'Institut canadien des affaires étrangères et de l'Association des Nations Unies à London en Ontario, Paul Martin se servit de la lenteur de l'établissement de la mission chypriote pour défendre l'idée canadienne d'une force de police permanente de l'ONU. Il affirma que «cette situation implique un danger possible de guerre civile et de conflit international.»²³⁵ L'argument de sécurité collective est évident dans ses propos.

Le 19 mars, il utilisait le même argument devant le Canadian Club.²³⁶ Le 2 avril, il ajoutait une critique à l'endroit des autres pays pour ne pas oublier la situation à Chypre.

²³⁵ : *Statements and Speeches*, Information division, Department of External Affairs, Ottawa, Canada, 64/4.

²³⁶ : *Discours et Allocution*, Ministère des Affaires extérieures, Division de l'information, Ottawa, 64/4.

Il affirmait qu'un « grand nombre de pays semblaient indifférents à l'évolution d'une situation qui menaçait de dégénérer en conflit international ». ²³⁷ Ainsi, les trois discours sont tournés vers la situation qui perdurait avant le déploiement des Casques bleus. Cette stratégie rhétorique peut être explicable par le fait que la mission était encore à ses débuts.

Le mythe est aussi utilisé par Paul Martin lorsqu'il abordait le maintien de la paix en général. Il utilisa cette rhétorique devant l'American Assembly à Harriman dans L'État de New York en affirmant que «Le Canada a participé à presque toutes les opérations pacificatrices de l'ONU (...) Voilà qui prouve que des pays de la classe du Canada peuvent faire pour la paix infiniment plus qu'on ne pourrait le croire, eu égard à leur population et à leurs richesses.» ²³⁸ Ce discours s'adressait aux Américains et non aux Canadiens. Toutefois, il flattait l'orgueil des Canadiens. De plus, ce discours est une exception puisqu'il s'agit de la seule fois où il se servit du mythe en 1964.

Le 15 septembre, Paul Martin fit un bilan des efforts du Canada à Chypre.

Comme vous le savez, le Canada a joué un rôle de premier plan dans l'établissement de la force des Nations Unies à Chypre, et il a contribué à cette force un contingent qui aujourd'hui en est le plus nombreux. En outre, le Canada a payé tous les frais de son contingent. Avant d'accepter de participer à la Force, nous savions que ce serait un lourd engagement et que la situation tendue et dangereuse à Chypre ne trouverait peut-être pas de solution rapide. Mais jusqu'ici il a été possible de contenir une situation explosive, qui aurait dégénéré en conflit majeur entre deux alliés de l'OTAN. ²³⁹

Dans ce bilan, malgré qu'il affirmait que le Canada a joué un rôle de premier plan et possédait le contingent le plus nombreux, la rhétorique du mythe est pratiquement

²³⁷ : *Statements and Speeches*, Information division, Department of External Affairs, Ottawa, Canada, 64/7.

²³⁸ : *Statements and Speeches*, Information division, Department of External Affairs, Ottawa, Canada, 64/10.

²³⁹ : *Statements and Speeches*, Information division, Department of External Affairs, Ottawa, Canada, 64/20

absente. C'est surtout l'enjeu de sécurité collective qui était mis de l'avant. Selon Granatstein, les Québécois étaient moins favorables à des engagements internationaux, isolationnistes et pacifistes.²⁴⁰ Pourtant, les discours s'adressant aux francophones n'utilisaient pas une argumentation différente. Lorsque Paul Martin fut interviewé par Pierre Tainturier du *Devoir*, il défendit la pertinence de la mission avec un argument de sécurité collective. Parlant des tensions diplomatiques entre la Grèce et la Turquie provoquées par la crise chypriote, il affirma que « ces divergences entre la Grèce et la Turquie, deux alliés au sein de l'OTAN, sont l'objet du souci constant du Canada et des autres membres de l'Alliance ».²⁴¹ Bref, la rhétorique des discours utilisait la sécurité collective pour défendre la pertinence de la mission. Les journaux critiquaient le manque de progrès de la situation sur l'île, Paul Martin évitait d'y répondre. Le mythe avait une très faible importance dans les journaux ou dans les discours. À la Chambre des communes, c'était l'inverse.

La mission de paix à Chypre est revenue à la Chambre des communes le 14 mai 1965. Le point de départ du débat fut un discours de Paul Martin faisant un bilan complexe de la situation sur l'île. La réaction de l'opposition est venue du député conservateur Heath Macquarrie.

Je pense surtout à ses observations au sujet des soldats canadiens cantonnés dans la tragique île de Chypre. Il (P. Martin) a parlé pour nous tous, ou presque tous, en disant qu'après avoir été témoin de leurs exploits, il était plus fier que jamais d'être Canadien. Nous le sommes tous. (Applaudissements) (...) Je suis sûr aussi que la Chambre a été réconfortée d'apprendre les services excellents que ce contingent rend à Chypre à l'heure actuelle. C'est un rôle qui convient parfaitement au Canada et il me semble que tous nos programmes de défense et toute notre participation aux discussions relatives aux affaires mondiales doivent être orientés de plus en plus vers

²⁴⁰ : *Op. Cit.*, J. L. Granatstein, *Whose War Is It?*, p. 148.

²⁴¹ : *Statements and Speeches*, Information division, Department of External Affairs, Ottawa, Canada, 64/36.

le rôle que notre pays peut jouer là où s'imposent les opérations en vue du maintien de la paix.²⁴²

La réponse du député félicitait seulement le travail accompli par les soldats canadiens à Chypre. Il n'était pas revenu sur l'aspect de sécurité collective du problème chypriote exposé par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures. La situation se répéta le 28 mai. Paul Martin fit encore un bilan de la situation à Chypre et surtout des tensions diplomatiques existantes entre Athènes et Ankara. Il déclara que « poursuivre le conflit ne règlera pas le problème, quel que soit le pays qui en prenne l'initiative. J'ai donc des raisons de croire qu'il est encore possible de remédier à cette situation difficile, née de l'évolution historique qui compromet si gravement la paix dans le monde. »²⁴³

La réaction est venue du député créditiste Alexander Patterson qui affirma : « Nous reconnaissons l'importance des opérations visant à maintenir la paix. Nous nous rendons compte et sommes fiers, à juste titre, je crois, du rôle qu'a joué le Canada dans ces opérations. »²⁴⁴ La situation se répéta lors du vote sur le budget du contingent canadien à Chypre. Les propos du député conservateur et ancien ministre de la Défense nationale Gordon Churchill sont éloquents : «Sauf par erreur, le Canada contribue déjà pour plus que sa part aux opérations de paix à Chypre sans obtenir d'aide financière d'autres sources. C'est fort louable et je crois que tous les partis représentés à la Chambre et l'ensemble des Canadiens s'en réjouissent. Il faut éviter à tout prix la faillite des Nations Unies. (Applaudissements)»²⁴⁵

²⁴² : Canada, *Débats Chambre des Communes*, session 1965, vol.II, p. 1286-87.

²⁴³ : *Ibid*, p. 1783.

²⁴⁴ : *Ibid*, p. 1798.

²⁴⁵ : *Ibid*, vol. III p. 2660

Même Réal Caouette changea d'opinion par rapport à l'année précédente en approuvant le travail des « casques bleus ». En fait, les propos venant des partis de l'opposition relevaient du mythe en évoquant seulement la fierté du travail accompli par les soldats canadiens à Chypre. Le financement du contingent devint une source de fierté. En fait, les critiques retrouvés dans les journaux et dans les bilans que faisait Paul Martin à propos du travail de l'ONU et du manque de progression dans les négociations intercommunautaires sont absents des discours de l'opposition. Cette approche a persisté tout le long de la mission chypriote sauf lorsqu'il y a eu un glissement d'opinion vers le retrait du contingent chez les conservateurs et dans le *Globe and Mail* entre 1967 et 1973.

Changement de ton 1967-1973

L'année 1967 marque un changement de ton des Canadiens à propos de la mission de paix de l'ONU à Chypre. Ce changement est progressif et lent qui s'étale graduellement jusqu'en décembre 1992, date de l'annonce du retrait. Pourquoi cela s'est-il produit en 1967? La situation à Chypre s'était détériorée avec le coup militaire ultranationaliste renversant le gouvernement grec au mois d'avril.²⁴⁶ De plus, un évènement extérieur qui a peu de rapport avec la situation à Chypre, s'ajouta et mit en doute l'efficacité à long terme des opérations de maintien de la paix. Il s'agit de l'effondrement de la FUNU au mois de mai, un symbole du maintien de la paix et des efforts diplomatiques du secrétaire d'État aux Affaires extérieures de l'époque et Premier ministre en 1967, Lester B. Pearson.²⁴⁷

²⁴⁶ : *Op. Cit.* Sean Maloney, p. 227.

²⁴⁷ : *Ibid*, p. 229.

Le *Globe and Mail* comparait la lenteur des négociations intercommunautaires à Chypre, à l'échec de la force de maintien de la paix entre Israël et l'Égypte. Le 14 juillet 1967, l'éditorialiste écrivait : « It is a prospect that can hardly be welcomed in Ottawa, since it would follow the debacle of the UN Emergency Force in Gaza. Once again, the world is being shown that the more such operations are prolonged, the more precarious they become. »²⁴⁸ Néanmoins, ce quotidien torontois n'était pas le seul frustré du manque de progrès à Chypre. Paul Martin, le défenseur de l'importance de cette mission en 1964 changea de ton à l'Assemblée générale de l'ONU. Le 27 septembre 1967, il demandait « si, oui ou non, le maintien de cette Force pourrait risquer d'une manière quelconque d'entraver le règlement du problème. »²⁴⁹ Cependant, ce discours ne reflétait pas un changement complet de l'opinion du gouvernement canadien puisque le 8 février 1968, John Diefenbaker affirmait aux Communes que le Canada devait retirer ses troupes de Chypre et Paul Martin défendait l'utilité de la mission en utilisant un argument de sécurité collective.

Mon très honorable ami dit qu'elle a été maintenue trop longtemps. J'estime que, faute de solution, elle n'a pas duré trop longtemps. C'est là ce que je pense. Sans doute, il est regrettable qu'on ait dû garder cette force de paix aussi longtemps. Toutefois, j'aimerais mieux voir le Trésor canadien déboursier des fonds pour le maintien de la paix que d'assister à une éruption de violence qui pourrait causer un immense désastre dans le monde.²⁵⁰

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures utilisait un argument de sécurité collective lorsqu'il s'adressait à un auditoire canadien. Dans un discours durant le déjeuner des Clubs de bienfaisance sociale à Medicine Hat en Alberta, il affirmait que « sans cette

²⁴⁸ : «Setting for another fiasco?», *Globe and Mail*, 14 juillet 1967, p. 6.

²⁴⁹ : *Statements and Speeches*, Information division, Department of External Affairs, Ottawa, Canada, 67/30.

²⁵⁰ : Canada, *Débats Chambre des Communes*, session 1966, vol.I, 898.

force, les hostilités auraient pu reprendre sur une grande échelle entre les communautés de l'île. Ce danger n'est d'ailleurs pas écarté. »²⁵¹ Ainsi, le *Globe and Mail* et le parti conservateur partageaient l'opinion que la mission avait duré trop longtemps. Le gouvernement avait montré des signes d'impatience à l'ONU, mais pas devant les Canadiens. Cette situation persista avec l'arrivée du nouveau gouvernement à Ottawa.

Changement de gouvernement en 1968

L'arrivée du gouvernement dirigé par Pierre Elliot Trudeau n'a pas apporté un changement important dans l'opinion du gouvernement à propos de la mission de paix à Chypre. Dans un discours à la conférence nationale des Fédéralistes mondiaux du Canada à Toronto, le remplaçant de Paul Martin aux Affaires extérieures, Mitchell Sharp, répéta la thématique de sécurité collective de son prédécesseur.

La situation à Chypre a fort préoccupé le Conseil de sécurité au cours de l'année. En novembre dernier, la guerre menaçait d'éclater entre la Grèce et la Turquie, et ce risque ne fut écarté que grâce à l'heureuse intervention de représentants du président des États-Unis et du Secrétaire général des Nations Unies. (...) Il ne fait aucun doute qu'elle (la force de paix) a contribué à maintenir le pays dans un état de paix relative et que sa présence, surtout en novembre dernier, a fourni une échappatoire à ceux qui, autrement se seraient crus obligés de recourir à la force.²⁵²

Mitchell Sharp évita toute critique du manque de progrès.

Lors des débats précédents à la Chambre des Communes, le gouvernement libéral était le seul parti qui utilisait la sécurité collective pour justifier la présence de militaires canadiens à Chypre. Les conservateurs affirmaient que le contingent était resté trop

²⁵¹ : *Statements and Speeches*, Information division, Department of External Affairs, Ottawa, Canada, 68/3.

²⁵² : *Statements and Speeches*, Information division, Department of External Affairs, Ottawa, Canada, 68/14.

longtemps sur l'île. Les autres partis avaient une argumentation se rapprochant du mythe avec un discours de fierté nationale ou de l'exceptionnalisme canadien dans le maintien de la paix. Ce discours persistait chez les députés. Le 24 avril 1969, le député libéral Colin David Gibson présente son analyse du travail des Canadiens.

Ce n'est pas sans fierté que j'évoque le rôle qu'y jouent les Canadiens en tant que participants à la force de paix des Nations Unies à Chypre. Nos hommes sont un exemple pour le monde entier. Viennent-ils vraiment de ce pays axé sur l'isolationnisme dont le chef de l'opposition a parlé? (...) On nous a prêté qu'en collaboration avec les observateurs non armés des Nations Unies, nous allions accomplir un grand pas en avant dans notre rôle de gardiens de la paix mondiale sous l'égide des Nations Unies.²⁵³

Contrairement aux propos précédant du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le député abandonna la rhétorique de sécurité collective pour n'utiliser que le mythe. Le but était de décocher une flèche à l'endroit des conservateurs qui demandaient le retrait des forces canadiennes de l'île. Le 13 décembre 1971, Mitchell Sharp dressa un bilan de sa rencontre avec le ministre des Affaires étrangères de la Grèce. Il présenta l'opinion du gouvernement qui était « d'accord pour laisser nos forces à Chypre aussi longtemps que nous croirons à l'utilité de leur présence en vue de favoriser une solution au conflit, mais non pour permettre aux adversaires en présence de remettre indéfiniment le règlement de la situation.»²⁵⁴ Le ton de Sharp montrait une certaine impatience par rapport au peu de progrès des négociations à Chypre.

Le 22 février 1973, l'ancien Premier ministre Diefenbaker réitérait l'opinion de son parti de retirer le contingent canadien. Il affirmait que si le Canada retirait ses soldats, il « économiserait trois-millions de dollars et il contribuerait aussi à supprimer le danger,

²⁵³ : Canada, *Débats Chambre des Communes*, session 1968, vol.VII, p. 7915.

²⁵⁴ : *Ibid*, session 1970-72, vol. X, p.10384.

que je ne veux même pas mentionner tant il est terrible, qui menace la paix. »²⁵⁵ Ainsi, il utilisait un argument de sécurité collective pour appuyer son opinion. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures répliqua aux propos de Diefenbaker en utilisant lui aussi un argument de sécurité collective : « Je puis assurer au très honorable représentant que tous les pays concernés et tous ceux qui veulent maintenir la paix à Chypre nous ont demandé instamment de garder là-bas nos forces de maintien de la paix. Nous aimerions les retirer, mais on nous a dit que cela ne ferait que rendre la situation encore plus difficile. »²⁵⁶ En plus de l'argument de sécurité collective, ses propos sous-entendaient que le Canada était confiné à Chypre et que le retrait pourrait entraîner de graves conséquences sur l'île. Cette situation rappelle la CICS au Vietnam. En fait, alors que ce débat avait lieu sur Chypre, la CICS était en fonction. Le Canada ne pouvait quitter la CICS afin de ne pas mettre en péril les accords de paix signée à Paris entre les États-Unis et le Nord Vietnam. Malgré la demande de retrait de la part du Parti conservateur et la réponse qui ne laissait pas de choix au gouvernement à propos de Chypre, les opinions des autres partis ne changèrent pas. Même les conservateurs se sont ralliés aux autres partis lorsqu'il s'agissait du maintien de la paix en général en utilisant une argumentation du mythe. Le 15 novembre 1973, le député conservateur Allan McKinnon fit l'apologie de l'expertise canadienne dans le maintien de la paix.

Quand on parle de cout, monsieur l'Orateur, il peut-être nul parce que les forces qui y contribuent doivent être entraînés de toute façon et que si elles étaient au pays, moins important. (...) Notre réputation de compter parmi les soldats les mieux entraînés et les plus dévoués au maintien de la paix est une réputation dont les Canadiens devraient être fiers. (...) Monsieur l'Orateur, nous sommes parfaitement prêts à aller n'importe où dans le monde pour aider à maintenir la paix.²⁵⁷

²⁵⁵ : *Ibid*, session 1973, vol.VI, p. 1544-45.

²⁵⁶ : *Idem*.

²⁵⁷ : *Ibid*, session 1973, vol.VII, p. 7836-37.

Le député contredit les propos du Diefenbaker à propos du cout élevé en plus d'utiliser la thématique du mythe.

Bref, le nouveau gouvernement apporta certains changements d'opinion dans ses discours et aux Communes. Le gouvernement appuyait toujours la mission à Chypre avec des arguments de sécurité collective tout en manifestant publiquement de l'impatience. De plus, Mitchell Sharp avouait que le Canada ne pouvait simplement retirer ses troupes de Chypre sans conséquence pour l'avenir même de la mission. On pourrait supposer que l'opinion publique canadienne n'aurait pas pardonné au gouvernement canadien un retrait de Chypre qui aurait provoqué la fin de l'engagement des Nations Unies sur l'île. Ensuite, le gouvernement n'avait pas intérêt à changer la politique étrangère puisque selon un sondage Gallup, 73 % des Canadiens était satisfait de la position du Canada dans le monde. Toutefois, on pourrait supposer que la mission était oubliée au Canada puisque la guerre du Vietnam et le rôle controversé dans la CIC et la CICS pouvaient occulter une mission de faible intensité comme celle à Chypre. Quelques mois après, les conservateurs ont changé d'opinion puisqu'un député appuyait les missions de maintien de la paix, ce qui contredisait l'opinion précédente de Diefenbaker.

1974 : année de tous les dangers à Chypre

1974 est l'année où la mission de paix fait face à un problème majeur avec l'invasion turque de juillet. Toutefois, l'invasion n'était pas la cause du changement, mais plutôt un symptôme d'une situation qui se détériorait. Le 9 avril, un reportage passé à

l'émission de télévision *le 60* de *Radio Canada* fait par Andréanne Lafond, présentait la situation critique sur l'île. Elle affirmait que « l'ombre de la Turquie, de la Grèce, de l'Union Soviétique et des États-Unis, risque de mettre le feu aux poudres. »²⁵⁸ De plus, les intervenants chypriotes grecs et turcs affirmaient qu'il fallait que les Canadiens demeurent sur l'île pour réduire les tensions. Le 2 juin, un reportage similaire fut diffusé à la radio de CBC.²⁵⁹

Quelques journaux spéculèrent sur l'avenir de la mission à la suite de la détérioration sur l'île. Le 23 juin, le *Globe and Mail* publiait un éditorial intitulé « The Canadian presence in Cyprus should end » affirmant que le temps était venu de partir puisqu'il n'y avait plus de raison de servir de « porteur d'eau » de l'équipe américaine à Chypre.²⁶⁰ Cependant, le 16 juillet à quelques jours de l'invasion, le *Toronto Star*, le *Winnipeg Free Press* et *La Presse* avaient une tout autre analyse en réagissant au coup d'État survenu à Chypre. Ils défendaient tous la présence canadienne avec des arguments similaires utilisant la sécurité collective. L'éditorialiste du journal montréalais rappelait que « le coup ne va pas mettre Athènes et Ankara, deux membres de l'OTAN, sur un pied de guerre. »²⁶¹ Le quotidien torontois avait une approche semblable dans son éditorial « Cyprus is a threat to peace ».²⁶² Le *Winnipeg Free Press* avait une analyse différente dans son éditorial « NATO in Danger » en affirmant que le retrait des « casques bleus »

²⁵⁸ : «Chypre l'éternelle mission», *Le 60*, 9 avril 1974, *Radio Canada*, clip télévisé, durée 7 min. 7 sec.

²⁵⁹ : «Canadians in Cyprus», *Sunday Magazine*, 2 juin 1974, *CBC*, clip radiophonique, durée 15 min. 52 sec.

²⁶⁰ : «The Canadian presence in Cyprus should end», *Globe and Mail*, 23 juin 1974, p. 6.

²⁶¹ : «Chypre: l'armée est aux abois», *La Presse*, 16 juillet 1974, vol 90, no. 168, p. A4.

²⁶² : «Cyprus is a threat to peace», *Toronto Star*, 16 juillet 1974, p. B4.

de Chypre entraînerait la faillite du concept de maintien de la paix en plus de menacer l'alliance anticommuniste.²⁶³

Le 20 juillet, sous le nom de code d'opération Attila, la Turquie envahissait le nord de l'île. En deux jours, il occupa 40 % du territoire chypriote créant une zone turque et une zone grecque.²⁶⁴ En général, la réaction des journaux canadiens était semblable : le Canada ne devait pas retirer ses forces de Chypre pour ne pas empirer les crises. Cependant, les journaux ne cachaient pas leur déception. *Le Toronto Star* affirmait dans son éditorial «Ten wasted years in Cyprus»: «There can be no question of withdrawing the UN presence from Cyprus at this time. Barring an all-out war between Greece and Turkey, it will be needed again soon. Still less should Canada think of withdrawing unilaterally in this moment of crisis. That would dishonor the obligations undertaken and earn the world's contempt. »²⁶⁵ *Le Devoir* tenait un discours similaire en défendant l'idée que « le cout qu'elle (la mission chypriote) entraîne pour notre pays sera toujours bien inférieur à celui que pourrait entraîner la propagation de la guerre. »²⁶⁶ *Le Vancouver Sun* avait une opinion similaire : « But to withdraw seems to be a stupid abandonment of the UN's prestige and authority. It would create a calamitous situation not only for the UN itself but for the NATO alliance ». ²⁶⁷ Alors que ces trois quotidiens utilisaient la sécurité collective pour justifier leurs opinions, le *Winnipeg Free Press* avait une tout autre approche. L'éditorialiste du *Free Press* utilisait des éléments du mythe dans son éditorial du 26 juillet 1974 intitulé « Challenge Met » : «Canada has an unexcelled reputation in the

²⁶³ : «NATO in Danger», *Winnipeg Free Press*, 16 juillet 1974, vol. 81, no. 245, p. 13.

²⁶⁴ : *Op. Cit.*, Fred Gaffen, p. 97.

²⁶⁵ : «Ten wasted years in Cyprus», *Toronto Star*, 23 juillet 1974, p. B4.

²⁶⁶ : «Perspectives meilleures à Chypre et Athènes», *Le Devoir*, 24 juillet 1974, vol. LXV, no. 169, p. 4.

²⁶⁷ : «What's a policeman expected to do?», *Vancouver Sun*, 26 juillet 1974, p. 4.

world for expertise and experience in the difficult task of peacekeeping. To have turned down or evaded the UN request would have diminished this country's international stature immeasurably.»²⁶⁸ La réputation du Canada forçait le pays de demeurer à Chypre. L'éditorialiste évita complètement les arguments de sécurité collective qui étaient pourtant évidents avec l'intervention directe de la Turquie sur l'île.

Finalement, le *Globe and Mail* était seul dans sa demande de retirer les troupes canadiennes du borbier chypriote. Une lettre publiée le 25 juillet appuyait les propos de l'éditorialiste du 23 juin. Cependant, deux lettres s'y opposaient. L'une d'entre elles, publiée le 26 juillet, se servait de l'argument de sécurité collective : « You seem to ignore the point that a conflict of superpowers might arise out of the spreading of the Turkish-Greek conflict. It is, therefore, of the utmost importance to Canada's security that everything possible be done to snuff out the conflict before it spreads. »²⁶⁹ Donc, ces réactions similaires chez les lecteurs et dans la plupart des éditoriaux, sauf celui du *Globe and Mail*, illustraient que les Canadiens ne souhaitaient pas retirer les soldats de l'île malgré l'invasion turque. C'est dans ce contexte que la Chambre des communes avait débattu sur l'affaire chypriote.

Réactions à la Chambre des communes

Le coup d'État à Chypre suivi de l'invasion turque survenaient alors que les députés de la Chambre des communes étaient en vacances. Les débats sur la mission de

²⁶⁸ : «Challenge Met», *Winnipeg Free Press*, 26 juillet 1974, vol. 81, no. 254, p. 15.

²⁶⁹ : «Cyprus», *Globe and Mail*, 26 juillet 1974, p. 6.

paix eurent lieu seulement à l'automne 1974 ce qui a affecté énormément la perception des députés. Ce n'était pas perçu comme une crise grave puisque les troupes canadiennes n'ont pas été retirées. Malgré la situation quasi catastrophique sur l'île, le 4 octobre, le député du NPD, Andrew Brewin, félicita le travail des soldats canadiens. Il affirma que « même si les résultats politiques déçoivent nos espoirs, tous les Canadiens ont raison de s'enorgueillir du rôle essentiel qu'ont joué les Forces armées canadiennes à Chypre pour protéger les vies humaines et parvenir au moins à une trêve qui a des chances d'évoluer vers un règlement durable dans cette île infortunée. »²⁷⁰

Le 15 octobre, c'est le ministre de la Défense nationale, James Richardson, de présenter son opinion sur le vieux rêve canadien d'une force de maintien de la paix internationale permanente. Il affirma que « grâce à ce que les forces armées canadiennes accomplissent sur le plan pratique, grâce à l'exemple moral que donne le Canada en matière de maintien de la paix, nous nous engageons peut-être dans un long cheminement qui permettra à l'humanité de ne plus jamais connaître la guerre. »²⁷¹ La rhétorique relevait du mythe parce qu'il utilisait un ton quasiment messianique. Le 13 novembre, le député créditiste, Eudore Allard, s'opposait à la thèse de l'échec à propos de la mission de paix à Chypre. Il affirmait que « la participation du Canada à la Force de maintien de la paix ne doit pas uniquement avoir comme objectif des négociations fructueuses entre les belligérants. Monsieur le président, elle doit veiller à l'instauration d'une paix durable entre tous les peuples. »²⁷² Le 12 décembre, les conservateurs changèrent encore d'opinion en demandant le retrait complet du contingent canadien, puisqu'il n'y a pas de

²⁷⁰ : Canada, *Débats Chambre des Communes*, session 1974-76, vol.I, p. 145.

²⁷¹ : *Ibid*, p. 426.

²⁷² : *Ibid*, vol.II, p. 1270.

paix.²⁷³ En général, la réaction des députés de la Chambre des communes était fortement influencée par le mythe, la rhétorique de la fierté du travail accompli par les Canadiens dans le maintien de la paix. Le grand changement est le ton utilisé par le gouvernement pour continuer de vendre le projet d'une force permanente des Nations Unies. Le ministre n'utilisait pas un argument de sécurité collective et croyait fortement dans le maintien de la paix malgré les échecs à Chypre et au Vietnam l'année précédente. Est-ce que le but de cette stratégie rhétorique du gouvernement n'était pas simplement de flatter l'orgueil et mousser le nationalisme canadien afin d'éviter un constat d'échec?

Le tournant 1975-1991 : le retrait côtoie le mythe

À partir de 1975, les appuis pour la mission de maintien de la paix à Chypre diminuaient lentement en même temps que l'utilisation du mythe progressait. Tellement que, lorsque le gouvernement Mulroney annonça le retrait en décembre 1992, plusieurs journaux ne publièrent pas d'éditoriaux ou de lettres sur le sujet. Cependant, il n'y a pas eu de mouvement massif demandant le retrait, même dans les journaux. Aux communes, la situation demeurait similaire à celle d'avant; les partis politiques défendaient l'utilité de la mission de paix avec la rhétorique du mythe. La fin de la guerre froide a eu un impact sur l'argumentation puisque la sécurité collective devenait désuète. Le seul changement fut dans l'attitude du gouvernement; écœuré de cet engagement, il menaça ouvertement de retirer les soldats canadiens.

²⁷³ : *Ibid*, vol. III, p. 2313.

En 1975, le *Globe and Mail* était le seul quotidien qui défendait la thèse du retrait. Le 13 juin 1975, il publiait un éditorial intitulé simplement « Bring the Boys Home ». ²⁷⁴ Malgré le titre, l'éditorialiste était sensible à l'idée que les soldats canadiens apportaient une expérience unique sur l'île. Il affirmait : « True, we bring experience to the job and, according to the comments of commanders of the UN force, Canadian soldiers have performed excellently in the past 11 years in dealing with a most difficult situation. » Comme l'année précédente, plusieurs lecteurs s'opposaient à l'opinion du journal. En fait, deux lettres publiées rejetaient les propos de l'éditorialiste. Une d'entre elles, publiée le 24 juin, se questionnait sur le double discours de l'éditorial. Le 15 juillet 1976, un lecteur du *Toronto Star* défendait l'idée de l'exceptionnalisme canadien en ces mots : « Canadians have created an image of understanding, tolerance and civility to the extent that we are asked to share and impart these feelings to the troubled sports of the world. » ²⁷⁵ Le rôle des Canadiens dans le maintien de la paix devenait une mission civilisatrice puisqu'il fallait montrer aux autres peuples comment vivre ensemble. Le mythe servait donc à justifier la présence canadienne à Chypre ou dans toute autre mission de la paix de l'ONU. Cette rhétorique devenait de plus en plus populaire chez les intervenants, dont les députés de la Chambre des communes et le gouvernement.

Cette tendance d'utiliser la rhétorique du mythe continua à la fin des années 1970 et même dans les années 1980. Par contre, le gouvernement se lassait de plus en plus de cette mission qui ne finissait plus. Le 29 septembre 1976, à l'Assemblée générale des Nations Unies, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Don Jamieson, menaçait de

²⁷⁴ : «Bring the Boys Home», *Globe and Mail*, 13 juin 1975, p. 6.

²⁷⁵ : «Canadians created image of tolerance», *Toronto Star*, 15 juillet 1976, p. B5.

retirer le contingent canadien s'il n'y avait pas plus de progrès dans les négociations. Il affirma qu'il « est clair que notre gouvernement devra remettre en question la présence de militaires canadiens à Chypre, à moins que l'on progresse bientôt vers un règlement du conflit. »²⁷⁶ Ces propos du gouvernement canadien ont provoqué les partis de l'opposition aux Communes jusqu'à la fin de la décennie. Le 15 octobre 1976, le député conservateur Claude Wagner s'ajouta aux défenseurs de la mission de paix. Il posait les questions suivantes au gouvernement : « Le gouvernement a-t-il besoin à ce point-là de faire des économies? Nous faudra-t-il abandonner la politique traditionnelle qui a valu au Canada l'estime du monde entier, surtout dans le domaine du maintien de la paix? »²⁷⁷ Les députés Bob Rae et Pauline Jewett du NPD rejetaient aussi la menace de retrait du gouvernement. Le 14 novembre 1979, Bob Rae utilisait la thèse que « Si les troupes canadiennes sont retirées, l'avenir même de la force maintien de la paix sera menacé. »²⁷⁸ Alors que le gouvernement affichait sa volonté de quitter Chypre, les partis de l'opposition utilisaient des arguments du mythe pour défendre cette mission.

Changement d'opinion de quelques journaux

À la fin de la décennie 1970, le *Globe and Mail* était le seul journal à défendre l'option du retrait. L'autre journal qui gardait un intérêt pour la mission de paix à Chypre, le *Toronto Star*, avait une tout autre analyse. Le 6 octobre 1979, l'éditorialiste défendait l'utilité de la mission avec un argument de sécurité collective : « But who knows how

²⁷⁶ : *Statements and Speeches*, Information division, Department of External Affairs, Ottawa, Canada, 76/24.

²⁷⁷ : Canada, *Débats Chambre des Communes*, session 1976-77, vol.III, p. 113.

²⁷⁸ : Canada, *Débats Chambre des Communes*, session 1979, vol.II, p. 1313-4.

much bloodshed there could be in Cyprus if the peace-keepers were brought home and the barrier now separating the feuding Greek and Turkish Cypriots suddenly disappeared?»²⁷⁹. En 1983, le journal d'Halifax changea d'opinion. Le 21 novembre, l'*Halifax Chronicle Herald* écrivait que les soldats canadiens auraient dû être retirés lors de l'invasion turque en 1974 : « The Canadian commitment should have been terminated when the Turkish invasion demonstrated the futility of the UN policy once events of importance began to occur on the island. Indeed, it should never have been allowed to run on for 10 years. »²⁸⁰

Cependant, le *Toronto Star* demeurait un ardent défenseur de la mission. Le 16 novembre 1983, il publia un éditorial sur Chypre utilisant la sécurité collective : « An outbreak of fighting could escalate, as it did in 1974, into a Mediterranean-wide conflict between the two countries, both of which are North Atlantic Treaty Organization members. »²⁸¹ Le 7 décembre, le quotidien eut même l'arrogance de faire la leçon à l'Administration Reagan sur la patience requise pour le maintien de la paix : « Peacekeeping takes patience. And the Reagan administration obviously hasn't got the sort of patience that has kept (...) Canadian troops in Cyprus since 1964. »²⁸² L'argument de sécurité collective persistait dans ce quotidien. Le journal d'Halifax s'ajouta au *Globe and Mail* et au gouvernement canadien pour demander le retrait des troupes. Les éléments du mythe étaient de plus en plus utilisés chez les défenseurs de la mission chypriote qui étaient les partis de l'opposition aux communes, le *Toronto Star* et

²⁷⁹ : «Turning away from the world», *Toronto Star*, 6 octobre 1979, p.B2.

²⁸⁰ : «UN force: open-ended policy questioned», *Halifax Chronicle Herald*, 21 novembre 1983, vol. 35, no. 276, p. 6.

²⁸¹ : «New dangers in Cyprus», *Toronto Star*, 16 novembre 1983, p. A18.

²⁸² : «When peacekeeping fails», *Toronto Star*, 7 décembre 1983, p. A18.

quelques lecteurs du *Globe and Mail*. Cette tendance se manifesta lorsque le prix Nobel de la paix fut décerné aux « Casques bleus » en octobre 1988.

1988 : Le prix Nobel et le retrait du contingent suédois

Le prix Nobel n'attira pas beaucoup l'attention des journaux étudiés. En fait, il n'y a eu que deux éditoriaux et une lettre publiée sur le sujet. La fierté est présente dans les trois cas même dans l'article du *Globe and Mail*. Le 1^{er} octobre, l'éditorialiste du *Toronto Star* écrivait : « Ever since, Canadians have gained respect and trust from the nations of the world as peacekeepers. And the cost has not been small. Apart from lives lost and duty served, tens of millions of dollars have been spent. But keeping the peace has been the reward. »²⁸³ Même approche dans le *Globe and Mail* qui affirmait avec fierté que le Canada avait accompli davantage dans le maintien de la paix que tous les autres pays.²⁸⁴ La lettre publiée dans le *Toronto Star* faisait référence à la fierté de ces derniers de servir la cause de la paix.²⁸⁵ Le prix Nobel attira aussi l'attention de CBC qui présenta le 29 décembre un reportage télévisé intitulé « Christmas in Cyprus ». La journaliste Carol Anne Meehan décrivait le travail des « Casques bleus » en utilisant un ton de mythe en exaltant le sacrifice des soldats canadiens travaillant pour la paix.

These are the men of the Blue Beret a symbol of peacekeeping. They lives among the remains of war for nothing can be touched, moved or changed in this delicate no man's land. All remain as it was in the final moment of war. It is an isolated life. It's a duty that cast the Canadian soldiers into lonely existence where the rewards of their efforts are largely unseen, for it is the absence of bloodshed that is the true measure of his contribution.²⁸⁶

²⁸³ : «A fitting Noble prize», *Toronto Star*, 1er octobre 1988, p. D2.

²⁸⁴ : «A prize for the UN peacekeepers», *Globe and Mail*, 4 octobre 1988, p.6.

²⁸⁵ : «Soldiering for peace instead of holocaust», *Toronto Star*, 11 novembre 1988, p. A27.

²⁸⁶ : «Christmas in Cyprus», *Newsday*, CBC, 29 décembre 1988, clip télévisé durée 10 min. 16 sec.

L'année 1988 marquait aussi le retrait du contingent suédois de Chypre. Le gouvernement conservateur canadien, dirigé par Brian Mulroney, aurait pu en profiter pour rappeler les troupes canadiennes de l'île. L'argument initial de sécurité collective devenait de moins en moins pertinent, puisque l'URSS était en pleine réforme avec la Pérestroïka et la Glasnost, ce qui montrait la volonté d'ouverture avec l'Occident du Premier secrétaire Gorbatchev.²⁸⁷ Cependant, le gouvernement fit le contraire en augmentant le nombre de soldats canadiens sur l'île. Le ministre de la Défense nationale, Henry Beatty, utilisa une argumentation du mythe en affirmant que «nous, Canadiens, ne sommes pas du genre à abandonner les personnes et les peuples moins favorisés que nous. (...) Nous ne sommes pas une superpuissance, mais nous disposons d'équipement militaire perfectionné et nos effectifs sont très bien formés. Nous ne sommes pas une puissance coloniale, de sorte que nous sommes accueillis volontiers dans le monde entier. Nous n'avons pas d'intérêt à défendre. Nous tenons seulement à sauver des vies et à soulager les souffrances.»²⁸⁸ Selon les propos du ministre, la mission de paix à Chypre devenait une mission humanitaire.

Les partis de l'opposition ne s'étaient pas opposés à cette augmentation de soldats. Le député du NPD Derek Blackburn répondait au ministre en proposant une analyse humanitaire afin d'éviter un bain de sang intercommunautaire : «Tant que nous serons sur place, les deux communautés en conflit à Chypre peuvent se dire: «Au moins, nous sommes en sécurité, puisque nous avons mis un terme aux affrontements.»»²⁸⁹ Bref, à la

²⁸⁷ : John W. Young, John Kent, *International Relations Since 1945 : A Global History*, Oxford, Oxford University Press, 2004, p. 583.

²⁸⁸ : Canada, *Débats Chambre des Communes*, session 1986-88, vol.XV, p. 18804.

²⁸⁹ : *Ibid*, p. 18807.

Chambre des Communes, les opinions n'étaient pas en faveur du retrait. Au contraire, le gouvernement utilisait un argument humanitaire et le mythe pour justifier une augmentation de soldats canadiens sur l'île.

Retrait 1992-1993

En décembre 1992, le gouvernement conservateur de Mulroney annonça le retrait du contingent canadien à Chypre pour juillet 1993. Plusieurs raisons furent utilisées pour justifier la fin de la plus longue mission de maintien de la paix de l'ONU : deux nouveaux engagements de l'ONU en Somalie et dans l'ex-Yougoslavie, la petitesse de l'armée canadienne, le coût financier élevé et le manque de progrès dans les négociations.²⁹⁰ Le 11 décembre, la ministre associée de la défense nationale et ministre responsable de la situation de la femme, Mary Collins, annonçait le retrait avec des arguments du mythe.

Depuis 28 ans, en réalité, depuis le tout début de l'opération de maintien de la paix des Nations Unies à Chypre, des milliers de Canadiens, hommes et femmes, ont défendu la cause de la paix en manifestant un niveau d'extraordinaire de compétence, de justice et de calme en dépit de graves pressions. Leur présence à Chypre a été un puissant symbole de l'engagement du Canada à faire régner la paix et la sécurité dans le monde ainsi qu'une source d'honneur et de fierté, non seulement pour ceux qui sont en poste là-bas, mais aussi pour tous les Canadiens.²⁹¹

Selon les propos de la ministre, les Canadiens n'avaient rien à se reprocher en quittant Chypre. Les partis de l'opposition n'acceptaient pas ce retrait annoncé. Le député libéral Jesse Flis utilisa un argument de sécurité collective en affirmant que garder les soldats sur l'île est moins coûteux qu'une «véritable guerre entre la Turquie et la Grèce».²⁹² Le chef du parti libéral, Jean Chrétien, affirma devant les caméras : «On était là. Alors, si on n'a

²⁹⁰ : *Op. Cit.*, Jack Granatstein, Norman Hillmer, p. 321.

²⁹¹ : Canada, *Débats Chambre des Communes*, session 1991-93, vol.XII, p. 15108-9.

²⁹² : *Ibid*, p. 15110.

pas les moyens d'être là, on ne doit pas prendre de nouveaux engagements ailleurs, on devrait rester là et pas aller ailleurs. On ne peut pas être partout».²⁹³ En fait, les propos de Jean Chrétien sont révélateurs sur le fait que l'armée canadienne n'avait plus assez de personnel pour participer à toutes les missions de paix de l'ONU.

Le dernier parti à donner son opinion sur le sujet était le NPD par la voix du député John Brewin. Il affirmait que le gouvernement profitait de la lassitude des Canadiens envers ce long engagement pour retirer le contingent. Il croyait que «le gouvernement a le devoir de montrer aux Canadiens la voie à suivre dans ce dossier épineux et d'affirmer que nous jouons un rôle essentiel et que nous devons continuer de le jouer tant que d'autres pays ne prendront pas notre relève ou qu'une solution juste et honorable au conflit n'aura pas été trouvée.»²⁹⁴ Le député avait raison lorsqu'il affirmait que les Canadiens étaient lassés de cette mission avec les propos retrouvés dans les journaux.

Ce ne sont pas tous les journaux qui ont publié une opinion sur le retrait du contingent de militaire canadien de Chypre. En effet, *La Presse*, *Le Devoir*, le *Globe and Mail* et le *Vancouver Sun* ne commentèrent pas la décision du gouvernement. Leurs silences sont significatifs puisqu'ils illustraient que cela ne valait pas la peine de publier un éditorial sur la question. Les autres quotidiens étaient tous d'accord avec la décision du gouvernement. Le *Toronto Star* de 1992 n'était plus l'ardent défenseur de la mission de 1983. En fait, le 4 juillet 1992, le journal torontois avait changé d'opinion dans un

²⁹³ : «La fin de la mission à Chypre», *Le Téléjournal*, Radio Canada, 11 décembre 1992, clip télévisé, durée 2 min. 9s.

²⁹⁴ : Canada, *Débats Chambre des Communes*, session 1991-93, vol.XII, p. 154111.

éditorial intitulé simplement «Time to pull out U.N. Cyprus force».²⁹⁵ Le *Winnipeg Free Press* demandait non seulement le retrait de Chypre, mais aussi des autres endroits où la présence canadienne durait depuis trop longtemps : «Unless Canada is prepared to pull out not only of Cyprus but of other, smaller, traditional peacekeeping efforts, the instruments available to us to help in Bosnia or anywhere else UN firefighters are needed after Somalia are few indeed.»²⁹⁶ Le quotidien d'Halifax avait annoncé en 1983 que le Canada devait quitter cette île. Dans un éditorial du 15 décembre 1992, l'éditorialiste justifiait la décision de la ministre Collins en parlant du coût élevé de cette mission.²⁹⁷ Ainsi, chez les éditorialistes, aucun n'avait défendu l'utilité de la mission de paix à Chypre en 1992; la situation était similaire chez les lecteurs.

En fait, il n'y a qu'une seule lettre à l'éditeur qui défendait la mission de paix à Chypre. Cette lettre fut publiée le 23 décembre dans le *Winnipeg Free Press*. L'auteur défendait l'utilité de la mission en affirmant que le retrait canadien pourrait entraîner une nouvelle guerre sur l'île : «It would be a shame if the Canadian withdrawal precipitates another war on the island, and that is a real possibility.»²⁹⁸ L'argument de sécurité collective est encore utilisé quoique l'auteur a exagéré l'importance réelle du contingent canadien dans la structure de l'ONU. Son retrait n'a pas causé l'effondrement de la mission onusienne sur l'île. Une seconde lettre, publiée dans le *Toronto Star*, venant de l'ancien conseiller du gouvernement fédéral Dalton Camp, fait une sorte d'apologie de la

²⁹⁵ : «Time to pull out U.N. Cyprus force», *Toronto Star*, 4 juillet 1992, A16.

²⁹⁶ : «Making peace», *Winnipeg Free Press*, 14 décembre 1992, vol. 121, no. 15, p. A6.

²⁹⁷ : «A sensible withdrawal», *Halifax Chronicle Herald*, 15 décembre 1992, vol. 44, no. 298, p. C1.

²⁹⁸ : «Defence expense», *Winnipeg Free Press*, 23 décembre 1992, vol. 121, no. 24, p. A6.

mission de paix à Chypre ce qui montre la différence majeure entre le Canada et les États-Unis.

In that respect, Canadians may be unique in the world. Certainly, our Great Neighbor agonized more about being a peacekeeper in Somalia than about going to war in the gulf or invading Panama City. Our acceptance of the role of peacekeepers defines us, or part of us. We are prepared to "do our bit," and the commitment seems inexhaustible. All you need do is ask. In the new world if you will pardon the expression our cheerful willingness and tireless endurance may well become a part of our national character and reputation in the eyes of others.²⁹⁹

Ses propos illustrent que malgré le retrait, le mythe du maintien de la paix avec une teinte d'antiaméricanisme persistait. En quelque sorte, il rejoint l'opinion du gouvernement canadien qui exprimait comment il était « fier » de participer aux efforts des Nations Unies dans le monde, en même temps qu'il critiquait le manque de progrès sur l'île. Ce fut le cas dès la décennie 1970 et particulièrement à partir de 1974. Avant, c'était l'argument de sécurité collective qui était utilisé par le gouvernement. Les partis de l'opposition étaient les premiers à utiliser des éléments du mythe dont la fierté pour justifier la présence canadienne sur l'île. La situation s'était inversée lorsque le gouvernement avait annoncé sa volonté de retirer les troupes canadiennes de l'île. Alors, l'opposition se servit à la fois du mythe et de la sécurité collective comme argumentation. Dans les journaux, l'argument de sécurité collective a largement dominé de 1964 jusqu'au début des années 1980. Les éditorialistes et même les lettres à l'éditeur étaient conscients des enjeux très sérieux pour l'OTAN. Ceci force à conclure que l'opinion publique avait eu peu d'influence sur les partis de l'opposition puisqu'ils avaient une argumentation différente. Est-ce que le gouvernement a influencé l'opinion publique ou l'inverse? En fait dès le départ, les deux ont utilisé des arguments de sécurité collective. Cependant, c'est dans le mythe que le gouvernement et les partis de l'opposition ont le

²⁹⁹ : «Doing "our bit" on Cyprus took unthinkable 28 years», *Toronto Star*, 20 décembre 1992, p. B3.

plus influencé l'opinion publique. C'est aussi le cas pour la volonté de retrait puisqu'à l'exception du *Globe and Mail*, le gouvernement et le parti conservateur étaient les seuls à vouloir en finir avec cette mission de paix dès les années 1970. Par la suite, les journaux changèrent graduellement d'opinion pour demander le retrait. Lors de l'annonce en décembre 1992, le maintien de la mission de paix à Chypre ne reçut aucun appui des éditorialistes.

Conclusion

Pour conclure, les trois situations n'ont pas entraîné une continuité dans l'argumentation gouvernementale et l'opinion publique entre 1954 et 1993. Les trois engagements canadiens à l'étranger étaient différents dans leur nature, leurs enjeux et le contexte global. Dans la première situation, les deux commissions internationales au Vietnam de 1954 à 1973 étaient hors du contrôle de l'Organisation des Nations Unies. Au départ en 1954, l'influence de l'opinion publique ne fut pas un élément décisif dans la décision du gouvernement canadien de participer à ces deux commissions; peu d'éditoriaux publiés s'opposaient à la nomination du Canada. En 1973, après 18 ans de travaux, dont les 8 dernières années à superviser un cessez-le-feu dans une guerre, l'opinion publique était divisée sur la participation à la nouvelle commission internationale. Le gouvernement Trudeau avait une attitude de prudence à l'endroit de la nouvelle commission, puisqu'il était conscient de l'impopularité de la guerre américaine chez les Canadiens. Lorsque le secrétaire d'État aux Affaires extérieures Mitchell Sharp annonça le retrait, cette décision fut bienvenue par tous les quotidiens et chez une large majorité de Canadiens.

Si l'opinion publique eut quelques influences sur les décisions de participer et de quitter les commissions, elle eut par contre une très grande influence sur le discours du gouvernement à propos du rôle du Canada au Vietnam. Cette influence fut provoquée par la guerre contre le communisme menée par les États-Unis dans ce pays. À partir de 1965, l'impopularité grandissante de la guerre américaine dans l'opinion publique canadienne amena des changements dans les perceptions des travaux de la CIC. Passant des

arguments de sécurité collective au mythe, les Canadiens demandèrent de plus en plus que la délégation canadienne au sein de la CIC soit impartiale et objective, que le gouvernement critique plus sévèrement les bombardements sur le Nord Vietnam et qu'il cesse l'exportation des matériaux pouvant servir à la production d'armes à destination du Vietnam.

Face à ces critiques, le gouvernement Pearson, par l'entremise du secrétaire d'État aux Affaires extérieures Paul Martin, défendait l'impartialité, l'objectivité et l'indépendance de la politique étrangère canadienne par rapport aux États-Unis tout en approuvant la théorie des dominos américaine. En quelque sorte, le gouvernement canadien agissait en contrepoids face à l'attitude anti-américaine de l'Inde et la Pologne dans la Commission internationale. En 1968, l'arrivée de Pierre Elliott Trudeau à la direction du parti libéral et comme Premier ministre n'apporta pas de changement marqué dans le discours sur la guerre du Vietnam. En effet, ce nouveau Premier ministre et son secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Mitchell Sharp, continuaient à défendre la politique d'impartialité et d'objectivité du Canada. Néanmoins, ils étaient beaucoup plus timides devant l'opinion publique. Donc, après 1965, l'argumentation du mythe dominait autant chez le gouvernement que dans l'opinion publique.

Dans la deuxième situation, le discours justifiant l'Opération des Nations Unies au Congo était complètement différent de celui sur CIC Vietnam. Tout d'abord, l'opinion publique a fait pression sur le gouvernement conservateur dirigé par John Diefenbaker pour une participation plus importante à l'ONUC. Le grand nombre d'éditoriaux et de

lettres à l'éditeur dans les journaux, dont le *Globe and Mail* et le *Toronto Star*, illustre cette pression populaire. Toutefois, l'opposition de *La Presse* montre que l'appui francophone à cette mission était plus timide.

À première vue, l'influence de l'opinion publique sur le discours gouvernementale était faible avant le 1^{er} août 1960, date de l'annonce de l'envoi de militaires canadiens à l'ONUC. Le mythe était fortement utilisé par le gouvernement Diefenbaker; ce qui rendait le conflit congolais une crise humanitaire, donc l'intervention canadienne devenait une aide humanitaire. L'utilisation du mythe par le gouvernement pouvait servir comme réponse aux critiques des journaux qui utilisaient l'argument de sécurité collective.

Après le 1^{er} août, le gouvernement utilisa l'argument de sécurité collective à la Chambre des communes et dans les discours. Dans les journaux, l'argument demeura jusqu'en 1964, sauf que le mythe était aussi présent lorsque l'analyse de la situation au Congo prenait l'approche de la crise humanitaire. Cette approche était propre à l'ONUC et ne s'appliquait pas à l'opération des Nations Unies à Chypre.

Comme pour l'ONUC, plusieurs journaux canadiens et les partis de l'opposition faisaient pression pour forcer le gouvernement à participer à la mission onusienne sur l'île de Chypre. Cependant, l'opinion publique n'avait pas forcé le gouvernement libéral puisque le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Paul Martin, travaillait activement à l'aboutissement de la mission de paix de l'ONU, alors que le gouvernement Diefenbaker

avait été passif lors de l'ONUC. Avant que l'ONU se saisît du projet, c'était l'OTAN qui préparait la mission de maintien de la paix. Les Canadiens français ainsi que plusieurs députés aux Communes, dont Paul Martin, le chef du NPD Thomas Douglas et le Premier ministre Pearson, auraient rejeté cette mission si elle était hors de l'ONU. Est-ce que l'opposition québécoise fut la cause de ce rejet des partis de l'opposition et du gouvernement? En fait, l'appui des anglophones était assez timide et peu de journaux croyaient à l'efficacité d'une mission de paix hors de l'ONU.

L'influence de l'opinion publique sur le discours gouvernemental et des partis de l'opposition était faible durant la mission chypriote. Contrairement aux situations précédentes, il y avait des différents dans la rhétorique utilisée par le gouvernement, les partis de l'opposition et par l'opinion publique. Les partis de l'opposition étaient les grands utilisateurs du mythe en évoquant leur grande fierté des réalisations canadiennes sur l'île. Cet argument de fierté revenait souvent et pouvait montrer un manque de compréhension des enjeux de sécurité collective très importants du conflit chypriote.

Par contre, dans les journaux et même dans quelques sources télévisuelles, l'argument de sécurité collective dominait jusqu'aux années 1980, mais par la suite le mythe a pris le dessus. Le prix Nobel accordé aux «Casques bleus» a contribué à renforcer cette tendance. Pendant ce temps, certains journaux commençaient à demander le retrait des troupes canadiennes de Chypre. Le *Globe and Mail* fut le premier journal à exiger le retrait en 1974. Il fut rejoint par l'*Halifax Chronicle Herald* en 1983 et par le

Toronto Star quelques mois avant l'annonce du retrait en 1992. Une fois le retrait annoncé, aucun éditorial n'a défendu l'utilité de la mission.

En ce qui concerne le gouvernement, l'argument de sécurité collective était très présent dans les discours de Paul Martin. Néanmoins, plus les années avançaient, moins le gouvernement était enthousiaste à propos de cette mission. À l'ONU, en 1967 Paul Martin critiqua le manque de progrès dans les négociations entre les deux communautés vivant sur l'île et Don Jamieson utilisa la menace du retrait en 1976. Aux communes et dans certains discours, le gouvernement utilisait aussi la sécurité collective et le mythe dépendant de l'analyse. Lorsqu'elle portait sur le maintien de la paix en général, la rhétorique du mythe était évidente; l'inverse se produisait quand le discours portait spécifiquement sur la situation à Chypre. La mission de maintien de la paix chypriote avait un grand appui des partis politiques puisque seulement le parti conservateur demandait à l'occasion de quitter l'île. Pour les politiciens, cette opération de l'ONU avait l'avantage de vanter les valeurs canadiennes de paix et de tolérance à faible cout financier et en vie humaine.

Ces trois situations illustrent bien qu'il n'y avait pas de continuité dans les opinions entre 1954 et 1992. Dans chacun des cas, des évènements extérieurs aux trois engagements pouvaient influencer les opinions des Canadiens. La guerre du Vietnam est l'exemple le plus évident. De plus, la perception et représentation que les Canadiens faisaient d'eux-mêmes et de leur pays sur la scène internationale influençait aussi leurs opinions. Le mythe du maintien de la paix ou le concept de sécurité collective sont deux

exemples importants de l'époque. Ce dernier est relativement bien connu. Pour le mythe, seulement quelques généralités ont été publiées sur le sujet par les historiens. Il est donc difficile de le définir précisément. En fait, cette étude est l'une des premières à identifier de façon précise des éléments du mythe dans les discours au Canada. Son émergence était généralement associée aux décennies 1970 et 1980. En fait, des traces du mythe sont identifiables dès les années 1950 et 1960 puisqu'il s'inspirait du concept de sécurité collective et de la fin des politiques isolationnistes au Canada. En ouvrant le concept du mythe, on remarque qu'il est une construction dans l'imaginaire collectif qui relève beaucoup plus du nationalisme que des aspects militaires du maintien de la paix.

Ces résultats ont été obtenus grâce à une méthodologie sérieuse dans l'établissement d'un système de classification des arguments utilisés par les différents intervenants. De plus, l'utilisation des médias de masse comme sources permet d'avoir une idée de l'opinion publique sur les trois missions. Il serait difficile, voire impossible, d'identifier l'ensemble de l'opinion de tous les Canadiens. Toutefois, les médias de masse permettent de combler cette difficulté puisque les citoyens utilisent ces publications dans le but de s'informer et de se faire une opinion. Une interrelation existe entre les médias et l'opinion publique ce qui, finalement, influence les gouvernements puisque toute politique impopulaire risque d'être difficile à défendre aux élections. On observe que ce fut le cas durant la guerre du Vietnam où les deux gouvernements libéraux ont dû tenir compte des critiques des Canadiens dans leur politique. Il en fut de même avec l'ONUC lors des critiques de l'inaction du gouvernement. Dans les deux cas, le gouvernement utilise des arguments relevant du mythe pour vendre leur politique.

Donc, on peut dire que le mythe a servi aux différents gouvernements canadiens lorsqu'ils se trouvaient dans l'eau chaude durant ces trois situations. Il fut aussi utilisé dans l'argumentation du maintien de la paix en affirmant que les Canadiens sont les meilleurs «Casques bleus» dans le monde!

Bibliographie

I) Sources

A) Archives gouvernementales

Archives du ministère des Affaires étrangères DEA/50052-A-40

Débats Chambres des Communes, Canada.

Discours et Allocution, ministère des Affaires extérieures, Division de l'information, Ottawa, Canada.

Les discours publiés dans *External Affairs*.

Statements and Speeches, Information Division, Department of External Affairs, Ottawa, Canada.

B) Opinion publique

Journaux:

Le Devoir

Globe And Mail

Halifax Chronicle Herald

La Presse

Toronto Star

Vancouver Sun

Winnipeg Free Press

Sondage *Gallup* (Canadian Institute for Public Opinion intégré à *Gallup* en 1947)

Archives *CBC Radio-Canada*

II) Monographies

A) Nations Unies et maintien de la paix

BLANCHETTE, Arthur E. ed. *Canadian Peacekeepers in Indochina : 1954-1973*. Ottawa, The Golden Dog Press, 2002, 192 p.

BLANCHETTE, Arthur E. ed. *Canadian Foreign Policy: 1945-2000 Major Documents and Speeches*. Ottawa, The Golden Dog Press, 2000, 192 p.

- GAFFEN, Fred. *In the Eye of the Storm : a History of Canadian peacekeeping*. Toronto, Deneau & Wayne, 1987, 302p.
- GENDEBIEN, Paul-Henry. *L'intervention des Nations Unies au Congo 1960-1964*. Paris, Mouton, Institut de recherches économiques et sociales Université Lovanium de Kinshasa, 1967, 292 p.
- GRANATSTEIN, J. L. *Canada's Army : Waging War And Keeping The Peace*, Toronto, University of Toronto Press, 2004, p. 519 p.
- GRANATSTEIN, J. L. *Whose War Is It? How Canada Can Survive In The Post 9/11 world*, Toronto, HarperCollins publishers, 2007, 246 p.
- HILLMER, Norman, GRANATSTEIN, J. L. *Empire to Umpire*. Toronto, Irwin Publishing Ltd., 1994, 373 p.
- MARTIN, Paul. *Canada and the Quest For Peace*. New York, Columbia University Press, 1967, 93 p.
- MARTIN, Paul. *Paul Martin Speaks for Canada: A Selection of Speeches on Foreign Policy 1964-67*. Toronto, The Canadian Publishers, 1967, 158 p.
- MELADY, John. *Pearson's prize: Canada and the Suez crisis*. Toronto, Dundurn, 2006, 207p.
- MALONEY, Sean M. *Canada and UN Peacekeeping : Cold War by other Means 1945-1970*, St. Catherines, Vanwell, 2002, 265 p.
- THAKUR, Ramesh. *Peacekeeping in Vietnam : Canada, India, Poland and the Internationale Commission*. Edmonton, University of Alberta Press, 1984, 375 p.
- YOUNG, John W., KENT, John. *International Relations Since 1945 : A Global History*, Oxford, Oxford University Press, 2004, 743 p.

B) Histoire des médias et de l'opinion publique

- DE BONVILLE, Jean. *L'analyse de contenu des médias : de la problématique au traitement statistique*. Louvain-la-Neuve, De Boeck Université, 2000, 451 p.
- GODFREY, Donald G. ed. *Methods of historical analysis in electronic media*. Mahwah, Lawrence Erlbaum Associates, 2006, 417 p.
- GORMAN, Lyn, McLEAN, David. *Media and Society in the Twentieth Century : A Historical Introduction*. Oxford, Blackwell Publishing, 2003, 284 p.

HUNT, W. Ben. *Getting to War : Predicting International Conflict with Mass Media Indicators*. University of Michigan Press, 1997, 304 p.

O'CONNOR, John E. ed., *Image as artifact : the historical analysis of film and television*. Malabar, R. E. Krieger, 1990, 344 p.

ROBINSON, Daniel J. *The measure of democracy : polling, market research, and public life, 1930-1945*. Toronto, University of Toronto Press, 1999, 252p.

C) Biographies et Mémoires

DIEFENBAKER, John. *One Canada : Memoirs of the Right Honourable John G. Diefenbaker*. Toronto, Macmillan of Canada, 1976.

ENGLISH, John. *The Wordly Years: The Life of Lester Pearson*. Toronto, Lester & Orpen Dennys, 1992.

GRANATSTEIN, J. L., BOTHWELL, Robert. *Pirouette: Pierre Trudeau and Canadian Foreign Policy*. Toronto, University of Toronto Press, 1990, 477p.

KISSINGER, Henry. *À la Maison Blanche : 1968-1973*, tome 2, Paris, Fayard, 1979.

MacGUIGAN, Mark. *An Inside Look at External Affairs during the Trudeau Years: The Memoirs of Mark MacGuigan*. Calgary, University of Calgary Press, 2002, 208 p.

MARTIN, Paul. *A Very Public Life Vol. 2 So Many Worlds*. Toronto, Deneau Publishers, 1985.

PEARSON, Lester B. *Mike, The Memoirs Of The Right Honourable Lester B. Pearson*. Toronto, University of Toronto Press, 1975.

ROBINSON, Basil H. *Diefenbaker's World : A Populist in Foreign Affairs*. Toronto, University of Toronto Press, 1989, 352 p.

SHARP, Mitchell, *Which Reminds Me... a Memoir*. Toronto, University of Toronto Press, 1994, 288 p.

TRUDEAU, Pierre Elliot, HEAD, Ivan. *The Canadian Way : Shaping Canada's Foreign Policy, 1968-1984*. Toronto, McClelland & Stewart Inc., 1995, 361 p.

TRUDEAU, Pierre Elliot. *Mémoires politiques*. Montréal, Le Jour, 1993, 347 p.

III) Articles

Lt. Col. BEAUREGARD, J.P.R.E. «UN operations in the Congo : 1960-1964». *Canadian Defence Quarterly*, vol. 19 no. 1(1989): 27.

HILLMER, Norman. «Peacemakers, Blessed and Otherwise». *Canadian Defence Quarterly*, vol 19. no. 1(1989): p. 55-58.

GRANATSTEIN, J. L. «Canada and Peacekeeping : image and reality», *Canadian Forum*. Août 1974, 14-19.

JANSON, Jacques, DUMONT-BAYLISS, Pauline.
«Sans tambour ni trompette! Le contingent des Forces canadiennes au Congo : une discrétion source d'efficacité». *Canadian Defence Quarterly*, vol. 22, no. 1(1992), p. 12-16.

Major General MacINNIS, J. A. «Cyprus Canada's perpetual vigil». *Canadian Defence Quarterly*, vol. 19 no. 1(1989): 21-26.

MALONEY, Sean. «Mad Jimmy Dextraze : The Tghtrope of UN Command in the Congo», Lt-Col. Bernd Horn et Stephen Harris ed. *Warrior Chiefs: Perspectives on Senior Canadian Military Leaders*. Toronto, Dundurn Press, 2001, p.303-320.

General MANSON, Paul D. «Peacekeeping in Canadian Foreign and Defence Policy». *Canadian Defence Quarterly*. Vol.19, no. 1(1989), p. 7.

MUNTON, Don, POEL, Dale H. « Electoral Accountability and Canadian Foreign Policy: The Case of Foreign Investment Opinion and Policy». *International Journal*, vol. 33, no. 1(1977-1978), p. 217-247.

Lt.-Col. SMITH, G. D. « True Supervision in Indochina: 1954-1973». *Canadian Defence Quarterly*, vol. 19, no. 1(1989): 34-36.

STAHL, Frédéric. « Adieu l'Indo, Good Morning Vietnam! », *Navires & Histoire*, no 42(juin-juillet 2007) : 31-58.

TWATIO, Bill. «The UN's Vietnam», *Esprit de Corps*, vol. 10, no. 10(août 2003), p. 6-9.

IV) Thèses

BALSARA, Nilufer. *Paying For Peace : Canada, The UN And The Financing of The Congo Peacekeeping Mission 1960-1964*, Toronto, University of Toronto, 1999, 301 p.

GRAVELLE, Robert. *A different shade of blue : peacekeeping by confrontation: the Canadian contingent in Cyprus, 1964-1975*. Ottawa, Université d'Ottawa, 1995, 424 p.

GREEN, Adam J. *Images of Americans: The United States in Canadian Newspapers During the 1960s*. Ottawa, University of Ottawa, 2006, 356 p.

KERR, Jeffrey L. "*Honest Brokers*"? *Canada and The International Commission for Supervision and Control, Cambodia: 1954 to 1965*, Ottawa, Carleton University, 1997, 145 p.

LIVINGSTONE, G. Ann. *Canada's Policy and Attitudes towards United Nations Peacekeeping, 1956-1964*, Keele University, 1995.

McCALL, Derek Gordon. *Canadian Foreign Policy And United Nations Collective Security And Peacekeeping Operations : 1950-1964*, Regina, University of Regina, 1994, 115 p.

SPOONER, Kevin Alexander. *The Origin of Canadian Participation in the United Nations Operations in the Congo, 1960*. Ottawa, Carleton University. 1995. 133 p.

SPOONER, Kevin Alexander. *Canada, the Congo Crisis, and United Nations Peacekeeping, 1960-1964*. Ottawa, Carleton University. 2002. 461 p.

TOU CHU DOU Lynhiavu. *No Protection and No Peace: Canada and The International Commission for Supervision and Control in Laos, 1954-1975*. Ottawa, Carleton University, 2003, 355 p.